# LES OISEAUX MENACÉS DU QUÉBEC

EN DANGER

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES

Canada

# LES OISEAUX MENACÉS DU QUÉBEC

*par* ***Michel Robert****, biologiste*

*Illustrations de* ***Christiane Girard***
***Michel Gosselin***
***Clodin Roy***

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES

ENVIRONNEMENT CANADA
SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

1989

Dépôt légal, 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-9801553-0-6 (Association québécoise des groupes d'ornithologues)

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Approvisionnements et Services du Canada 1989
No de cat. CW66-105/1989F
ISBN 0-662-95616-8 (Service canadien de la faune)

90-06691/

# Préface

*La publication d'un bilan sur les espèces d'oiseaux menacées du Québec est une première pour le Service canadien de la faune (SCF). Jusqu'à maintenant le Service avait participé, avec les provinces et avec des délégués scientifiques, à la présentation du statut de différentes espèces de faune et de flore menacées à travers le Canada. Il nous est apparu pertinent de publier ce bilan pour le Québec en raison de l'immensité du territoire québécois qui, à lui seul, couvrirait la superficie de plusieurs pays d'Europe pour lesquels existerait un tel bilan national. Nous voulons aussi attirer l'attention de la population sur les pertes potentielles que pourrait subir le Québec advenant la disparition d'une de nos espèces.*

*Il y a à peine plus de cent ans, Louis Pasteur mettait en lumière l'importance des micro-organismes, qu'on aurait pu considérer comme des espèces insignifiantes. On a découvert depuis lors que certains champignons microscopiques produisaient une substance antibiotique, la pénicilline, qui est devenue un médicament dont la valeur est inestimable. Bon nombre d'autres espèces vivantes nous fournissent des médicaments et améliorent notre qualité de vie. Ceci démontre que le pool génétique de l'ensemble des espèces vivantes est extrêmement riche en potentiel pour l'humanité. Il est le fruit d'innombrables combinaisons et permutations à travers l'évolution qui ont permis le développement et la survie de ces espèces. Nul doute que ce bagage d'informations nous fournira réponse à plusieurs de nos questions d'ordre médical ou autre.*

*La chaîne alimentaire est composée de multiples êtres vivants, chacun jouant un rôle propre et nécessaire à l'équilibre de l'écosystème. La disparition d'un ou de plusieurs de ces organismes peut débalancer l'écosystème et mettre en péril les chances d'assainir l'environnement des nombreuses substances polluantes qui y sont présentes. Il est donc nécessaire de consacrer les efforts requis pour éviter la disparition d'espèces dont le rôle peut être crucial et dont nous connaissons la précarité de l'état.*

*Les efforts requis pour renverser la marche vers le déclin de certaines espèces sont considérables, mais il existe pour certaines d'entre elles des succès démontrant cette possibilité: le Faucon pèlerin, la Grue blanche d'Amérique en sont quelques exemples évidents. Il est donc réaliste de se fixer pour objectif la sauvegarde des espèces les plus vulnérables. N'attendons pas que les populations de ces espèces soient si réduites qu'il faille, à l'instar du Condor de Californie, les capturer pour les mettre au zoo et espérer qu'elles se reproduisent en captivité.*

*Jean Cinq-Mars*
*Directeur, Service canadien de la faune (Québec)*
*Le 5 juin 1989*

# Remerciements

L'auteur tient à remercier les personnes suivantes:

- Pierre Laporte et André Bourget, du Service canadien de la faune, pour leur collaboration au cours de ce projet;

- Normand David, directeur de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, pour l'appui qu'il m'a apporté au cours de ce travail. Son dynamisme, ses précieuses suggestions et son assistance tout au long de ce projet m'ont été d'un grand secours;

- Michel Gosselin et Yves Aubry qui ont accepté de lire et de commenter une version préliminaire du présent manuscrit. Ils m'ont à maintes reprises conseillé de façon judicieuse;

- Jean Gauthier et Jacques Larivée, qui ont respectivement mis à ma disposition les informations compilées dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec et dans le fichier informatisé Étude des populations d'oiseaux du Québec (ÉPOQ);

- Michel Lepage, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, pour m'avoir fourni de nombreuses données inédites concernant le Faucon pèlerin au Québec;

- David Bird, du Centre des rapaces du Collège MacDonald, pour m'avoir fait part de son expertise sur la situation des rapaces du Québec;

- Gilles Chapdelaine et Pierre Brousseau, du Service canadien de la faune, qui ont accepté de me faire part de la situation des Alcidés au Québec;

- Léopold Gaudreau, du ministère de l'Environnement du Québec, et Jacques Prescott, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui m'ont facilité l'accès à certaines références;

- Daniel Jauvin, président de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, qui a relu certaines sections du manuscrit et a également offert des commentaires utiles.

# Table des matières


Préface ..... iii
Remerciements ..... iv
Table des matières ..... v
Liste des tableaux ..... vii
Liste des figures ..... viii
Liste des annexes ..... ix

Introduction ..... 1
Mandat ..... 3
Statuts et définitions ..... 5
Approche générale ..... 7
Méthodologie ..... 9
Banques de données et références consultées ..... 11
Avertissement ..... 13

Espèces non retenues ..... 15
- Visiteurs exceptionnels ..... 16
- Visiteurs occasionnels ..... 18
- Nicheurs exceptionnels ou inusités ..... 19
- Migrateurs ..... 21
- Nicheurs communs ..... 22
- Nicheurs d'apparition récente et/ou en expansion ..... 26
- Nicheurs à répartition limitée dans le centre et le nord du Québec ..... 27
- Nicheurs à répartition limitée dans le sud du Québec ..... 28

Espèces retenues ..... 29
- Espèces vulnérables ..... 30
  - Grèbe cornu ..... 31
  - Petit Butor ..... 33
  - Épervier de Cooper ..... 36
  - Aigle royal ..... 38
  - Faucon pèlerin ..... 42
  - Dindon sauvage ..... 47

Râle jaune ..... 49
Chouette lapone ..... 51
Pic à tête rouge ..... 53
Troglodyte à bec court ..... 55
Paruline azurée ..... 57
Bruant sauterelle ..... 59

Espèces menacées ..... 61
Pygargue à tête blanche ..... 62
Sterne de Dougall ..... 66

Espèces en danger ..... 69
Pluvier siffleur ..... 70
Sterne caspienne ..... 74
Pie-grièche migratrice ..... 78

Espèces extirpées ..... 83
Cygne trompette ..... 84
Courlis esquimau ..... 86

Espèces disparues ..... 88
Canard du Labrador ..... 89
Grand Pingouin ..... 91
Tourte ..... 93

Tableau synoptique ..... 95
Discussion ..... 97
Bibliographie ..... 99

# Liste des tableaux

Tableau 1: Résultats des inventaires quinquennaux de Faucons pèlerins réalisés dans le sud du Québec et dans la baie d'Ungava ..... 44

Tableau 2: Faucons pèlerins trouvés nicheurs dans le sud du Québec entre 1980 et 1988 ..... 44

Tableau 3: Succès de reproduction du Faucon pèlerin dans la baie d'Ungava entre 1970 et 1985 ..... 44

Tableau 4: Liste des principales mentions de nidification du Pic à tête rouge depuis1980 ..... 54

Tableau 5: Liste des mentions de présence et de nidification de la Sterne de Dougall aux Iles-de-la-Madeleine ..... 67

Tableau 6: Liste des principales mentions de présence et de nidification du Pluvier siffleur sur la Basse-Côte-Nord et en Gaspésie ..... 71

Tableau 7: Nombre de Sternes caspiennes recensées à l'île à la Brume (Basse-Côte-Nord) de 1884 à 1988 ..... 76

Tableau 8: Liste des principales mentions de nidification de la Pie-grièche migratrice depuis 1980 ..... 79

Tableau 9: Liste des espèces d'oiseaux «menacées» du Québec et du corridor du Saint-Laurent ..... 96

# Liste des figures

Figure 1: Constance d'observation du Faucon pèlerin dans le sud du Québec de 1970 à 1986 ..... 45

Figure 2: Nombre de Sternes caspiennes recensées à l'île à la Brume (Basse-Côte-Nord) de 1884 à 1988 ..... 76

Figure 3: Constance d'observation de la Pie-grièche migratrice dans le sud du Québec de 1968 à 1986 ..... 80

Figure 4: Nombre de feuillets d'observations remplis dans le sud du Québec entre 1969-74, 1975-80 et 1981-86 ..... 81

Figure 5: Nombre de mentions de présence et de sites où la Pie-grièche migratrice fut observée dans le sud du Québec entre 1969-74, 1975-80 et 1981-86 ..... 81

# Liste des annexes

Annexe 1: Statuts et définitions utilisés par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC) ..... 107

Annexe 2: Liste des oiseaux «menacés» du Canada ..... 108

Annexe 3: Liste des oiseaux «menacés» de l'Ontario ..... 109

# Introduction

Au Québec, la question des espèces menacées prend de l'ampleur depuis plus d'une décennie. Différents organismes gouvernementaux, des associations et des groupes environnementaux se sont en effet intéressés au dossier et contribuent à enrichir nos connaissances, à sensibiliser et à informer le public sur cette question.

En 1988, Environnement Canada mettait de l'avant le Plan d'action Saint-Laurent. Cette initiative, qui vise notamment la dépollution du Saint-Laurent, comporte plusieurs programmes d'activités qui sont regroupés sous les volets conservation, protection, restauration et technologies environnementales. Sous le volet conservation, le Plan d'action Saint-Laurent accorde une attention particulière à la sauvegarde des espèces menacées et prévoit notamment l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de survie pour les espèces les plus «problématiques».

De plus, le Ministre de l'Environnement du Québec a déposé récemment à l'Assemblée nationale un projet de loi sur les espèces menacées de faune et de flore (Projet de loi 108) qui, une fois adopté, permettra l'attribution d'un statut juridique aux espèces. La loi et les modifications qu'elle apporte à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune permettront également d'élaborer des mesures assurant la protection des espèces désignées et de leurs habitats.

Ces actions rendent compte d'une certaine prise de conscience quant à l'importance de la sauvegarde des espèces menacées. Néanmoins, la préoccupation des principaux intervenants se limite actuellement à quelques «espèces vedettes» malgré le fait que l'avenir de nombreuses autres espèces soit aussi périlleux, ou même encore plus. Évidemment, l'accent ne peut être mis simultanément sur toutes ces dernières et les espèces «symboliques» s'avèrent utiles dans le processus de conscientisation et de sensibilisation du public à la question. Il est toutefois nécessaire d'adopter une approche moins réductionniste afin d'être en mesure de cerner plus objectivement l'ensemble des espèces sur lesquelles notre attention devrait se porter.

# Mandat

En novembre 1988, le Service canadien de la faune (région du Québec), dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent adopté par Environnement Canada, mandatait l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) pour faire le bilan des espèces d'oiseaux menacées du Québec en accordant une attention particulière au corridor du Saint-Laurent[1].

La présente étude résulte de ce mandat et vise à évaluer, à partir de la littérature et de diverses banques de données, la situation des espèces d'oiseaux du Québec et à classifier ces dernières dans l'une des catégories suivantes:

**Espèce vulnérable**: Espèce présente de façon régulière et particulièrement exposée à devenir menacée ou en danger parce que ses effectifs sont faibles ou en déclin, parce qu'elle se trouve aux confins de son aire de répartition ou en des stations restreintes, ou pour toute autre raison.

**Espèce menacée**: Espèce présente de façon régulière qui deviendra vraisemblablement en danger si les facteurs responsables de sa situation ne sont pas éliminés.

**Espèce en danger**: Espèce présente de façon régulière qui est vraisemblablement appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance.

**Espèce extirpée**: Espèce autrefois présente de façon régulière qui n'existe plus à l'état sauvage au Québec, mais qui existe encore ailleurs.

**Espèce disparue**: Espèce autrefois présente de façon régulière qui n'existe plus à l'état sauvage ni au Québec ni ailleurs.

**Espèce non retenue**: Espèce ne pouvant figurer dans une des catégories précédentes.

La classification des espèces réfère à l'ensemble du territoire québécois, mais le statut de tous les oiseaux retenus à l'échelle de la province a également été réévalué en limitant l'analyse au corridor du Saint-Laurent.

---

1) Le corridor du Saint-Laurent correspond, pour les besoins de la présente étude, à l'ensemble des écosystèmes associés au Saint-Laurent (fleuve, estuaire et golfe), y compris les basses terres qui s'étendent entre les Laurentides et les Appalaches.

# Statuts et définitions

Il existe actuellement une multitude d'appellations et de définitions employées de façon plus ou moins régulière par les différents organismes qui s'intéressent à la question des espèces menacées. Malheureusement, ce méli-mélo, en plus d'engendrer une certaine confusion auprès des différents intervenants et du public en général, fait en sorte que la classification des espèces peut différer selon les définitions utilisées.

À l'échelle du Canada et du Québec, cette multiplicité est également présente. Des désignations et des définitions plus ou moins variables ont par exemple été utilisées par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), le Ministère de l'Environnement du Québec, le Comité pour la sauvegarde des espèces menacées au Québec (COSEMEQ) et par Bouchard *et al.* (1983) (voir Lavoie 1987).

Les statuts et les définitions qui sont utilisés dans la présente étude correspondent presque intégralement à ceux du CSEMDC. Ce comité de représentants d'organismes fédéraux, provinciaux et privés, mieux connu sous son acronyme anglais COSEWIC, attribue un *statut national* aux espèces menacées de disparition au Canada. Le CSEMDC (ci-après: COSEWIC), qui est né d'un besoin d'établir une liste officielle unique de ces espèces, fut créé et mandaté par la Conférence fédérale-provinciale de la faune en 1976. Ce comité est chargé de la classification des Vertébrés et des espèces végétales et appuie toujours cette dernière sur des rapports scientifiques qu'il commande (CSEMDC 1987).

Les appellations et définitions anglaises utilisées par le COSEWIC sont présentées à l'annexe 1. On y retrouve également la traduction française des appellations et définitions en question. Il existe de petites différences entre ces définitions et celles utilisées dans la présente étude (*cf.* page 3). Dans un premier temps, nous limitons la définition de l'espèce à son sens biologique. Ainsi, nous ne considérons pas de façon séparée une sous-espèce ou une population géographiquement isolée lors de l'analyse d'une espèce. De plus, nous avons remplacé la notion d'espèce indigène, dont la signification est très discutable, par celle de la présence régulière des espèces. Finalement, nous avons éliminé de la définition «en danger» la référence à une action humaine. Nous croyons qu'il est vain de tenter ainsi d'identifier les espèces qui sont «naturellement» vouées à disparaître... Hormis ces modifications, les différences se limitent à quelques détails de formulation.

# Approche générale

À l'heure actuelle, il n'existe aucune liste véritable des oiseaux menacés du Québec. Quelques efforts pour tenter d'en établir la liste préliminaire ont déjà été faits mais sans résultat probant. Ces ébauches sont pour la plupart fondées sur la liste nationale du COSEWIC (Annexe 2), mais du fait que celle-ci réfère à la problématique des espèces sur l'ensemble du territoire canadien, elle ne peut être appliquée aveuglément au Québec. C'est d'ailleurs pourquoi l'Ontario, par exemple, s'est donnée sa propre liste d'espèces menacées (Annexe 3).

L'objectif premier du présent travail est de classifier l'ensemble des oiseaux du Québec selon la précarité de leur statut québécois. Contrairement au processus de désignation du COSEWIC, dans lequel des rapports scientifiques sont commandés séparément pour un petit nombre d'espèces à chaque année, *nous traitons ici l'ensemble des espèces de façon simultanée*. Nous croyons que cette approche présente certains avantages. Tout d'abord, elle considère au départ l'ensemble d'un groupe taxonomique et ne suppose par conséquent aucun *a priori* quant à l'attribution possible d'un statut à une espèce plutôt qu'à une autre. De plus, elle permet de comparer la situation des espèces entre elles et d'être ainsi en mesure de juger de la similitude des problèmes auxquels ces dernières font face.

Le présent travail ne doit donc pas être considéré comme un assemblage de rapports scientifiques tels que ceux commandés par le COSEWIC. Dans ces derniers, toute l'information scientifique disponible quant à une espèce présumée «problématique» est résumée et les rapports commandés sont produits et évalués indépendamment les uns des autres. L'approche utilisée dans la présente étude exige, en plus de la compilation des informations disponibles sur un nombre élevé d'espèces, l'élaboration d'une série de critères qui permettent de comparer la situation des espèces afin d'être en mesure de juger lesquelles devront être retenues. Le court laps de temps prévu pour la réalisation du présent travail ne nous permet pas d'y résumer les informations relatives à chaque espèce de façon aussi complète que dans les rapports du COSEWIC. Nous résumons néanmoins la situation des différentes espèces pour lesquelles un statut devrait être assigné, et ce en soulignant les problèmes auxquels font face ces oiseaux au Québec et dans les régions avoisinantes.

# Méthodologie

Nous avons considéré au départ l'ensemble des oiseaux du Québec, ce qui correspond, pour les besoins de cette étude, à la liste des quelque 400 oiseaux ayant déjà été observés en milieu naturel sur le territoire québécois (mis à part les oiseaux échappés de captivité). La classification de toutes les espèces dans l'une ou l'autre des catégories définies (*cf.* page 3) fut par la suite réalisée sur la base de différents critères d'évaluation.

La première étape de la classification consistait à établir la liste préliminaire des espèces non retenues. Ce premier tri fut assez aisé en raison des limites imposées par les définitions des autres statuts. En effet, toutes les espèces pouvant théoriquement être classifiées devaient nécessairement fréquenter régulièrement le territoire québécois et être particulièrement exposées à devenir menacées ou en danger pour différentes raisons. Sur la base de ces deux critères, nous avons ainsi pu éliminer toutes les espèces dont la présence au Québec est exceptionnelle et irrégulière ainsi que les espèces les plus abondantes sur lesquelles ne pèse aucun danger évident.

La classification des autres espèces fut beaucoup plus délicate puisque les définitions, bien qu'elles soient dans un sens assez restrictives, laissent tout de même place au jugement et à l'interprétation. Une série de critères fut donc établie afin d'être en mesure de comparer plus facilement la situation des différentes espèces et afin d'obtenir une classification plus objective. Les principaux critères que nous avons utilisés sont:

- la répartition géographique de l'espèce au Québec;
- l'abondance de l'espèce au Québec;
- la susceptibilité intrinsèque de l'espèce (taux de reproduction, colonialité, etc.);
- l'abondance et la précarité des habitats dans lesquels se rencontre l'espèce;
- l'importance des facteurs limitatifs (pesticides, chasse, perte d'habitat, etc.);
- l'importance du déclin de l'espèce (baisse d'effectifs, constriction d'aire, etc.).

Tous ces facteurs furent pris en considération lors de la classification des espèces. Étant donné que les informations concernant les populations québécoises étaient souvent incomplètes ou tout simplement inexistantes, nous avons en outre étayé la problématique des espèces étudiées à l'aide des connaissances acquises dans les régions voisines.

# Banques de données et références consultées

La majeure partie de l'information consultée au cours de la présente étude provient d'articles scientifiques, de monographies et de rapports techniques. Les nombreux rapports scientifiques qui, à ce jour, ont été commandés par le COSEWIC, ont notamment été d'une grande utilité.

De plus, certaines informations présentées dans le présent travail proviennent de trois banques de données relatives aux oiseaux du Québec, à savoir le Fichier de nidification des oiseaux du Québec (ci-après: FNOQ), la base de données de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, et le fichier «Étude des populations d'oiseaux du Québec» (ci-après: ÉPOQ).

Le FNOQ est une banque de données relatives à la nidification des oiseaux du Québec. Ce fichier, dont la responsabilité relève du Musée des sciences naturelles à Ottawa, contient actuellement plus de 19 000 fiches sur lesquelles sont compilées des mentions de nidification pour la plupart des oiseaux de la province. L'utilisation de ce fichier s'avère particulièrement intéressante dans le cadre d'études sur la phénologie et la répartition des espèces (Ouellet et Gosselin 1987).

Depuis 1984, le Service canadien de la faune (Québec) (ci-après: SCF) dirige le projet de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec. Ainsi, entre 1984 et 1988, une foule de données concernant la nidification des oiseaux du Québec méridional furent récoltées afin d'y établir la répartition des oiseaux nicheurs. La banque de données qui résulte de ce travail fut particulièrement utile lors de l'évaluation du statut de différentes espèces dont traite la présente étude.

Le fichier ÉPOQ est géré par l'Association québécoise des groupes d'ornithologues. Il s'agit d'un fichier informatique où sont compilées les mentions d'observations d'oiseaux qui proviennent des feuillets d'observation utilisés par les ornithologues québécois depuis 1948. À l'heure actuelle, plus de 1 300 000 mentions, qui proviennent de plus de 100 000 feuillets, y sont compilées. De nombreux programmes informatiques permettent la gestion et l'exploitation du fichier en question. La mine d'informations relatives aux oiseaux du Québec que contient ce fichier offre des applications multiples (Larivée 1986).

Mentionnons finalement que les diverses mentions québécoises de présence et de nidification publiées depuis 1975 dans le périodique *American Birds* ont également été consultées abondamment lors de ce travail. Afin de ne pas alourdir inutilement la bibliographie, toutes les mentions qui proviennent de cette revue apparaissent directement dans le texte.

# Avertissement

La liste des espèces d'oiseaux vulnérables, menacées et en danger qui résulte de la présente étude constitue la première véritable liste des «oiseaux menacés» du Québec établie à partir d'une analyse globale de l'état de tous les oiseaux qui fréquentent la province. Nous tenons toutefois à préciser qu'elle constitue un *ensemble dynamique* auquel une ou des espèces pourront s'ajouter ou encore en être retranchées en fonction de l'acquisition de connaissances nouvelles.

De plus, selon l'interprétation des définitions et l'importance accordée aux différents critères de sélection, d'autres espèces pourraient possiblement être ajoutées à la liste des espèces retenues. Toutefois, en raison des similitudes qui existent à plusieurs égards entre les espèces non retenues, l'ajout de l'une d'entre elles devrait normalement entraîner celui de quelques autres. Conséquemment, nous croyons que *tout ajout éventuel apporté à la présente liste devrait se faire en considérant l'ensemble des espèces non retenues, plutôt qu'en se limitant à statuer sur une espèce en particulier.*

Enfin, il faut savoir que les informations utilisées proviennent essentiellement de la littérature disponible. Diverses agences gouvernementales (comme les Directions régionales du MLCP) possèdent des informations inédites sur la nidification de certaines espèces retenues, que nous n'avons pu consulter faute de temps. Ces données s'avéreront fort utiles lorsqu'il s'agira d'entreprendre des travaux de recherche ou d'instaurer des mesures de protection pour l'une ou l'autre de ces espèces. En dépit de ces lacunes, nous indiquons la meilleure évaluation possible des effectifs de la population québécoise des espèces retenues, compte tenu des données disponibles; nous sommes conscients que ces données sont sujettes à révision.

Dans chacune des catégories d'espèces retenues et non retenues, les espèces sont présentées selon la séquence phylétique adoptée par l'American Ornithologists' Union (AOU 1983). Les noms scientifiques sont également ceux utilisés par cet organisme. Quant aux noms français, ils sont tirés de Ouellet et Gosselin (1983)(*cf.* Godfrey 1986).

# Espèces non retenues

Cette section présente toutes les espèces ne pouvant être désignées vulnérables, menacées, en danger, extirpées ou disparues (*cf.* page 3).

L'ensemble des espèces non retenues ne fait pas l'objet d'une seule liste. Nous présentons plutôt ces dernières par catégories, pour chacune desquelles les critères motivant cette classification sont exposés. Nous croyons qu'il sera ainsi plus facile de présenter les raisons justifiant la non-intégration de ces oiseaux à la liste des espèces «menacées» du Québec.

Il faut toutefois noter que la présentation des espèces non retenues par catégories ne signifie pas nécessairement que les oiseaux qui figurent dans chacune d'entre elles sont dans des situations tout à fait comparables. Il est donc essentiel, au cours de la lecture de la présente section, d'être conscient du fait que sont parfois inclus dans une même catégorie des oiseaux dont l'abondance et la répartition géographique sont très différentes.

## Visiteurs exceptionnels

Il s'agit des espèces qui n'ont été observées sur le territoire québécois que de façon exceptionnelle, c'est-à-dire à 12 reprises ou moins. À titre d'information, pour chacun des oiseaux de cette première catégorie, nous indiquons (entre parenthèses) le nombre de mentions québécoises connues.

Aucun des visiteurs exceptionnels n'a niché au Québec à ce jour et aucun ne répond au critère de régularité de présence imposé par les différents statuts. Ainsi, de par la nature même de leur présence, aucune de ces espèces n'a sa place sur une quelconque liste des oiseaux menacés du Québec, y compris celles qui seraient classées «en danger», «menacées» ou «vulnérables» au Canada ou ailleurs. Les visiteurs exceptionnels sont:

| | |
|---|---|
| Huart à bec blanc (1) | *Gavia adamsii* |
| Grèbe à cou noir (3) | *Podiceps nigricollis* |
| Grèbe élégant / de Clark (3) | *Aechmophorus occidentalis / clarkii* |
| Albatros à nez jaune (1) | *Diomedea chlororhynchos* |
| Puffin cendré (2) | *Calonectris diomedea* |
| Pélican blanc d'Amérique (10) | *Pelecanus erythrorhynchos* |
| Aigrette garzette (1) | *Egretta garzetta* |
| Bihoreau violacé (6) | *Nycticorax violaceus* |
| Ibis blanc (3) | *Eudocimus albus* |
| Flamant rose (3) | *Phoenicopterus ruber* |
| Dendrocygne fauve (6) | *Dendrocygna bicolor* |
| Cygne tuberculé (5) | *Cygnus olor* |
| Oie à bec court (1) | *Anser brachyrhynchus* |
| Oie des moissons (2) | *Anser fabalis* |
| Bernache nonnette (12) | *Branta leucopsis* |
| Tadorne casarca (5) | *Tadorna ferruginea* |
| Tadorne de Belon (2) | *Tadorna tadorna* |
| Canard des Bahamas (1) | *Anas bahamensis* |
| Sarcelle d'été (3) | *Anas querquedula* |
| Sarcelle cannelle (5) | *Anas cyanoptera* |
| Fuligule morillon (1) | *Aythya fuligula* |
| Eider de Steller (2) | *Polysticta stelleri* |
| Harle piette (2) | *Mergellus albellus* |
| Urubu noir (8) | *Coragyps atratus* |
| Milan à queue fourchue (1) | *Elanoides forficatus* |
| Buse de Swainson (5) | *Buteo swainsoni* |
| Colin de Virginie (10) | *Colinus virginianus* |
| Râle élégant (5) | *Rallus elegans* |
| Gallinule violacée (7) | *Porphyrula martinica* |
| Vanneau huppé (4) | *Vanellus vanellus* |
| Pluvier doré d'Eurasie (2) | *Pluvialis apricaria* |
| Échasse d'Amérique (1) | *Himantopus mexicanus* |
| Courlis à long bec (6) | *Numenius americanus* |
| Barge à queue noire (3) | *Limosa limosa* |
| Bécasseau de Temminck (1) | *Calidris temminckii* |
| Bécasseau cocorli (7) | *Calidris ferruginea* |
| Bécasse des bois (1) | *Scolopax rusticola* |
| Grand Labbe (1) | *Catharacta skua* |

| | |
|---|---|
| Labbe antarctique (1) | *Catharacta maccormicki* |
| Goéland cendré (6) | *Larus canus* |
| Goéland de Californie (1) | *Larus californicus* |
| Bec-en-ciseaux noir (1) | *Rynchops niger* |
| Alque marbrée (1) | *Brachyramphus marmoratus* |
| Alque à cou blanc (1) | *Synthliboramphus antiquus* |
| Tourterelle à ailes blanches (1) | *Zenaida asiatica* |
| Chouette des terriers (4) | *Athene cunicularia* |
| Engoulevent de Caroline (1) | *Caprimulgus carolinensis* |
| Moucherolle vert (2) | *Empidonax virescens* |
| Moucherolle à ventre roux (10) | *Sayornis saya* |
| Tyran à longue queue (7) | *Tyrannus forficatus* |
| Tyran à queue fourchue (2) | *Tyrannus savana* |
| Geai de Steller (1) | *Cyanocitta stelleri* |
| Pie bavarde (10) | *Pica pica* |
| Choucas des tours (1) | *Corvus monedula* |
| Merle-bleu azuré (1) | *Sialia currucoides* |
| Merle noir (1) | *Turdus merula* |
| Grive litorne (2) | *Turdus pilaris* |
| Viréo aux yeux blancs (9) | *Vireo griseus* |
| Paruline grise à gorge noire (2) | *Dendroica nigrescens* |
| Paruline à tête jaune (1) | *Dendroica occidentalis* |
| Paruline à gorge jaune (2) | *Dendroica dominica* |
| Paruline de Kirtland (2) | *Dendroica kirtlandii* |
| Paruline orangée (5) | *Protonotaria citrea* |
| Paruline vermivore (10) | *Helmitheros vermivorus* |
| Paruline hochequeue (6) | *Seiurus motacilla* |
| Paruline du Kentucky (11) | *Oporornis formosus* |
| Tangara vermillon (11) | *Piranga rubra* |
| Tangara à tête rouge (8) | *Piranga ludoviciana* |
| Passerin bleu (9) | *Guiraca caerulea* |
| Tohi à queue verte (1) | *Pipilo chlorurus* |
| Bruant noir et blanc (5) | *Calamospiza melanocorys* |
| Bruant à face noire (9) | *Zonotrichia querula* |
| Bruant de Smith (1) | *Calcarius pictus* |
| Quiscale de Brewer (2) | *Euphagus cyanocaphalus* |
| Verdier d'Europe (1) | *Carduelis chloris* |

## Visiteurs occasionnels

Il s'agit d'espèces qui sont très rarement observées sur le territoire québécois. De façon générale, quelques individus seulement sont observés à chaque année ou presque depuis plusieurs années. Ces oiseaux errent à l'extérieur de leurs zones de nidification ou de migration habituelles.

Aucun des oiseaux de la présente catégorie n'a niché au Québec à ce jour. Au même titre que les visiteurs exceptionnels, aucun des oiseaux présentés ici n'a sa place sur une quelconque liste des oiseaux menacés du Québec, y compris ceux qui seraient classés «en danger», «menacés» ou «vulnérables» au Canada ou ailleurs. Les visiteurs occasionnels sont:

| | |
|---|---|
| Puffin des Anglais | *Puffinus puffinus* |
| Aigrette neigeuse | *Egretta thula* |
| Aigrette bleue | *Egretta caerulea* |
| Aigrette tricolore | *Egretta tricolor* |
| Héron garde-boeufs | *Bubulcus ibis* |
| Ibis falcinelle | *Plegadis falcinellus* |
| Oie rieuse | *Anser albifrons* |
| Oie de Ross | *Chen rossii* |
| Canard siffleur d'Europe | *Anas penelope* |
| Avocette d'Amérique | *Recurvirostra americana* |
| Chevalier semipalmé | *Catoptrophorus semipalmatus* |
| Barge marbrée | *Limosa fedoa* |
| Bécasseau d'Alaska | *Calidris mauri* |
| Bécasseau roussâtre | *Tryngites subruficollis* |
| Bécasseau combattant | *Philomachus pugnax* |
| Bécasseau à long bec | *Limnodromus scolopaceus* |
| Mouette à tête noire | *Larus atricilla* |
| Mouette de Franklin | *Larus pipixcan* |
| Goéland de Thayer | *Larus thayeri* |
| Goéland brun | *Larus fuscus* |
| Mouette de Sabine | *Xema sabini* |
| Mouette blanche | *Pagophila eburnea* |
| Sterne de Forster | *Sterna forsteri* |
| Pic à ventre roux | *Melanerpes carolinus* |
| Tyran de l'Ouest | *Tyrannus verticalis* |
| Mésange bicolore | *Parus bicolor* |
| Solitaire de Townsend | *Myadestes townsendi* |
| Grive à collier | *Ixoreus naevius* |
| Paruline à ailes bleues | *Vermivora pinus* |
| Paruline des prés | *Dendroica discolor* |
| Paruline à capuchon | *Wilsonia citrina* |
| Paruline polyglotte | *Icteria virens* |
| Dickcissel | *Spiza americana* |
| Bruant à joues marron | *Chondestes grammacus* |
| Carouge à tête jaune | *Xanthocephalus xanthocephalus* |
| Oriole des vergers | *Icterus spurius* |
| Chardonneret élégant[1] | *Carduelis carduelis* |

1) Il est probable que les Chardonnerets élégants observés sur le territoire québécois soient des oiseaux échappés de captivité mais nous ne pouvons affirmer hors de tout doute qu'ils correspondent tous à ce type d'oiseaux.

## Nicheurs exceptionnels ou inusités

Les espèces de cette catégorie n'ont niché au Québec qu'exceptionnellement ou n'y nichent qu'irrégulièrement. Certaines se trouvent à la limite extrême de leur aire de répartition alors que d'autres sont des visiteurs exceptionnels qui se sont croisés avec des espèces congénériques.

Les nicheurs exceptionnels ou inusités ne répondent aucunement au critère de régularité de présence imposé par les différents statuts. Tout comme pour les oiseaux des deux catégories précédentes, aucune des espèces énumérées ici n'a sa place sur une quelconque liste des oiseaux menacés du Québec, y compris celles qui seraient classées «en danger», «menacées» ou «vulnérables» au Canada ou ailleurs. Les nicheurs exceptionnels ou inusités sont:

| | |
|---|---|
| Faisan de chasse [1] | *Phasianus colchicus* |
| Huîtrier d'Amérique[2] | *Haematopus palliatus* |
| Mouette pygmée[3] | *Larus minutus* |
| Guifette leucoptère[4] | *Chlidonias leucopterus* |
| Coulicou à bec jaune[5] | *Coccyzus americanus* |
| Tourterelle rieuse[6] | *Streptopelia risoria* |
| Conure veuve [7] | *Myiopsitta monachus* |
| Effraie des clochers [8] | *Tyto alba* |

1) Le Faisan de chasse est une espèce originaire de l'Eurasie dont les seuls cas de présence continue au Québec (Charlesbourg, mont Royal) sont (étaient) dus à un nourrissage artificiel. Nous considérons donc que cette espèce n'est pas vraiment acclimatée ici (voir Gosselin 1975).

2) Audubon a rapporté la nidification de l'Huîtrier d'Amérique sur la Basse-Côte-Nord (près du cap Whittle) en juillet 1833 (voir Todd 1963). Plusieurs auteurs modernes ont toutefois mis en doute son témoignage, d'autant plus qu'il n'élimine pas la possibilité de l'Huîtrier pie *(H. ostralegus)* qui niche en Islande et se rencontre exceptionnellement au Groenland.

3) La Mouette pygmée a niché aux rapides de Lachine en 1982. Un nid qui contenait 2 oeufs fut découvert le 12 juin 1982 sur un îlot au pied des rapides en question et un poussin fut observé le 30 juin (*Am. Birds* 36: 957). Au cours des années suivantes, il semble que l'espèce ait tenté de nicher (sans succès) au même site. La Mouette pygmée ne fut pas observée aux rapides de Lachine en 1988 (*Am. Birds* 42: 1271).

4) Une femelle de Guifette leucoptère s'est croisée avec une Guifette noire à Saint-Gédéon en 1985 et en 1986 (*Am. Birds* 39: 889, 40: 1181). L'oiseau fut revu pour la dernière fois le 6 juin 1987 (*Am. Birds* 41: 1413).

5) Le Coulicou à bec jaune niche de façon très irrégulière dans le sud du Québec (e.g. Beaurepaire 1948, Ulverton 1956, Old Chelsa 1978)(voir Ouellet 1974; David 1980; Godfrey 1986).

6) En 1985 et en 1988, un couple de Tourterelles rieuses a niché à Hull. Il s'agit apparemment d'oiseaux qui sont gardés en semi-captivité (*Am. Birds* 39: 149, 42: 1272).

7) En 1987, un couple de Conures veuves a niché et élevé 4 jeunes à Laval. Ces oiseaux originent apparemment d'un groupe ayant été relâché dans l'ouest de l'île de Montréal (*Am. Birds* 41: 1413).

8) Les mentions de nidification de cette espèce au Québec ne sont pas valables (Godfrey 1986). La présence de l'Effraie des clochers au Québec fut en fait rapportée à quelque 35 reprises depuis le début du siècle. David (1979) a démontré que le cas de nidification de Berthierville en 1931 (voir Cayouette 1947) ne repose sur aucune preuve probante. L'observation de quelques jeunes capables de voler (en Estrie, 1987) ainsi que des témoignages de présence à Ulverton (1970) et Lacolle (1979, 80 et 81) constituent en réalité les seuls indices de nidification sur le territoire québécois (*Am. Birds* 42: 47).

| | |
|---|---|
| Troglodyte de Caroline[1] | *Thryothorus ludovicianus* |
| Bruant de Henslow[2] | *Ammodramus henslowii* |
| Sturnelle de l'Ouest[3] | *Sturnella neglecta* |

1) Le Troglodyte de Caroline a niché dans la région de Chambly en 1975 (*Am. Birds* 29: 946). Il s'agit du seul cas de nidification connu pour le territoire québécois.

2) Le Bruant de Henslow a été observé à 12 reprises au Québec. Des indices de nidification (sans preuves irréfutables) existent pour les régions de Montréal (Côte-Saint-Luc, à la fin des années 1940) et d'Aylmer (milieu des années 1960) (Ouellet 1974; David 1980). En 1985, des individus de cette espèce ont été observés dans le sud du Québec pour la première fois depuis 1970 (*Am. Birds* 39:890).

3) Au Québec, la Sturnelle de l'Ouest est observée environ une année sur deux depuis le début des années 1950. Il existe un cas d'hybridation avec la Sturnelle des prés (voir David 1980; Godfrey 1986). Bien que la nidification (hybrides ?) a été soupçonnée à deux ou trois reprises (Verchères, Saint-Anicet), nous ne possédons actuellement aucune preuve irréfutable qu'un couple de cette espèce ait un jour niché sur le territoire québécois.

## Migrateurs

Les espèces suivantes ne nichent pas au Québec. Contrairement aux visiteurs, elles fréquentent le territoire de façon régulière, soit au cours de leur migration soit en période d'hivernage. Ce type d'espèces ne devrait pas être retenu sur une liste d'espèces menacées du Québec à moins que les habitats québécois fréquentés soient absolument indispensables à la survie des oiseaux. De toutes les espèces présentées dans cette catégorie, seuls le Garrot de Barrow et la Barge hudsonienne auraient éventuellement pu être retenus pour cette raison. Les migrateurs sont:

| | |
|---|---|
| Fulmar boréal | *Fulmarus glacialis* |
| Puffin majeur | *Puffinus gravis* |
| Puffin fuligineux | *Puffinus griseus* |
| Pétrel océanite | *Oceanites oceanicus* |
| Bernache cravant | *Branta bernicla* |
| Morillon à dos blanc | *Aythya valisineria* |
| Garrot de Barrow[1] | *Bucephala islandica* |
| Pluvier argenté | *Pluvialis squatarola* |
| Pluvier doré d'Amérique | *Pluvialis dominica* |
| Courlis corlieu | *Numenius phaeopus* |
| Barge hudsonienne[2] | *Limosa haemastica* |
| Tournepierre à collier | *Arenaria interpres* |
| Bécasseau maubèche | *Calidris canutus* |
| Bécasseau sanderling | *Calidris alba* |
| Bécasseau à croupion blanc | *Calidris fuscicollis* |
| Bécasseau de Baird | *Calidris bairdii* |
| Bécasseau à poitrine cendré | *Calidris melanotos* |
| Bécasseau violet | *Calidris maritima* |
| Bécasseau variable | *Calidris alpina* |
| Bécasseau à échasses | *Calidris himantopus* |
| Phalarope roux | *Phalaropus fulicaria* |
| Mergule nain | *Alle alle* |
| Jaseur boréal[3] | *Bombycilla garrulus* |

1) Il n'existe aucune preuve de nidification du Garrot de Barrow au Québec. Néanmoins, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent représentent les seuls sites où des rassemblements importants sont observés en hiver et au printemps dans l'est de l'Amérique du Nord (Reed et Bourget 1977; Lehoux *et al.* 1985). On croit qu'une proportion importante de la population de l'est de l'Amérique du Nord hiverne au Québec (Savard 1988). Plus de 5 000 oiseaux y ont en effet déjà été dénombrés en hiver (SCF, données inédites). Pour cette raison, le Garrot de Barrow aurait éventuellement pu être considéré comme une espèce vulnérable. Toutefois, les pertes que pourrait entraîner une catastrophe écologique quelconque sont considérablement réduites en raison du fait que les oiseaux sont dispersés à travers l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent (jusqu'à Blanc-Sablon).

2) On croyait autrefois que la Barge hudsonienne était une espèce rare, voire en danger de disparition. Aujourd'hui, on sait toutefois que l'espèce se rencontre en nombre assez élevé à certains endroits. Plus de 10 000 oiseaux fréquentent les côtes de la baie James à la fin de l'été et plus de 7 000 hivernent à la Terre de Feu (Hayman *et al.* 1986). Lors de la migration automnale, il semble qu'une proportion importante des oiseaux qui s'arrêtent dans l'est du Canada fréquentent les Iles-de-la-Madeleine. Jusqu'à 1 000 individus y ont déjà été dénombrés. La Barge hudsonienne se rencontre également en bon nombre sur la Côte-Nord et en Gaspésie.

3) Il n'existe aucune preuve de nidification du Jaseur boréal au Québec. L'espèce fut néanmoins observée à quelques reprises en période de nidification sur le territoire québécois (voir Godfrey 1986; *Am. Birds* 41: 1413). Un oiseau transportant du matériel de nidification fut de plus observé à Noranda le 10 juin 1986, ce qui nous laisse croire que l'espèce niche fort probablement dans cette région (*Am. Birds* 40: 1181).

## Nicheurs communs

Cette catégorie regroupe toutes les espèces nicheuses du Québec dont la répartition couvre plus de 10% à 15% du territoire (ou plus de 25% des côtes dans le cas des oiseaux strictement côtiers). Certaines espèces se rencontrent à la grandeur du Québec alors que d'autres sont principalement confinées aux basses terres du Saint-Laurent. Bien que certains oiseaux présentés ici sont assez rares par rapport à l'ensemble du territoire québécois, ils sont néanmoins fort communs à l'intérieur des limites de leur aire de répartition québécoise.

Le statut actuel des oiseaux de cette catégorie ne nous permet pas de croire qu'ils sont particulièrement exposés à devenir menacés ou en danger, même si certains peuvent avoir vu leurs effectifs décliner localement. Les nicheurs communs sont:

| | |
|---|---|
| Huart à gorge rousse | *Gavia stellata* |
| Huart à collier | *Gavia immer* |
| Grèbe à bec bigarré | *Podilymbus podiceps* |
| Cormoran à aigrettes | *Phalacrocorax auritus* |
| Butor d'Amérique | *Botaurus lentiginosus* |
| Grand Héron | *Ardea herodias* |
| Bernache du Canada | *Branta canadensis* |
| Sarcelle à ailes vertes | *Anas crecca* |
| Canard noir [1] | *Anas rubripes* |
| Canard pilet | *Anas acuta* |
| Sarcelle à ailes bleues | *Anas discors* |
| Canard siffleur d'Amérique | *Anas americana* |
| Morillon à collier | *Aythya collaris* |
| Eider à duvet | *Somateria mollissima* |
| Canard kakawi | *Clangula hyemalis* |
| Garrot à oeil d'or | *Bucephala clangula* |
| Bec-scie couronné | *Lophodytes cucullatus* |
| Grand Bec-scie | *Mergus merganser* |
| Bec-scie à poitrine rousse | *Mergus serrator* |
| Balbuzard | *Pandion haliaetus* |
| Busard Saint-Martin | *Circus cyaneus* |
| Épervier brun | *Accipiter striatus* |
| Autour des palombes | *Accipiter gentilis* |
| Petite Buse | *Buteo platypterus* |
| Buse à queue rousse | *Buteo jamaicensis* |
| Buse pattue | *Buteo lagopus* |
| Crécerelle d'Amérique | *Falco sparverius* |
| Faucon émerillon | *Falco columbarius* |
| Tétras du Canada | *Dendragapus canadensis* |
| Lagopède des saules | *Lagopus lagopus* |
| Lagopède des rochers | *Lagopus mutus* |

1) La population nord-américaine du Canard noir semble avoir considérablement diminué depuis le début des années 1950. On sait de plus que les effectifs de l'espèce dans le sud-ouest du Québec ont chuté depuis une vingtaine d'années. Néanmoins, rien n'indique que l'espèce est moins abondante qu'autrefois dans le reste de la province et le Canard noir demeure le canard de loin le plus abondant au Québec. Au milieu des années 1980, on y évaluait la population nicheuse à plus de 400 000 oiseaux et on estimait que plus de 1 200 000 oiseaux y passaient lors de la migration automnale (Anonyme 1986a, 1986b)

| | |
|---|---|
| Gélinotte huppée | *Bonasa umbellus* |
| Râle de Virginie | *Rallus limicola* |
| Râle de Caroline | *Porzana carolina* |
| Foulque d'Amérique | *Fulica americana* |
| Pluvier semipalmé | *Charadrius semipalmatus* |
| Pluvier kildir | *Charadrius vociferus* |
| Grand Chevalier | *Tringa melanoleuca* |
| Chevalier solitaire | *Tringa solitaria* |
| Chevalier branlequeue | *Actitis macularia* |
| Bécasseau semipalmé | *Calidris pusilla* |
| Bécasseau minuscule | *Calidris minutilla* |
| Bécasseau roux | *Limnodromus griseus* |
| Bécassine des marais | *Gallinago gallinago* |
| Bécasse d'Amérique | *Scolopax minor* |
| Phalarope hyperboréen | *Phalaropus lobatus* |
| Goéland argenté | *Larus argentatus* |
| Goéland bourgmestre | *Larus hyperboreus* |
| Sterne pierregarin | *Sterna hirundo* |
| Sterne arctique | *Sterna paradisaea* |
| Guifette noire | *Chlidonias niger* |
| Guillemot à miroir | *Cepphus grylle* |
| Pigeon biset | *Columba livia* |
| Coulicou à bec noir | *Coccyzus erythropthalmus* |
| Grand-duc d'Amérique | *Bubo virginianus* |
| Chouette épervière | *Surnia ulula* |
| Chouette rayée | *Strix varia* |
| Hibou moyen-duc | *Asio otus* |
| Hibou des marais | *Asio flammeus* |
| Nyctale boréale | *Aegolius funereus* |
| Petite Nyctale | *Aegolius acadicus* |
| Engoulevent d'Amérique | *Chordeiles minor* |
| Engoulevent bois-pourri | *Caprimulgus vociferus* |
| Martinet ramoneur | *Chaetura pelagica* |
| Colibri à gorge rubis | *Archilochus colubris* |
| Martin-pêcheur d'Amérique | *Ceryle alcyon* |
| Pic maculé | *Sphyrapicus varius* |
| Pic mineur | *Picoides pubescens* |
| Pic chevelu | *Picoides villosus* |
| Pic tridactyle | *Picoides tridactylus* |
| Pic à dos noir | *Picoides arcticus* |
| Pic flamboyant | *Colaptes auratus* |
| Grand Pic | *Dryocopus pileatus* |
| Moucherolle à côtés olive | *Contopus borealis* |
| Pioui de l'Est | *Contopus virens* |
| Moucherolle à ventre jaune | *Empidonax flaviventris* |
| Moucherolle des aulnes | *Empidonax alnorum* |
| Moucherolle tchébec | *Empidonax minimus* |
| Moucherolle phébi | *Sayornis phoebe* |
| Tyran huppé | *Myiarchus crinitus* |
| Tyran tritri | *Tyrannus tyrannus* |
| Alouette cornue | *Eremophila alpestris* |
| Hirondelle noire | *Progne subis* |

| | |
|---|---|
| Hirondelle bicolore | *Tachycineta bicolor* |
| Hirondelle de rivage | *Riparia riparia* |
| Hirondelle à front blanc | *Hirundo pyrrhonota* |
| Hirondelle des granges | *Hirundo rustica* |
| Geai du Canada | *Perisoreus canadensis* |
| Geai bleu | *Cyanocitta cristata* |
| Corneille d'Amérique | *Corvus brachyrhynchos* |
| Grand Corbeau | *Corvus corax* |
| Mésange à tête noire | *Parus atricapillus* |
| Mésange à tête brune | *Parus hudsonicus* |
| Sittelle à poitrine rousse | *Sitta canadensis* |
| Sittelle à poitrine blanche | *Sitta carolinensis* |
| Grimpereau brun | *Certhia americana* |
| Troglodyte familier | *Troglodytes aedon* |
| Troglodyte des forêts | *Troglodytes troglodytes* |
| Roitelet à couronne dorée | *Regulus satrapa* |
| Roitelet à couronne rubis | *Regulus calendula* |
| Grive fauve | *Catharus fuscescens* |
| Grive à joues grises | *Catharus minimus* |
| Grive à dos olive | *Catharus ustulatus* |
| Grive solitaire | *Catharus guttatus* |
| Grive des bois | *Hylocichla mustelina* |
| Merle d'Amérique | *Turdus migratorius* |
| Moqueur chat | *Dumetella carolinensis* |
| Moqueur roux | *Toxostoma rufum* |
| Pipit spioncelle | *Anthus spinoletta* |
| Jaseur des cèdres | *Bombycilla cedrorum* |
| Pie-grièche grise | *Lanius excubitor* |
| Étourneau sansonnet | *Sturnus vulgaris* |
| Viréo à tête bleue | *Vireo solitarius* |
| Viréo de Philadelphie | *Vireo philadelphicus* |
| Viréo aux yeux rouges | *Vireo olivaceus* |
| Paruline obscure | *Vermivora peregrina* |
| Paruline verdâtre | *Vermivora celata* |
| Paruline à joues grises | *Vermivora ruficapilla* |
| Paruline à collier | *Parula americana* |
| Paruline jaune | *Dendroica petechia* |
| Paruline à flancs marron | *Dendroica pensylvanica* |
| Paruline à tête cendrée | *Dendroica magnolia* |
| Paruline tigrée | *Dendroica tigrina* |
| Paruline bleue à gorge noire | *Dendroica caerulescens* |
| Paruline à croupion jaune | *Dendroica coronata* |
| Paruline verte à gorge noire | *Dendroica virens* |
| Paruline à gorge orangée | *Dendroica fusca* |
| Paruline à couronne rousse | *Dendroica palmarum* |
| Paruline à poitrine baie | *Dendroica castanea* |
| Paruline rayée | *Dendroica striata* |
| Paruline noir et blanc | *Mniotilta varia* |
| Paruline flamboyante | *Setophaga ruticilla* |
| Paruline couronnée | *Seiurus aurocapillus* |
| Paruline des ruisseaux | *Seiurus noveboracensis* |
| Paruline triste | *Oporornis philadelphia* |

| | |
|---|---|
| Paruline masquée | *Geothlypis trichas* |
| Paruline à calotte noire | *Wilsonia pusilla* |
| Paruline du Canada | *Wilsonia canadensis* |
| Tangara écarlate | *Piranga olivacea* |
| Cardinal à poitrine rose | *Pheucticus ludovicianus* |
| Passerin indigo | *Passerina cyanea* |
| Bruant hudsonien | *Spizella arborea* |
| Bruant familier | *Spizella passerina* |
| Bruant vespéral | *Pooecetes gramineus* |
| Bruant des prés | *Passerculus sandwichensis* |
| Bruant fauve | *Passerella iliaca* |
| Bruant chanteur | *Melospiza melodia* |
| Bruant de Lincoln | *Melospiza lincolnii* |
| Bruant des marais | *Melospiza georgiana* |
| Bruant à gorge blanche | *Zonotrichia albicollis* |
| Bruant à couronne blanche | *Zonotrichia leucophrys* |
| Junco ardoisé | *Junco hyemalis* |
| Bruant lapon | *Calcarius lapponicus* |
| Bruant des neiges | *Plectrophenax nivalis* |
| Goglu | *Dolichonyx oryzivorus* |
| Carouge à épaulettes | *Agelaius phoeniceus* |
| Sturnelle des prés | *Sturnella magna* |
| Quiscale rouilleux | *Euphagus carolinus* |
| Quiscale bronzé | *Quiscalus quiscula* |
| Vacher à tête brune | *Molothrus ater* |
| Oriole du Nord | *Icterus galbula* |
| Dur-bec des pins | *Pinicola enucleator* |
| Roselin pourpré | *Carpodacus purpureus* |
| Bec-croisé rouge [1] | *Loxia curvirostra* |
| Bec-croisé à ailes blanches | *Loxia leucoptera* |
| Sizerin flammé | *Carduelis flammea* |
| Chardonneret des pins | *Carduelis pinus* |
| Chardonneret jaune | *Carduelis tristis* |
| Gros-bec errant | *Coccothraustes vespertinus* |
| Moineau domestique | *Passer domesticus* |

1) Il n'existe que très peu de mentions de nidification du Bec-croisé rouge au Québec. Notre méconnaissance de l'espèce est probablement attribuable à son nomadisme et il est logique de croire qu'il s'agit d'un oiseau qui niche régulièrement dans le sud du Québec.

## Nicheurs d'apparition récente et/ou en expansion

Toutes les espèces énumérées ici nichent au Québec. L'aire de répartition de tous les oiseaux de la présente catégorie s'étend (ou s'est récemment étendue). Tandis que certaines espèces sont très abondantes, d'autres en revanche comptent très peu d'individus. Nous sommes conscients que certaines de ces dernières auraient théoriquement pu être intégrées à la liste des espèces vulnérables, mais nous croyons que l'expansion d'aire qu'elles connaissent justifie leur classification dans les espèces non retenues. Les nicheurs d'apparition récente et/ou en expansion sont:

| | |
|---|---|
| Grèbe jougris | *Podiceps grisegena* |
| Grande Aigrette | *Casmerodius albus* |
| Oie des neiges | *Chen caerulescens* |
| Canard branchu | *Aix sponsa* |
| Canard colvert | *Anas platyrhynchos* |
| Canard souchet | *Anas clypeata* |
| Canard chipeau | *Anas strepera* |
| Morillon à tête rouge | *Aythya americana* |
| Canard roux | *Oxyura jamaicensis* |
| Urubu à tête rouge | *Cathartes aura* |
| Perdrix grise | *Perdix perdix* |
| Grue du Canada | *Grus canadensis* |
| Phalarope de Wilson | *Phalaropus tricolor* |
| Mouette rieuse | *Larus ribibundus* |
| Goéland à bec cerclé | *Larus delawarensis* |
| Goéland à manteau noir | *Larus marinus* |
| Mouette tridactyle | *Rissa tridactyla* |
| Tourterelle triste | *Zenaida macroura* |
| Moucherolle des saules | *Empidonax traillii* |
| Hirondelle à ailes hérissées | *Stelgidopteryx serripennis* |
| Gobe-moucheron gris-bleu | *Polioptila caerulea* |
| Merle-bleu de l'Est [1] | *Sialia sialis* |
| Moqueur polyglotte | *Mimus polyglottos* |
| Paruline à ailes dorées | *Vermivora chrysoptera* |
| Cardinal rouge | *Cardinalis cardinalis* |
| Bruant des plaines | *Spizella pallida* |
| Roselin familier | *Carpodacus mexicanus* |

1) À l'échelle du Canada, le Merle-bleu de l'Est est considéré comme une espèce vulnérable (*cf.* annexe 2). Les effectifs de la population nord-américaine ont sévèrement décliné au cours de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle. Le nombre d'oiseaux fut grandement réduit en 1957-58, 1976-77 et 1977-78 alors que des températures très froides furent enregistrées sur les aires d'hivernage. De plus, la disponibilité des cavités nécessaires à la nidification de cette espèce a été réduite en raison de l'abattage des vieux arbres, des transformations radicales des pratiques agricoles et de la compétition avec d'autres espèces (voir Risley 1981). Néanmoins, depuis le début des années 1980, les effectifs de la population ont considérablement augmenté, y compris au Québec (ÉPOQ), notamment parce que de nombreux nichoirs ont été disposés sur l'ensemble de l'aire de nidification de l'espèce. En 1988, par ailleurs, plusieurs nids en cavité naturelle ont été trouvés en Abitibi, dont un à 55 km au nord de Villebois (*Am. Birds* 42: 1272). Bien que le merle-bleu ne soit probablement jamais aussi «abondant» qu'autrefois, sa situation est aujourd'hui bien moins inquiétante que celle de plusieurs oiseaux non retenus (*cf.* nicheurs à répartition limitée dans le sud du Québec).

## Nicheurs à répartition limitée dans le centre et le nord du Québec

Il s'agit d'espèces qui nichent uniquement (ou principalement) dans le centre et/ou le nord du Québec (au nord de la latitude 51°) et dont la répartition y est limitée. En raison du nombre très faible d'explorations scientifiques dans ces régions, les espèces de la présente catégorie sont probablement plus répandues que ne l'indiquent les connaissances actuelles. De plus, il est logique de considérer que l'absence presque totale de l'Homme dans ce secteur québécois rend peu importants les facteurs adverses qui pourraient affecter directement ces oiseaux. Pour ces raisons, nous considérons que ces espèces ne devraient pas figurer sur une liste des espèces «menacées» du Québec, à moins que des travaux futurs n'en justifient la nécessité. Les nicheurs à répartition limitée dans le centre et le nord du Québec sont:

| | |
|---|---|
| Huart du Pacifique | *Gavia pacifica* |
| Cygne siffleur | *Cygnus columbianus* |
| Grand Morillon | *Aythya marila* |
| Petit Morillon | *Aythya affinis* |
| Eider à tête grise | *Somateria spectabilis* |
| Canard arlequin[1] | *Histrionicus histrionicus* |
| Macreuse à bec jaune | *Melanitta nigra* |
| Macreuse à front blanc | *Melanitta perspicillata* |
| Macreuse à ailes blanches | *Melanitta fusca* |
| Petit Garrot | *Bucephala albeola* |
| Faucon gerfaut | *Falco rusticolus* |
| Gélinotte à queue fine | *Tympanuchus phasianellus* |
| Petit Chevalier | *Tringa flavipes* |
| Labbe pomarin | *Stercorarius pomarinus* |
| Labbe parasite | *Stercorarius parasiticus* |
| Labbe à longue queue | *Stercorarius longicaudus* |
| Mouette de Bonaparte | *Larus philadelphia* |
| Goéland arctique | *Larus glaucoides* |
| Marmette de Brünnich[2] | *Uria lomvia* |
| Harfang des neiges | *Nyctea scandiaca* |
| Traquet motteux | *Oenanthe oenanthe* |
| Sizerin blanchâtre | *Carduelis hornemanni* |

1) Dans le sud du Québec, le Canard arlequin niche en Gaspésie et possiblement sur la Basse-Côte-Nord (SCF, données inédites). L'espèce niche également dans le nord de la province, mais les preuves de nidification sont très peu nombreuses (voir Godfrey 1986). Une bonne proportion de la population de l'est de l'Amérique du Nord, qui compte apparemment très peu d'oiseaux (voir Vickery 1988), niche probablement au Québec. Pour cette raison, le Canard arlequin aurait éventuellement pu être inscrit sur la liste des espèces vulnérables. Toutefois, en raison de la grande dispersion de l'espèce au Québec et de l'omniprésence des sites de nidification potentiels, nous estimons qu'il s'agit d'un oiseau qui ne devrait pas y apparaître à l'heure actuelle (en l'absence d'études approfondies).

2) La Marmette de Brünnich niche à l'extrémité nord-ouest de la province (cap Wolstenholme) et aux Iles-de-la-Madeleine (Rocher aux Oiseaux). Plus de 100 000 marmettes nichent au premier de ces sites. La colonie des Iles-de-la-Madeleine compte beaucoup moins d'oiseaux, probablement entre 500 et 1 000 (Brown *et al.* 1975; Nettleship et Evans 1985). Il semble que le nombre d'oiseaux qui nichent dans le nord du Québec ait été réduit depuis quelques années (Nettleship 1977; Nettleship et Evans 1985). Pour cette raison, et du fait qu'il n'existe que 2 colonies québécoises, la Marmette de Brünnich aurait éventuellement pu être considérée comme un oiseau vulnérable. Il est néanmoins préférable de ne pas retenir cette espèce puisqu'elle est extrêmement abondante au cap Wolstenholme (et dans les environs) et parce que les effectifs de la colonie du Rocher aux Oiseaux semblent aujourd'hui assez comparables à ceux du début du siècle (voir Tuck 1960; Brown *et al.* 1975; Nettleship et Evans 1985).

## Nicheurs à répartition limitée dans le sud du Québec

Il s'agit d'oiseaux qui nichent de façon régulière sur une petite portion du sud du territoire québécois (au sud de la latitude 51°). Certains nichent très localement mais en assez grand nombre. L'aire de répartition de certaines des espèces présentées ici est comparable à celle de certains nicheurs communs, mais ces derniers sont certainement plus abondants que les oiseaux de la présente catégorie.

Quelques-unes des espèces présentées ici auraient éventuellement pu être désignées «vulnérables», mais nous avons jugé bon de ne pas les retenir puisque leur situation est dans l'ensemble moins précaire que celles actuellement classées vulnérables. Il va de soi, toutefois, que c'est parmi les espèces énumérées ci-dessous qu'on trouve celles qui sont les plus exposées à devenir vulnérables si des facteurs adverses venaient à les affecter. Les nicheurs à répartition limitée dans le sud du Québec sont:

| | |
|---|---|
| Pétrel cul-blanc | *Oceanodroma leucorhoa* |
| Fou de Bassan | *Sula bassanus* |
| Grand Cormoran | *Phalacrocorax carbo* |
| Héron vert | *Butorides striatus* |
| Bihoreau à couronne noire | *Nycticorax nycticorax* |
| Buse à épaulettes [1] | *Buteo lineatus* |
| Poule-d'eau | *Gallinula chloropus* |
| Maubèche des champs | *Bartramia longicauda* |
| Marmette de Troïl | *Uria aalge* |
| Petit Pingouin | *Alca torda* |
| Macareux moine | *Fratercula arctica* |
| Petit-duc maculé | *Otus asio* |
| Troglodyte des marais | *Cistothorus palustris* |
| Viréo à gorge jaune | *Vireo flavifrons* |
| Viréo mélodieux | *Vireo gilvus* |
| Paruline des pins | *Dendroica pinus* |
| Paruline à gorge grise | *Oporornis agilis* |
| Tohi à flancs roux | *Pipilo erythrophthalmus* |
| Bruant des champs | *Spizella pusilla* |
| Bruant de LeConte | *Ammodramus leconteii* |
| Bruant à queue aiguë | *Ammodramus caudacutus* |

1) À l'échelle du Canada, la Buse à épaulettes est considérée comme une espèce vulnérable (*cf.* annexe 2). Nous avons jugé bon de ne pas retenir cette espèce puisqu'un bon nombre d'oiseaux nichent dans le sud du Québec. Uniquement entre 1984 et 1987, dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la présence de la Buse à épaulettes fut notée à 144 reprises; la nidification de ce rapace fut notamment confirmée à 27 sites, et 28 autres mentions réfèrent à sa nidification probable (SCF, données inédites).

# Espèces retenues

Ce chapitre présente les espèces vulnérables, menacées, en danger, extirpées et disparues (*cf.* page 3). La situation de chacune des espèces est résumée dans un texte de quelques pages qui permet de saisir le fondement du statut qui leur a été attribué.

L'essentiel des informations disponibles pour chacune des espèces est résumé sous les rubriques suivantes: «abondance et répartition», «habitat», «tendance», «facteurs responsables» et «informations manquantes». Cet aperçu des connaissances actuelles quant à la situation de l'espèce est suivi de quelques notes d'explication sur son statut pour l'ensemble du territoire québécois et pour le corridor du Saint-Laurent.

# Espèces vulnérables

Il s'agit des espèces présentes de façon régulière et particulièrement exposées à devenir menacées ou en danger parce que leurs effectifs sont faibles ou en déclin, parce qu'elles se trouvent aux confins de leurs aires de répartition ou en des stations restreintes, ou pour toute autre raison (*cf.* page 3). Les espèces vulnérables sont:

| | |
|---|---|
| Grèbe cornu | *Podiceps auritus* |
| Petit Butor | *Ixobrychus exilis* |
| Épervier de Cooper | *Accipiter cooperii* |
| Aigle royal | *Aquila chrysaetos* |
| Faucon pèlerin | *Falco peregrinus* |
| Dindon sauvage | *Meleagris gallopavo* |
| Râle jaune | *Coturnicops noveboracensis* |
| Chouette lapone | *Strix nebulosa* |
| Pic à tête rouge | *Melanerpes erythrocephalus* |
| Troglodyte à bec court | *Cistothorus platensis* |
| Paruline azurée | *Dendroica cerulea* |
| Bruant sauterelle | *Ammodramus savannarum* |

## Grèbe cornu
*Podiceps auritus*

**Abondance et répartition:** Au Québec, il est fort probable que le Grèbe cornu ne niche actuellement qu'aux Iles-de-la-Madeleine (Mousseau *et al.* 1976; Chapdelaine et Blais 1979). L'espèce a déjà niché localement sur la Côte-Nord (Lac Saint-Anne, 1959), à Valcartier (1960 et possiblement 1964) et sur l'île d'Anticosti (Ouellet et Ouellet 1963; Ouellet 1969; FNOQ; ÉPOQ). Il n'existe toutefois aucun indice de nidification récente pour ces localités.

Le Grèbe cornu niche principalement dans le nord-ouest de l'Amérique du Nord, en Islande et en Eurasie (Cramp *et al.* 1977). Au Canada, ce grèbe nidifie du Yukon au Manitoba (Palmer 1962; AOU 1983; Godfrey 1986). Palmer (1962) et Godfrey (1986) signalent de plus que l'espèce niche en Ontario, et leurs cartes représentant l'aire de nidification laissent croire que cet oiseau niche au moins dans toute la moitié sud de cette province. Toutefois, Cadman *et al.* (1987) signalent que la nidification du Grèbe cornu en Ontario ne fut confirmée qu'à une seule occasion lors des inventaires relatifs à l'atlas des oiseaux nicheurs de cette province, et ce dans l'extrême nord-ouest de la province (voir aussi Peck et James 1983).

Au Canada, le Grèbe cornu est abondant dans les Prairies et dans le sud-est de la Colombie-Britannique. Le nombre d'oiseaux qui nidifient en Ontario et au Québec est infime. Les populations ontarienne et québécoise comptent probablement moins de 10 couples chacune (voir Chapdelaine et Blais 1979; Cadman *et al.* 1987). Au Québec, ce grèbe est beaucoup plus commun en période migratoire. En effet, bien que les oiseaux de l'Ouest qui hivernent sur la côte atlantique et dans le golfe du Mexique migrent principalement via la vallée du Mississipi, le Grèbe cornu est régulièrement observé au Québec au printemps et à l'automne (Palmer 1962; David 1980).

**Habitat:** En période de nidification, le Grèbe cornu fréquente principalement les marécages, les marais et les portions abritées des lacs, là où il y a alternance de zones d'eau libre et de zones à végétation émergente. En migration, l'espèce se rencontre surtout sur les lacs et les rivières tandis que les estuaires, les côtes marines et les lacs de grande superficie constituent les principaux habitats fréquentés en hiver (Palmer 1962; Sugden 1977; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987).

**Tendance:** À l'échelle du Canada, il est difficile de déceler une tendance quelconque. On sait toutefois que l'espèce nichait autrefois dans le sud-

ouest du Nouveau-Brunswick et le sud de l'Ontario, mais qu'elle n'y niche possiblement plus (voir Palmer 1962; Terres 1980; Peck et James 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987).

Au Québec, ce grèbe est très rare en période de nidification. À titre d'exemple, pour les mois de juin et de juillet de 1959 à 1986, le fichier ÉPOQ ne compte que 23 mentions de Grèbe cornu. Il est ainsi presque impossible de savoir si les effectifs de l'espèce ont varié au cours des années. Il est toutefois intéressant de noter que, depuis 1982, la présence de ce grèbe en période de nidification (juin-juillet) ne fut notée qu'aux Iles-de-la-Madeleine. Il est de plus possible que le nombre d'individus qui y nichent ait été autrefois supérieur à ce qu'il semble être aujourd'hui (Gaboriault 1961; Mousseau *et al.* 1976; Chapdelaine et Blais 1979).

**Informations manquantes:** Nombre exact de couples nicheurs aux Iles-de-la-Madeleine; exigences écologiques locales de l'espèce; autres sites de nidification.

**Statut de l'espèce:**
**Québec**: *Espèce vulnérable;* bien qu'il existe de «vieilles» mentions de nidification ailleurs qu'aux Iles-de-la-Madeleine, cet archipel demeure à l'heure actuelle le seul endroit connu de la province où le Grèbe cornu se reproduit. Il s'agit en outre du seul site de tout l'est de l'Amérique du Nord où l'espèce nidifie de façon régulière. Les données disponibles quant à l'abondance antérieure et actuelle de l'espèce sont insuffisantes pour évaluer l'ampleur de la baisse possible des effectifs. La population québécoise compte probablement moins de 10 couples nicheurs.
**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* le Grèbe cornu niche uniquement dans le corridor du Saint-Laurent (Iles-de-la-Madeleine).

## Petit Butor
*Ixobrychus exilis*

**Abondance et répartition:** Au Québec, le Petit Butor ne niche que dans les basses terres du Saint-Laurent et le sud-ouest des Appalaches. La grande majorité des mentions de présence provient de régions situées au sud de l'Outaouais, du Saint-Laurent et de la rivière Saint-François. Ailleurs dans la province, le Petit Butor est considéré comme un visiteur inusité (David 1980; Godfrey 1986).

Dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la nidification du Petit Butor ne fut confirmée qu'à 8 reprises, à savoir dans l'Outaouais (régions de Gatineau, de Thurso et de Plaisance), dans la région de Montréal (îles de Boucherville et Dundee) à Sainte-Rose de Watford (comté de Dorchester) et au Cap Tourmente. Il est également probable que l'espèce niche à Katevale (Estrie), au Lac Saint-Louis et dans la région de Granby (*e.g.* lac Boivin)(SCF, données inédites).

Le Petit Butor niche depuis le sud du Canada jusqu'en Amérique Centrale, au Brésil et au Paraguay. Ailleurs au pays, ce butor nidifie dans le sud du Manitoba, dans le sud et possiblement le nord-ouest de l'Ontario, ainsi que dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Il est également probable que l'espèce niche sporadiquement en Nouvelle-Écosse (Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987; Sandilands et Campbell 1988).

La population canadienne, qui compte probablement un peu plus de 1 000 couples nicheurs, est principalement localisée dans le sud de l'Ontario; on croit que les oiseaux qui nichent au Manitoba, au Québec et au Nouveau-Brunswick totalisent moins de 100 couples (Sandilands et Campbell 1988).

**Habitat:** Le Petit Butor niche le plus souvent dans les marais d'eau douce, habituellement dans des zones à végétation émergente dense. Au Canada, les marais de quenouilles constituent l'habitat de nidification le plus fréquent (Sandilands et Campbell 1988). Palmer (1962) mentionne de plus que l'espèce se rencontre davantage dans les marais où poussent des buissons épars.

L'espèce niche également, à l'occasion, dans les scirpes, les phragmites, les prêles, les carex et autres plantes aquatiques localisées sur les bords des étangs et des cours d'eau lents (Godfrey 1986; Sandilands et Campbell 1988).

**Tendance:** Les informations disponibles quant à cette espèce sont très fragmentaires. Il est ainsi assez difficile de déterminer avec exactitude

l'ampleur des changements d'abondance et de répartition qu'a subis le Petit Butor. De façon générale, il semble que l'espèce soit en déclin dans de nombreuses régions d'Amérique du Nord (*e.g.* Ontario, sud de la Prairie américaine, nord-est des Maritimes). Le Petit Butor a même disparu de certaines régions (Tate 1986).

Au Manitoba, on sait que l'espèce ne s'est établie dans le sud de la province qu'au cours des années 1920. Bien que la petite population y a depuis augmenté, ses effectifs demeurent aujourd'hui très faibles. On ne connaît que deux sites de nidification d'importance au Manitoba et le nombre maximal d'oiseaux y ayant été observés dans une année n'est que de 12 (Sandilands et Campbell 1988).

La situation ontarienne est bien différente. On croit que le Petit Butor était un nicheur commun à travers le sud et le nord-ouest de la province à la fin du XIXe siècle. L'espèce était probablement abondante dans certains grands marais du sud de l'Ontario. Bien que ce butor soit aujourd'hui disparu d'anciens sites de nidification importants (*e.g.* Holland et Hamilton Marshes), il est probable que l'aire de répartition ontarienne actuelle soit, de façon générale, assez semblable à celle d'autrefois. Le nombre d'oiseaux a par contre considérablement chuté depuis cette même période, si bien que de nos jours le Petit Butor est considéré comme un oiseau rare en Ontario (Cadman *et al.* 1987; Sandilands et Campbell 1988).

Au Québec, le Petit Butor a probablement toujours niché très localement. Néanmoins, le nombre d'oiseaux a certainement diminué depuis plusieurs années (voir Ouellet 1974).

**Facteurs responsables:** La perte d'habitat constitue le principal facteur associé au déclin de cette espèce (Palmer 1962; Ouellet 1974; Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988; Sandilands et Campbell 1988). La destruction des milieux humides a en effet entraîné une baisse considérable des sites de nidification. Ces milieux, essentiels à la survie de l'oiseau, ont notamment été détruits via le drainage pour l'agriculture et le remblayage pour la construction domiciliaire et industrielle. Dans le sud de l'Ontario par exemple, 75% des milieux humides d'origine furent convertis à d'autres usages (Sandilands et Campbell 1988). La perte d'habitats constitue également un sérieux problème pour la petite population québécoise, surtout quand on sait que les oiseaux nichent pour la plupart dans les régions urbanisées du sud de la province.

Bien que très peu d'information existe quant à l'accumulation de produits toxiques dans les tissus du Petit Butor, ce facteur a déjà été associé au déclin de l'espèce (voir Palmer 1962; Sandilands et Campbell 1988). En outre, Sandilands et Campbell (1988) croient que la hausse du niveau des eaux des Grands Lacs et les activités de récréation (canot, bateaux à moteur, etc.) pourraient avoir contribué à la baisse des effectifs de l'espèce.

**Informations manquantes:** Nombre exact de couples reproducteurs; importance réelle des facteurs limitatifs autres que la perte d'habitat.

**Statut de l'espèce:** Le Petit Butor fut inscrit sur la Liste Bleue d'*American Birds* en 1979 et y apparaissait toujours en 1986 (Tate 1986). À l'échelle du Canada, ce butor est considéré comme une espèce vulnérable par le COSEWIC.

**Québec:** *Espèce vulnérable;* il est impossible de déterminer avec exactitude la tendance de cette espèce au Québec. Il est toutefois logique de croire que le nombre d'oiseaux qui nichent au Québec est actuellement moins élevé qu'autrefois puisque le Petit Butor est confiné au sud de la province, où les marais de quenouilles ont diminué. La population québécoise compte probablement moins de 40 couples et n'est répartie que très localement.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* une proportion importante des sites de nidification connus au Québec sont situés dans le corridor du Saint-Laurent (*e.g.* Dundee, Iles de Boucherville, lac Saint-Pierre, Cap Tourmente).

## Épervier de Cooper
*Accipiter cooperii*

**Abondance et répartition:** L'Épervier de Cooper niche uniquement dans le sud-ouest du Québec. Entre 1984 et 1987, dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la présence de cet épervier fut notée à 28 reprises, dont seulement 4 réfèrent à la nidification probable de l'espèce (Montréal, Outaouais, Québec, Beauce) (SCF, données inédites). La nidification de l'espèce fut de plus confirmée à Sainte-Rose de Watford (1987) et à Sherbrooke (1988) (*Am. Birds* 41: 1412; Bull. Ornithol. 33: 74). Outre ces mentions, on sait que l'Épervier de Cooper a déjà niché dans les régions de Montréal (1908), de l'Ile Jésus (1940), de Saint-Ferdinand (1943) et de Philipsburg (1964) (Ouellet 1974; FNOQ). Il s'agit d'une espèce difficile à localiser en période de nidification, si bien qu'il est probable que la population québécoise soit un peu plus abondante que ce que ces données laissent croire.

De façon générale, l'aire de nidification de cet épervier s'étend du sud du Canada jusqu'au nord du Mexique, à l'ouest, et jusqu'au centre de la Floride, à l'est (AOU 1983). Ailleurs au Canada, l'Épervier de Cooper niche dans le sud de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, dans le sud et le centre de la Saskatchewan, dans le sud du Manitoba, ainsi que dans le sud et l'ouest de l'Ontario. Il nidifie très localement au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (Penak 1981; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987).

L'Épervier de Cooper est un oiseau peu abondant au Canada. Le sud de l'Ontario, qui représente la région canadienne où l'espèce est la plus abondante, compte fort probablement moins de 400 couples nicheurs (voir Penak 1981; Cadman *et al.* 1987). Au Québec, la population nicheuse compte probablement moins de 60 couples, peut-être beaucoup moins.

**Habitat:** Dans le nord-est de l'Amérique du Nord, cet épervier fréquente principalement les forêts mixtes et les forêts de feuillus. Le nid est très souvent localisé à proximité de l'eau. L'espèce s'alimente fréquemment dans les clairières et lisières de forêts (DeGraff *et al.* 1980; Penak 1981; AOU 1983).

À l'échelle de l'Amérique du Nord, l'Épervier de Cooper se rencontre dans une plus grande variété d'habitats que l'Autour des palombes et l'Épervier brun. Il fréquente aussi bien les grandes étendues forestières que les petites parcelles boisées rencontrées en milieu agricole (voir Bent 1937; Terres 1980; Penak 1981). Il se nourrit surtout d'oiseaux et de petits mammifères. On le nomme souvent *chicken hawk* parce qu'il s'alimente à l'occasion de volailles (Taverner 1934; Bent 1937; Terres 1980).

**Tendance:** Bien que l'abondance de cette espèce ait considérablement varié d'une région à l'autre de l'Amérique du Nord, l'Épervier de Cooper y est aujourd'hui beaucoup moins abondant qu'autrefois. À titre d'exemple, l'oiseau était considéré, à la fin des années 1940, comme le plus commun des rapaces de l'ouest de la Pennsylvanie alors qu'à la fin des années 1960, on le considérait comme un des plus rares (Schriver 1969). On sait de plus que le nombre d'oiseaux observés en migration à Hawk Mountain (Pennsylvanie) chuta considérablement à partir de la fin des années 1930 (Spofford 1969a). De façon générale, la tendance à la baisse se manifesta jusque dans les années 1970, période durant laquelle certaines régions enregistrèrent des tendances à la hausse (voir Braun *et al.* 1977; Penak 1981; Robbins *et al.* 1986).

On connaît très peu de chose sur l'état des populations de l'Épervier de Cooper au Canada. L'espèce est rare dans la plupart des régions et il est ainsi d'autant plus difficile de dégager une tendance quelconque. Fyfe (1976) considère néanmoins que les populations de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies sont stables. En Ontario, on croit que l'aire de répartition actuelle correspond assez bien à celle d'autrefois. On sait néanmoins que certains sites de nidification jadis fréquentés par l'Épervier de Cooper ont été désertés. Selon Fyfe (1976), les populations ontarienne et québécoise étaient stables ou légèrement à la baisse au milieu des années 1970 (voir aussi Penak 1981).

**Facteurs responsables:** Le déclin qu'a connu cette espèce au début du XXe siècle est probablement attribuable à la chasse qu'on lui faisait. L'Épervier de Cooper était souvent abattu en raison de son habitude de dérober certains oiseaux d'élevage aux fermiers (Bent 1937; Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988). L'espèce fut par la suite sérieusement affectée par l'utilisation de certains pesticides organochlorés comme le DDT. Il a été mentionné que l'accumulation (via la chaîne alimentaire) de ces produits dans les tissus de l'oiseau était responsable de la baisse d'effectifs d'environ 25% que connut l'espèce entre 1949 et 1967. Diverses études ont permis de réaliser l'impact des pesticides sur certains rapaces, notamment l'Épervier de Cooper (voir Penak 1981). Cette situation est facilement compréhensible quand on sait que ce prédateur s'alimente principalement d'oiseaux insectivores (Fyfe 1976; Laughlin et Kibbe 1985).

Les deux facteurs ci-haut mentionnés ne sont apparemment pas les seuls responsables de la baisse du nombre d'Éperviers de Cooper en Amérique du Nord. La destruction de nombreuses forêts matures et d'habitats ripariens, ainsi que les dérangements associés à l'omniprésence de l'Homme ont également été associés à la situation de l'espèce (Cadman *et al.* 1987). D'autres facteurs comme l'empoisonnement des oiseaux et la récolte de leurs oeufs ont autrefois affecté ce rapace. L'importance de ces derniers facteurs est néanmoins très faible de nos jours (Braun *et al.* 1977; Penak 1981).

**Informations manquantes:** Importance réelle des effectifs québécois; description précise des habitats fréquentés au Québec.

**Statut de l'espèce:** L'Épervier de Cooper est inscrit sur la Liste Bleue d'*American Birds* depuis 1972. Il semble néanmoins que la situation de l'espèce dans certaines régions du continent (*e.g.* dans l'Est) se soit améliorée depuis le début des années 1980 (Tate 1981, 1986). Cet épervier est inscrit sur la liste des espèces rares de l'Ontario et sur celle des espèces vulnérables du Canada.

**Québec:** *Espèce vulnérable*; l'Épervier de Cooper niche très localement dans le sud de la province. Bien qu'il soit logique de croire que l'Épervier de Cooper a toujours été un oiseau peu abondant au Québec, il est probable que le nombre de ces oiseaux soit de beaucoup inférieur à ce qu'il était autrefois. Le Québec compte probablement moins de 60 couples nicheurs.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable*; l'Épervier de Cooper niche dans le corridor du Saint-Laurent.

## Aigle royal
*Aquila chrysaetos*

**Abondance et répartition:** Cette espèce holarctique est localement répartie en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et dans le nord de l'Afrique (Cramp *et al.* 1980; Godfrey 1986).

Au Québec, l'Aigle royal se rencontre de façon très locale sur l'ensemble du territoire. Il existe des mentions de nidifications en Gaspésie (Comté de Matane), à Anticosti, sur les côtes de Charlevoix (Baie Saint-Paul), sur la Côte-Nord (Pointe-des-Monts) et dans le centre du Québec au nord du 52e degré de latitude (Baillie 1955; David 1980). On sait de plus que l'espèce nichait dans la région de la baie d'Ungava et dans le comté de Pontiac au milieu des années 1970 (FNOQ). Entre 1984 et 1988, la nidification de l'Aigle royal fut confirmée à deux reprises (région de Chandler 1984; région de Matane 1984) (SCF, données inédites; Y. Aubry, comm. pers.). L'espèce ne niche apparemment pas dans l'extrême sud de la province, où elle se rencontre seulement en migration. (David 1980; Godfrey 1986).

Ailleurs au Canada, l'Aigle royal niche dans les Territoires-du-Nord-Ouest, au Yukon, dans les provinces de l'Ouest, en Ontario et au Labrador (Todd 1963; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987; De Smet 1987). Il est possible que l'espèce ait autrefois niché dans les Maritimes mais elle y est aujourd'hui considérée comme un visiteur rare ou inusité (Godfrey 1986; De Smet 1987).

L'Aigle royal se rencontre en plus grand nombre dans les régions montagneuses de l'Ouest que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord. Le sud du Yukon constitue probablement la région nord-américaine où les effectifs de l'espèce sont les plus élevés (Godfrey 1986; De Smet 1987). On estime la population nicheuse nord-américaine à quelque 30 000 couples dont le tiers niche en territoire canadien (principalement dans l'Ouest)(voir De Smet 1987). Au Québec, le nombre de couples nicheurs est probablement inférieur à 75.

**Habitat:** Cet oiseau fréquente généralement les régions montagneuses et montueuses. Il se rencontre souvent sur les plateaux entrecoupés de rivières et de canyons s'ouvrant sur des flancs de montagnes à escarpements rocheux. L'Aigle royal est habituellement absent des régions densément boisées qui ne comportent aucune ouverture. Il fréquente davantage les milieux plus ouverts (*e.g.* plateaux, prés, tourbières, brûlis), d'où il peut localiser ses proies à distance (De Smet 1987). L'habitat doit de plus comporter différents sites où l'oiseau peut se poser en toute sécurité lors du transport de proies particulièrement lourdes vers son nid (Cramp *et al.* 1980).

Ce dernier est le plus souvent localisé sur une falaise, mais peut également être construit dans un arbre (Terres 1980; AOU 1983; Godfrey 1986).

L'Aigle royal se nourrit d'abord et avant tout de petits mammifères (*e.g.* rongeurs) et d'oiseaux (*e.g.* Butor d'Amérique). Il capture le plus souvent ses proies lui-même bien qu'il soit à l'occasion charognard (Bent 1937; Grossman et Hamlet 1964; Spofford 1971; Cramp *et al.* 1980).

**Tendance:** Dans l'est de l'Amérique du Nord, le nombre d'aigles ne semble jamais avoir été très élevé. Les effectifs déclinèrent néanmoins entre 1950 et le début des années 1970. En Pennsylvanie, où le nombre d'oiseaux qui fréquentent le sanctuaire Hawk Mountain est recensé à chaque automne depuis 1934, environ 52 oiseaux/année furent dénombrés entre 1946 et 1955. Cette moyenne chuta à 40,8 entre 1956 et 1960, puis à 28,8 entre 1966 et 1970 (voir Spofford 1969a; De Smet 1987). Depuis ce temps, la situation semble s'être améliorée et la tendance actuelle est à la hausse. Depuis le début des années 1980, les correspondants régionaux de la revue *American Birds* n'ont rapporté aucune tendance à la baisse. Au contraire, le nombre d'oiseaux observés dans différentes régions traditionnellement fréquentées par l'espèce en automne (*e.g.* Hawk Mountain) a depuis augmenté. Bien que le nombre d'observateurs ait également augmenté depuis cette même période, il semble que la hausse des effectifs de la population soit bel et bien réelle (voir De Smet 1987). En Ontario par exemple, le nombre d'aigles observés en migration ces dernières années est de 3 à 4 fois supérieur à ce qu'il était dans les années 1950 et 1960 (Cadman *et al.* 1987).

L'Aigle royal est très rarement observé au Québec. Il est ainsi difficile d'y évaluer les variations d'abondance. Il est néanmoins probable que ce rapace était autrefois plus abondant puisque Dionne (1906) mentionne qu'il n'est pas «absolument rare» dans la province et qu'il a l'occasion d'en voir quelques-uns qui sont tués non loin de Québec, à peu près à chaque automne. Comeau (*in* Dionne *op. cit.*) note de plus qu'il n'est pas particulièrement rare à Godbout. En 1986, Godfrey mentionnait de plus que l'espèce était absente de plusieurs des sites de nidification connus autrefois. La situation de l'espèce au Québec peut probablement être en partie réflétée par la tendance dégagée à Hawk Mountain, puisque Spofford (1971) mentionne qu'une bonne part des oiseaux qui y sont observés originent du Québec.

Dans l'ouest de l'Amérique du Nord, où le nombre d'aigles est beaucoup plus considérable, la population a également décliné au cours du XXe siècle. Néanmoins, la situation s'est apparemment améliorée depuis quelques années et en 1976, les effectifs de l'espèce apparaissaient stables dans les Prairies canadiennes, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires-du-Nord-Ouest (voir Fyfe 1976; De Smet 1987).

**Facteurs responsables:** L'abattage des aigles par les francs-tireurs constitue probablement le principal facteur responsable du déclin qu'a connu l'espèce au cours du XXe siècle (voir De Smet 1987). Les oiseaux étaient tués pour différentes raisons mais principalement parce qu'on croyait qu'ils étaient responsables de la mort de nombreux animaux de ferme (*e.g.*

moutons et chèvres). Une vaste campagne d'éradication de l'espèce fut ainsi lancée dans le sud-ouest des États-Unis à la fin des années 1930 et en l'espace de 20 ans (de 1942 à 1962), entre 20 000 et 40 000 aigles y furent abattus par les fermiers et les pilotes engagés expressément pour cette raison (Spofford 1969b). Des oiseaux étaient également tués par des fonctionnaires américains et par le public en général. De nombreux États et provinces encourageaient l'abattage de cet oiseau par le biais de primes. Ce fut par exemple le cas en Alaska entre 1917 et 1952, où des milliers de ces rapaces furent abattus en Alaska entre 1917 et 1952 (Sprunt 1969; Mackenzie 1977). Bien que des études récentes (*e.g.* Olendorff 1976) aient montré que l'Aigle royal ne constitue qu'exceptionnellement une menace pour les animaux de ferme, et qu'il est interdit de tuer cet oiseau partout en Amérique du Nord depuis plus de 10 ans, de nombreux individus sont encore abattus de nos jours (Cadman *et al.* 1987; De Smet 1987).

Le trappage et l'empoisonnement (accidentels ou non) ont également causé la mort de nombreux oiseaux. Ces deux méthodes de contrôle ont été, et sont toujours, grandement utilisées à travers l'Amérique du Nord. Les campagnes d'éradication du Loup dans l'est de l'Amérique du Nord ont probablement été responsables de nombreux empoisonnements d'aigles. Finalement, depuis 1979, le nombre d'oiseaux empoisonnés au plomb (via l'ingestion des canards tirés par les chasseurs) semble s'avérer de plus en plus important (voir De Smet 1987).

Deux autres facteurs sont souvent considérés comme étant partiellement responsables de la situation de l'espèce: la perte d'habitat et les dérangements associés à l'Homme. Le premier de ces facteurs est particulièrement important dans les régions forestières, où la répartition de l'Aigle royal est associée aux ouvertures. Ainsi, le contrôle des feux dans ces régions a entraîné la disparition des milieux ouverts qui constituaient les terrains de chasse de l'espèce (De Smet 1987; Andrle et Carroll 1988). On peut toutefois pensé que l'importance de ce facteur est à peu près nulle au Québec, si on se fie aux coupes forestières qui s'y font. L'Aigle royal est de plus une espèce très sensible aux dérangements humains et diverses études ont montré que la désertion d'anciens sites de nidification était associée aux activités de l'Homme (développement urbain, alpinisme, etc.) (De Smet 1987).

On sait également qu'au cours des années 1960, l'accumulation de produits toxiques (*e.g.* DDT) dans les tissus de cette espèce a entraîné une baisse considérable de son taux de reproduction en Écosse. Spofford (1971) croit d'ailleurs que les oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord ont été particulièrement affectés par ce facteur puisque qu'ils s'alimentent régulièrement de hérons.

**Informations manquantes:** Nombre de couples nicheurs en Gaspésie, dans le centre et le nord du Québec; importance des pertes associées aux francs-tireurs et au trappage; importance du dérangement humain.

**Statut de l'espèce:** L'Aigle royal est considéré comme une espèce en danger en Ontario, dans l'État de New York, en Caroline du Sud et au

Tennessee et comme une espèce menacée en Alabama et au Dakota du Nord (De Smet 1987).

**Québec:** *Espèce vulnérable;* ce rapace fréquente l'ensemble du territoire québécois si bien qu'il est possible qu'il soit plus abondant que ce que les données pour le sud de la province laissent croire. On ne connaît toutefois que quelques sites de nidification au Québec. Bien que cet aigle n'a probablement jamais été commun au Québec, il semble qu'il était autrefois plus abondant qu'il ne l'est actuellement. Il est permis de croire que les mortalités attribuables aux francs-tireurs et aux captures accidentelles par les trappeurs constituent chez cet oiseau un facteur limitatif inquiétant .

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce non retenue;* bien que l'Aigle royal fréquente régulièrement le corridor du Saint-Laurent en période de migration, on n'y trouve aucun site de nidification.

## Faucon pèlerin
*Falco peregrinus*

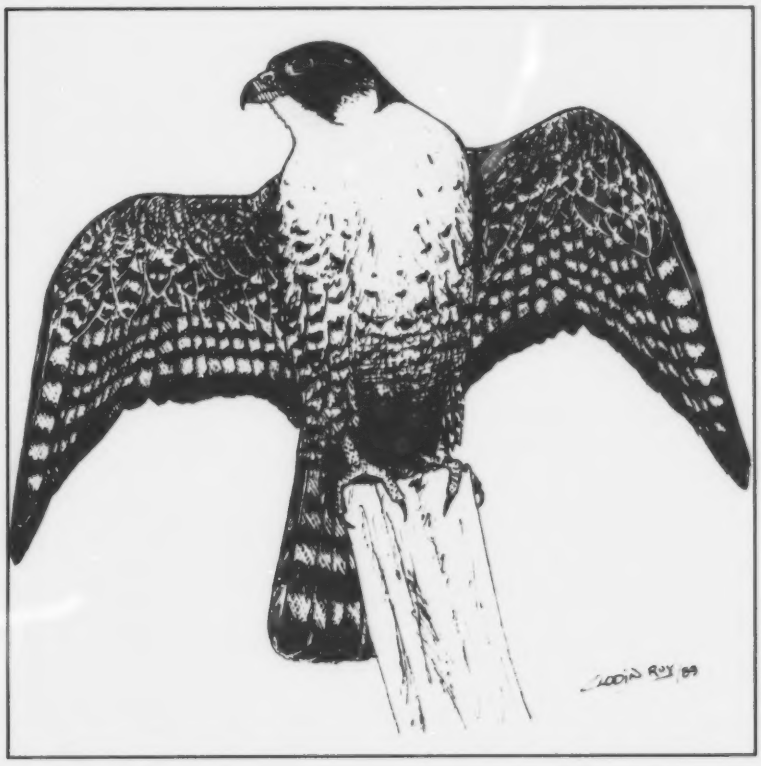

**Abondance et répartition:** Au Québec, le Faucon pèlerin niche sur les côtes de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson, ainsi que dans le sud de la province (Todd 1963; Fyfe 1969; Martin 1978a; Godfrey 1986). Pour cette dernière région, on connaît des mentions de nidification récentes pour les régions de l'Outaouais, de Montréal, de l'Estrie, de la Mauricie, de Québec et du Saguenay. En 1988, 10 sites étaient y étaient occupés (M. Lepage, comm. pers.). Dans la baie d'Ungava, 23 nids actifs furent localisés en 1985 (Lepage et Caron 1986). En sachant que le territoire inventorié dans le nord du Québec représente une petite portion de l'aire de nidification de l'espèce, il est logique de croire que la population québécoise de Faucons pèlerins compte au moins une centaine de couples nicheurs.

Le Faucon pèlerin se rencontre sur tous les continents. Il s'agit d'un des oiseaux les plus cosmopolites au monde (Cade 1982). Ailleurs au Canada, l'espèce niche principalement dans le nord du pays (Yukon et Districts de Mackenzie, de Keewatin et de Franklin, TNO). Ce faucon nidifie également en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario (au moins 2 sites) et au Labrador. L'espèce nichait autrefois en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et, possiblement, dans les Prairies canadiennes et à Terre-Neuve, mais elle est pratiquement absente de ces régions aujourd'hui (Todd 1963; Fyfe 1976; Martin 1978a; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987; SCF 1988).

**Habitat:** Cette espèce, qui ne construit pas de nid, niche habituellement sur les corniches de falaises. Néanmoins, en milieu urbain, ce faucon niche régulièrement sur certaines structures artificielles telles que les gratte-ciel et les ponts. Dans le nord du Québec, le Faucon pèlerin niche le plus souvent sur les îles ou les falaises côtières, à proximité de colonies d'oiseaux marins (Bent 1938; Hickey et Anderson 1969; Cramp *et al.* 1980).

Le Faucon pèlerin s'alimente d'abord et avant tout d'oiseaux qu'il tue en vol. Il se rencontre ainsi dans des milieux habituellement ouverts lui permettant de localiser ses proies à distance et de les capturer en piquant. Il chasse souvent le long des côtes et des cours d'eau, là où se concentrent de nombreux oiseaux (limicoles, canards, Laridés). En ville, l'espèce se nourrit le plus souvent de pigeons (Bent 1938; Martin 1978a; Cade 1982; Godfrey 1986).

**Tendance:** Les effectifs de cette espèce sont demeurés relativement stables jusqu'au milieu du XXe siècle (voir Cade 1982). À partir des années 1950 et au cours des quelques années qui suivirent, le nombre de Faucons

pèlerins chuta de façon catastrophique en Europe. En l'espace de quelques années, les effectifs de l'espèce furent grandement réduits (quelquefois de 80 à 100%) dans la plupart des régions (voir Ratcliffe 1969; Hudson 1975; Cramp *et al.* 1980). En Amérique du Nord, le même phénomène se produisit à peu près simultanément. Un inventaire de nombreux sites de nidification autrefois fréquentés par l'oiseau révéla l'ampleur du déclin, notamment dans l'est du continent (voir Hickey 1969). On croit qu'environ 350 couples de ce faucon ont déjà niché dans l'est des États-Unis. La nidification des oiseaux devint de plus en plus sporadique à la fin des années 1940 et au cours des années 1950. En 1962, plus aucun Faucon pèlerin n'y nichait (Cade 1982; Andrle et Carrol 1988).

Dans le sud du Québec, le Faucon pèlerin a toujours été considéré comme un nicheur rare (Wintle 1896; Dionne 1906; Taverner 1934). L'oiseau nichait à quelques endroits, notamment à Rigaud (1935-46), au Mont Yamaska (1845-90), au Mont Saint-Hilaire (1943, 1955), au Mont Johnson (1940), à Piedmont (1935-55), à Kamouraska, au Bic, à Percé, au cap Bon Ami (1937-38), à l'île Bonaventure et sur la Côte-Nord (Todd 1963; David 1980). L'espèce nicha également sur l'édifice *Sun Life*, à Montréal, de 1936 à 1952 (Mackenzie 1977). Il est probable que l'espèce cessa de nicher dans le sud de la province à la fin des années 1950 ou au début des années 1960. On sait néanmoins que le Faucon pèlerin n'y nichait plus au début des années 1970 (Anonyme 1988).

Au cours des années 1970 et jusqu'à aujourd'hui, la situation mondiale du Faucon pèlerin s'est considérablement améliorée. En Grande-Bretagne par exemple, où les premiers indices de déclin avaient été notés, un recensement réalisé en 1981 indiqua la présence de plus de 600 couples, ce qui représente la population la plus abondante à y avoir été inventoriée au cours du XXe siècle. Depuis 1970, un recensement quinquennal des principales zones de nidification est réalisé au États-Unis et au Canada. Les différents recensements réalisés jusqu'à maintenant (1970, 75, 80 et 85) démontrent une tendance évidente à la hausse, notamment depuis le milieu des années 1970 (voir Cade 1982).

Les résultats des inventaires réalisés au Québec sont présentés dans les tableaux 1 et 2. Le premier de ces tableaux résume l'information recueillie au cours des inventaires quinquennaux de 1970, 1975, 1980 et 1985 pour le sud du Québec et la baie d'Ungava. Bien que les résultats pour le sud de la province soient presque impossibles à interpréter, ceux pour la baie d'Ungava montrent une nette tendance à la hausse pour ce qui est du nombre de sites occupés. Une tendance similaire ressort du tableau 2. Il apparaît en effet évident que le nombre de faucons trouvés nicheurs dans le sud de la province est à la hausse depuis le début des années 1980.

Les données que nous possédons concernant les oiseaux du sud de la province sont insuffisantes pour démontrer une hausse du succès de reproduction de l'espèce. Néanmoins, pour ce qui est des nids inventoriés dans le nord du Québec, il ressort que le nombre de jeunes produits par couple a considérablement augmenté depuis 1970 (tableau 3). De plus, la constance d'observation du Faucon pèlerin par les ornithologues québécois apparaît à la hausse depuis la fin des années 1970 (figure 1).

**Tableau 1**
Résultats des inventaires quinquennaux de Faucons pèlerins réalisés dans le sud du Québec et dans la baie d'Ungava* (tiré de Lepage et Caron 1986).

| | SUD DU QUÉBEC | BAIE D'UNGAVA |
|---|---|---|
| 1970 | 0 (3) | 9 (15) |
| 1975 | 0 (0) | 9 (25) |
| 1980 | 1 (54) | 10 (21) |
| 1985 | 1 (91) | 23 (28) |

* La première valeur représente le nombre de sites occupés par l'espèce tandis que la valeur entre parenthèses indique le nombre de sites ayant été inventoriés.

**Tableau 2**
Faucons pèlerins trouvés nicheurs dans le sud du Québec entre 1980 et 1988 (Michel Lepage, comm. pers.)

| | NB DE SITES OCCUPÉS | NB DE JEUNES PRODUITS |
|---|---|---|
| 1980 | 1 | 2 |
| 1981 | 0 | 0 |
| 1982 | 1 | 0 |
| 1983 | 1 | 2 |
| 1984 | 3 | 5 |
| 1985 | 1 | 0 |
| 1986 | 3 | 3 |
| 1987 | 7 | 7 |
| 1988 | 10 | 12 |

**Tableau 3**
Succès de reproduction du Faucon pèlerin dans la baie d'Ungava entre 1970 et 1985 (tiré de Lepage et Caron 1986).

| | NB DE NIDS EXAMINÉS | NB DE NIDS AVEC JEUNES | NB TOTAL DE JEUNES | NB JEUNES /NID |
|---|---|---|---|---|
| 1970 | 9 | 7 | 12 | 1,33 |
| 1975 | 9 | 9 | 16 | 1,78 |
| 1980 | 10 | 10 | 27 | 2,70 |
| 1985 | 23 | 19 | 61 | 3,21 |

Figure 1. Constance d'observation du Faucon pèlerin dans le sud du Québec de 1970 à 1986.

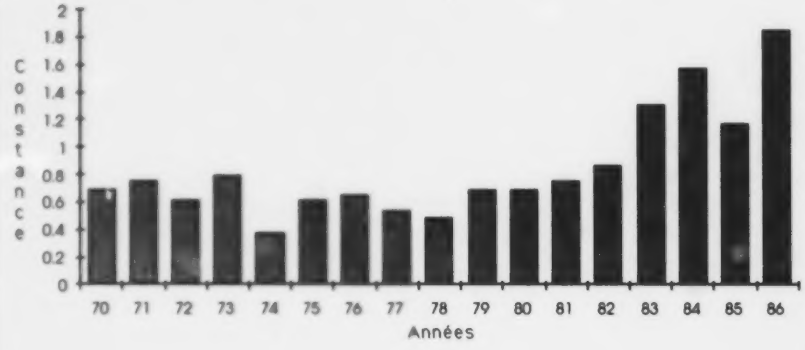


**N.B.** La constance d'observation est définie comme la proportion des feuillets d'observation sur lesquels la présence de l'espèce fut notée. Le sud du Québec réfère ici au territoire québécois compris entre les latitudes 45° et 50°. Ces données sont tirées du fichier ÉPOQ.

**Facteurs responsables:** Avant que survienne la baisse drastique des effectifs de l'espèce, différents facteurs affectaient déjà les populations. La récolte des oeufs et des jeunes pour la fauconnerie ainsi que l'abattage des oiseaux ont par exemple réduit localement le nombre de Faucons pèlerins. On croit que l'importance actuelle de ces différents facteurs s'avère beaucoup moins forte qu'autrefois en raison de la protection qui est aujourd'hui accordée à l'espèce (Fyfe 1976; Braun *et al.* 1977; SCF 1988).

L'utilisation du DDT et d'autres pesticides organochlorés (*e.g.* dieldrine, heptachlore) est aujourd'hui considérée comme le principal facteur responsable de la baisse radicale du nombre de Faucons pèlerins dans le Monde (voir Ratcliffe 1969; Martin 1978a). Ces produits furent utilisés intensivement en Europe et en Amérique du Nord après la deuxième Guerre Mondiale et s'accumulèrent dans l'environnement. La concentration des pesticides dans les tissus animaux augmentant via la chaîne alimentaire, le Faucon pèlerin fut fortement contaminé. Le succès de reproduction de l'oiseau chuta, particulièrement en raison des effets néfastes du DDE (métabolite du DDT) sur le système reproducteur. Selon la concentration de ces produits dans les tissus des oiseaux, les oeufs pondus étaient souvent infertiles, leur coquille brisait sous le poids des oiseaux, ou les faucons mouraient tout simplement empoisonnés (Hickey 1969; Mackenzie 1977; Martin 1978a).

La hausse récente du nombre de Faucons pèlerins dans certaines régions de l'Europe et de l'Amérique du Nord est principalement attribuable à deux facteurs. Le premier est la mise en place de mesures interdisant l'utilisation du DDT au cours des années 1960 et 1970. Ce pesticide est néanmoins toujours utilisé en Amérique du Sud, où de nombreux oiseaux hivernent (Martin 1978a; Godfrey 1986). Le second facteur est la mise sur pied de différents programmes visant la réintroduction du Faucon pèlerin dans certaines régions américaines et canadiennes. De tels programmes ont

permis de relâcher de nombreux oiseaux, dont un certain nombre sont aujourd'hui établis dans des régions où l'espèce avait disparu (voir Mackenzie 1977; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). Le Faucon pèlerin est en outre aujourd'hui présent dans de nombreuses villes américaines et canadiennes (*e.g.* Québec, Salt Lake City, Minnesota) où il était autrefois absent (Cade 1988).

Au Québec, un programme de repeuplement fut élaboré à partir de 1970. Ce programme, réalisé conjointement par le Service canadien de la faune et le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et auquel participent différents intervenants, a permis de relâcher 204 fauconneaux entre 1976 et 1988. Des oiseaux ont été relâchés à Hull (66), dans la région de Montréal (60), dans la région de Québec (35), à Kamouraska (21), à La Pocatière (12), dans le Parc de la Jacques-Cartier (3), dans le Parc du Bic (4) et à Forillon (3) (M. Lepage, comm. pers.). Ce programme est partiellement responsable du «retour» du Faucon pèlerin dans le sud de la province.

**Informations manquantes:** Nombre de couples nicheurs dans le nord du Québec.

**Statut de l'espèce:** En 1978, les 3 sous-espèces de *Falco peregrinus* présentes au Canada, *F. p. pealei*, *F. p. tundrius* et *F. p. anatum*, furent respectivement désignées vulnérable, menacée et en danger par le COSEWIC. Le Faucon pèlerin est également classé en danger en Ontario et au Nouveau-Brunswick (Martin 1978a).

**Québec:** *Espèce vulnérable;* la situation québécoise du Faucon pèlerin s'est considérablement améliorée depuis quelques années. Dix (10) sites étaient fréquentés dans le sud de la province en 1988, ce qui correspond à peu près au nombre de sites que l'espèce fréquentaient historiquement. Le succès de reproduction des oiseaux est en hausse constante. Des programmes nord-américains de réintroduction sont en place et la fréquence des observations est à la hausse au Québec (comme ailleurs). L'évaluation du statut des différentes sous-espèces par le COSEWIC date de 1978, au moment où l'oiseau avait à peine amorcé son rétablissement.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* plusieurs des sites de nidification actuellement connus dans le sud du Québec sont localisés dans le corridor du Saint-Laurent.

## Dindon sauvage
*Meleagris gallopavo*

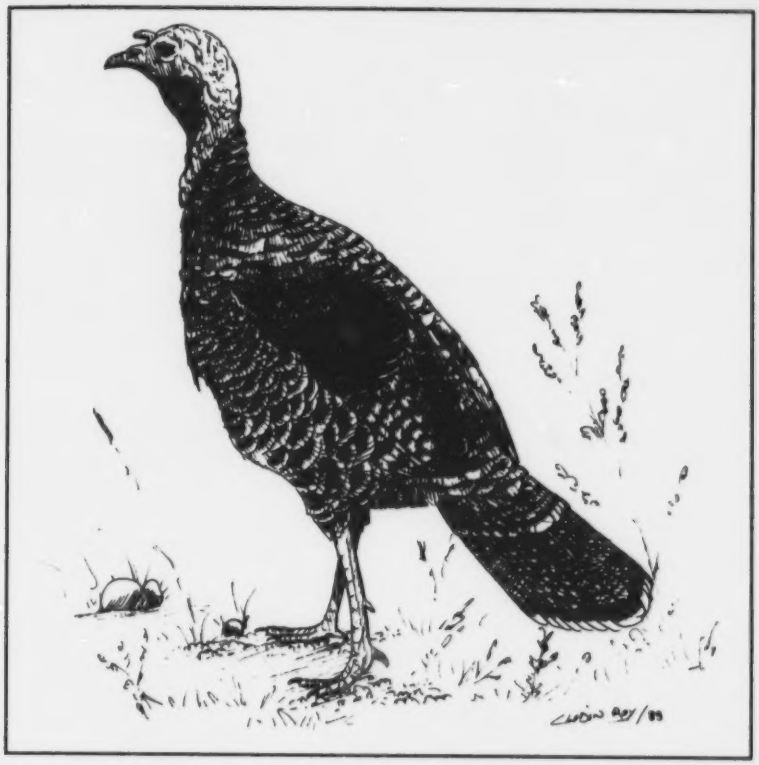

**Abondance et répartition:** Au Québec, le Dindon sauvage niche dans l'extrême sud-ouest de la province. La région située entre Lacolle et Covey Hill, au sud-ouest de Montréal, correspond au principal secteur de la province abritant cette espèce. Depuis 1984, la nidification de l'espèce fut confirmée à 4 reprises (Sherbrooke 1984; Saint-Bernard de Lacolle 1984; Hemmingford 1984; Saint-Bernard de Lacolle 1988) (Robert 1988). La population québécoise compte fort probablement moins de 100 individus.

Le Dindon sauvage niche dans les plaines côtières et les montagnes du Mexique ainsi que dans tous les États américains (sauf l'Alaska). Au Canada, l'espèce se rencontre principalement dans le sud de l'Ontario, où la population comptait environ 5 200 oiseaux en 1987 (voir Cadman *et al.* 1987; Robert 1988). Le Dindon sauvage se rencontre également de façon locale en Colombie-Britannique, dans le sud de l'Alberta, le sud de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba (AOU 1983; Godfrey 1986).

**Habitat:** Selon la saison, le Dindon sauvage se rencontre principalement dans les forêts de feuillus âgées (*e.g.* chêne, caryer, hêtre, érable), en bordure des champs et des milieux forestiers, dans les clairières, dans les champs et les pâturages (Terres 1980; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). Dans le sud de l'Ontario et aux États-Unis, les régions agricoles présentant une proportion à peu près équivalente de milieux forestiers et de milieux ouverts (*e.g.* champs cultivés, pâturages) apparaissent comme des habitats très favorables à l'espèce (Anonyme 1986c).

**Tendance:** Cette espèce était très abondante avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. À cette époque, quelque 10 millions d'oiseaux se rencontraient aux États-Unis (Schorger 1966). Les effectifs de l'espèce chutèrent rapidement à la suite de l'établissement des premiers colons, et ce jusqu'au milieu du XXe siècle. En 1920, le Dindon sauvage avait disparu d'environ 50% des États américains où il nichait autrefois (principalement ceux du nord et du nord-est du pays), ainsi que de l'Ontario. Le dindon n'occupait plus que 28% de son aire de répartition précolombienne au début des années 1940 (Lewis 1973; voir Robert 1988).

Toutefois, depuis quelques décennies, le nombre de Dindons sauvages en Amérique du Nord a considérablement augmenté. De 320 000 qu'ils étaient au début des années 1950, les effectifs ont rapidement grimpé pour atteindre 1,25 million d'oiseaux 20 ans plus tard. La tendance à la hausse s'est poursuivie tout au long des deux dernières décennies et la population nord-américaine comptait plus de 2,25 millions de dindons en 1986 (voir Robert 1988).

On ne sait pas si l'espèce nichait jadis au Québec. Quoi qu'il en soit, depuis le début des années 1980, des Dindons sauvages sont régulièrement observés dans le sud de la province. Ces derniers originent sans doute des populations des États américains frontaliers (*e.g.* New-York), où des dindons nichent juste au sud de la frontière québécoise. Le nombre d'individus présents dans le sud de la province demeure toutefois minime et ces derniers n'ont été régulièrement observés qu'à quelques endroits seulement (voir Andrle et Carroll 1988; Robert 1988).

**Facteurs responsables:** La chasse commerciale et la destruction des habitats forestiers favorables à l'espèce représentent les causes principales ayant mené à la disparition de l'espèce dans de grandes sections de son aire de répartition d'origine. On croit de plus que l'importance des feux de forêts incontrôlés et l'introduction d'un parasite du poulet *(blackhead)* ont affecté l'espèce (voir Cadman *et al.* 1987; Robert 1988).

La hausse récente des effectifs de l'espèce s'explique, pour sa part, par la mise sur pied de nombreux programmes de réintroduction à travers les États-Unis et l'Ontario via la transplantation d'oiseaux sauvages (et non de dindons domestiques ou semi-domestiques), ainsi que par l'amélioration des conditions d'habitat (regénération forestière) (voir Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988; Robert 1988).

Bien que faible, le nombre de mentions de cette espèce dans le sud du Québec s'avère régulier depuis quelques années. Il est possible que les effectifs de la population n'augmentent pas parce que la chasse automnale au Dindon sauvage y fut officiellement permise de 1984 à 1988 (la chasse s'y faisait aussi auparavant). Sur la base des recommandations de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a jugé bon d'interdire la chasse à compter de l'automne 1989, ce qui nous permet d'espérer que le Dindon sauvage pourra possiblement s'établir de façon viable dans le sud du Québec.

**Informations manquantes:** Effectifs de la population québécoise; tendance des effectifs; importance des facteurs limitatifs (braconnage, climat); description des habitats fréquentés au Québec.

**Statut de l'espèce:**
**Québec:** *Espèce vulnérable;* le nombre de Dindons sauvages qui nichent actuellement au Québec est minime. Les oiseaux sont de plus très localisés dans l'espace (quelques sites connus seulement) et malgré l'interdiction officielle de la chasse, l'espèce demeure actuellement très vulnérable (*e.g.* braconniers). On sait en outre que la santé du stock génétique des oiseaux sauvages peut être affectée par leur croisement avec des dindons domestiques ou semi-domestiques qui sont relâchés en nature (voir Robert 1988). Ces menaces nous obligent à considérer le Dindon sauvage comme un oiseau vulnérable et non pas comme une espèce nicheuse en expansion (*cf.* espèces non retenues).

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* le Dindon sauvage niche dans le corridor du Saint-Laurent.

## Râle jaune
*Coturnicops noveboracensis*

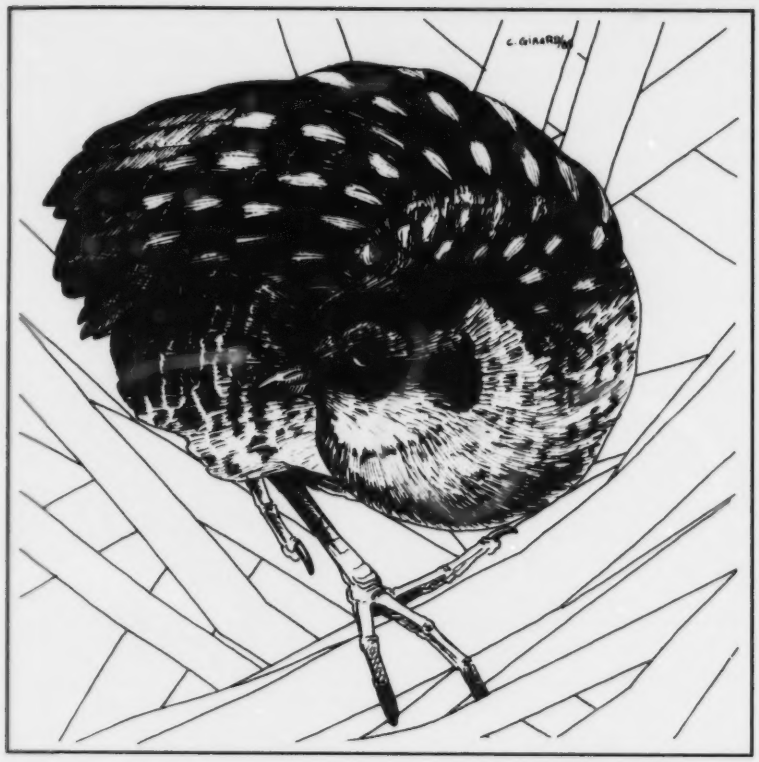

**Abondance et répartition:** Le Râle jaune est considéré comme un nicheur migrateur rare dans toutes les régions du Québec (David 1980). L'espèce niche en Gaspésie et possiblement au Lac-Saint-Jean (Saint-Fulgence) et sur les côtes de la baie James (Todd 1963; David 1980; Godfrey 1986). Ce râle a déjà été signalé en été aux Iles-de-la-Madeleine (*Am. Birds* 37: 970), dans le Bas-du-Fleuve, dans le sud des Appalaches, dans les basses terres du Saint-Laurent et en Abitibi. La presque totalité des mentions en période migratoire provient des basses terres du Saint-Laurent (David 1980).

Au Québec, on ne connaît pratiquement rien sur la nidification de cette espèce. En l'espace de 25 ans (de 1961 à 1986), la présence de ce râle ne fut rapportée que 69 fois par les ornithologues québécois (ÉPOQ). Il semble qu'à ce jour, un seul nid ait été trouvé sur l'ensemble du territoire québécois (à Coin-du-Banc en 1940; voir Terrill 1943). On ne possède des indices de nidification récents que pour les régions de Chicoutimi, de Barachois et de Gaspé. Dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (1984-88), la présence de cette espèce fut de plus notée dans les régions de Chambord (Lac Saint-Jean), de Hauterive, de Montmagny et en Abitibi (lac Abitibi) (SCF, données inédites).

Le Râle jaune ne se rencontre qu'en Amérique du Nord. L'aire de nidification de l'espèce est en grande partie limitée au Canada, du sud du Mackenzie (TNO) jusqu'au Nouveau-Brunswick et peut-être en Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, ce râle ne niche que dans le Dakota du Nord, le Minnesota, le Wisconsin, le Michigan, le Massachusetts et le Connecticut (AOU 1983; Godfrey 1986). Le Râle jaune ne se rencontre que localement sur l'ensemble de son aire de nidification.

**Habitat:** En période de nidification, le Râle jaune fréquente principalement les marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense et où les tiges mortes forment une couverture au-dessus de l'eau peu profonde (Bart *et al.* 1984). Il semble qu'uniquement les marais ayant une étendue suffisante pour permettre l'établissement de plus d'un couple soient fréquentés régulièrement année après année (Cadman *et al.* 1987). Ce râle fréquente également, en période de migration et sur les aires d'hivernage, les champs de foin, les champs de céréales et les marais d'eau douce, saumâtre ou salée (Terres 1980; AOU 1983; Godfrey 1986).

**Tendance:** Le peu qu'on connaît de ce râle est nettement insuffisant pour savoir si son statut actuel est comparable à celui d'autrefois. L'espèce semble en effet aujourd'hui à peu près aussi méconnue qu'elle l'était à l'époque où Taverner (1934) la considérait comme une des plus rares au pays. Cette situation est probablement reliée en partie aux habitudes de l'espèce. Le Râle jaune est effectivement très difficile à observer dans son habitat et il est souvent impossible de le faire s'envoler (même avec un chien). De plus, tout comme les autres espèces de sa famille, il semble expert dans l'art de se faufiler et de se cacher parmi la végétation. C'est en partie pour cette raison que certains auteurs (Taverner 1934; Meredith 1935; Todd 1963; Cayouette et Grondin 1977) ont déjà suggéré que ce râle était possiblement plus abondant que ce que les indices de présence nous laissent croire. Il nous est malgré tout permis de croire que le Râle jaune demeure, à l'heure actuelle, un des oiseaux québécois les moins connus et certainement parmi les plus rares.

En Ontario, il semble que le Râle jaune ait presque totalement disparu du sud de la province, où le premier nid au Canada fut découvert en 1938 (Holland Marsh). L'espèce y est presque aussi inconnue qu'au Québec (voir Cadman *et al.* 1987).

**Facteurs responsables:** Au même titre que d'autres espèces associées aux milieux humides, le Râle jaune représente une espèce dont les effectifs pourraient décliner (ou déclinent ?) en raison de l'assèchement de ce type de milieux. On croit d'ailleurs que la disparition de cet oiseau du sud de l'Ontario est reliée au drainage des terres humides (Cadman *et al.* 1987).

**Informations manquantes:** Importance réelle de la population québécoise; répertoire des sites occupés; description précise de l'habitat de nidification.

**Statut de l'espèce:**
**Québec:** *Espèce vulnérable;* cet oiseau est parmi les plus rares et les plus méconnus du Québec. Nous croyons que le Râle jaune représente le genre d'oiseaux dont les effectifs, déjà peu élevés, pourraient gravement chuter sans que personne ne s'en aperçoive. De tous les oiseaux retenus, le Râle jaune est celui dont l'aire de répartition québécoise est la plus étendue par rapport à l'aire mondiale.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* une proportion importante des mentions de présence de cette espèce au Québec provient du corridor du Saint-Laurent.

## Chouette lapone
*Strix nebulosa*

**Abondance et répartition:** Au Québec, la nidification de ce hibou fut confirmée pour la première fois en 1988 à Sainte-Gertrude de Villeneuve, près de Amos. Toujours en 1988, ce hibou fut observé à plusieurs reprises au cours de l'été dans les régions de Beaucanton et de Val-Clermont (*Am. Birds* 42: 1272), alors qu'en 1985, il fut observé dans le secteur de Chibougamau (*Am. Birds* 39: 890). Il est logique de croire de cette espèce niche régulièrement mais en petit nombre dans la forêt boréale du Québec. La population nicheuse doit toutefois compter très peu d'individus.

Cette chouette niche localement dans les forêts boréales de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie (voir Cramp *et al.* 1985). Sur le continent américain, elle est principalement répartie au Canada, à savoir au Yukon, dans le District du Mackenzie (TNO), en Colombie-Britannique, dans le nord de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, ainsi que dans le centre et le nord de l'Ontario. La Chouette lapone niche également dans certains États américains (Oregon, Californie, Idaho, Montana, Wyoming, Minnesota et Wisconsin)(Nero 1979; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). Bien que l'aire de nidification de l'espèce soit vaste, il s'agit d'un oiseau dont la répartition est très éparse et qui est généralement considéré comme rare (Nero 1979).

En hiver, la Chouette lapone se rencontre dans toute sa zone de nidification (Godfrey 1986). De plus, cette chouette est irrégulièrement observée en nombres appréciables au sud et au sud-est de cette zone, probablement en raison des fluctuations du nombre de petits rongeurs dont l'espèce s'alimente (Bent 1938; Nero 1979; Terres 1980; Cramp *et al.* 1985; Cadman *et al.* 1987). Ainsi, en hiver, au Québec, la Chouette lapone est observée en nombre variable: habituellement en nombre très restreint, mais parfois en grand nombre comme durant les hivers 1978-79 et 1983-84 (*Am. Birds* 33: 266, 38: 298). On croit que les oiseaux observés les «années d'invasion» viendraient de la partie de l'aire située à l'ouest du Québec.

**Habitat:** En période de nidification, ce hibou fréquente principalement les forêts coniférienes denses et les tourbières qui y sont associées. La Chouette lapone niche habituellement dans un nid abandonné de Falconiformes ou de corneilles. Lors des invasions hivernales, l'espèce se rencontre également dans les forêts mixtes et de feuillus (Bent 1938; Nero 1979; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). Cette chouette s'alimente de petits rongeurs (Cramp *et al.* 1985).

**Tendance:** Les connaissances relatives à cette espèce sont très réduites. L'aire de répartition, les effectifs des populations, les fluctuations d'abondance et les mouvements migratoires demeurent en grande partie inconnus (voir Nero 1979). Pour cette raison, il est à toute fin pratique impossible de parler de tendance.

La hausse récente du nombre de mentions de présence et de nidification de ce hibou en Ontario est attribuable à la plus grande couverture du territoire par les ornithologues dans le cadre de l'atlas des oiseaux nicheurs de cette province et ne reflète pas une hausse des effectifs ou une expansion d'aire (Cadman *et al.* 1987).

**Facteurs responsables:** Il est possible que la coupe intensive des forêts boréales, l'exploration minière, les francs-tireurs et le trappage aient affecté l'espèce (Nero 1979).

**Informations manquantes:** Importance réelle des effectifs nicheurs; description précise de l'habitat; taux de reproduction; importance des facteurs limitatifs (*e.g.* francs-tireurs, coupes forestières).

**Statut de l'espèce:** À l'échelle du Canada, la Chouette lapone est désignée vulnérable. En Ontario, elle est inscrite sur la liste des espèces rares.

**Québec:** *Espèce vulnérable;* nous ne connaissons qu'un seul cas de nidification de cette espèce au Québec. Bien que la Chouette lapone niche probablement à quelques endroits au Québec, la population québécoise est certainement très minime. Il s'agit de plus d'un oiseau très facile à approcher ce qui en fait un proie facile pour les francs-tireurs (notamment en hiver lorsqu'elle fréquente les régions habitées du sud de la province).

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce non retenue;* la Chouette lapone ne fréquente le corrridor du Saint-Laurent que de façon irrégulière.

## Pic à tête rouge
*Melanerpes erythrocephalus*

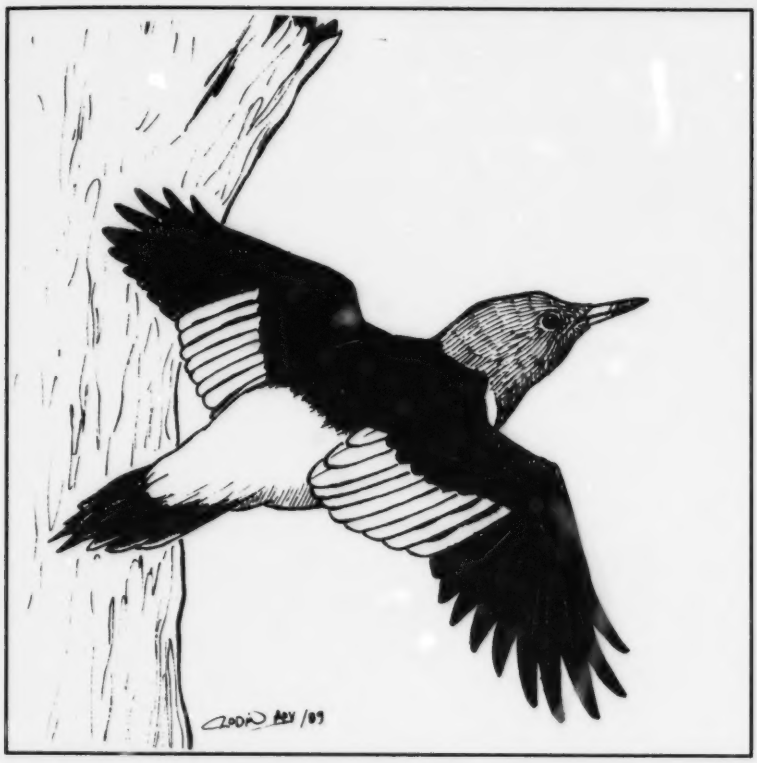

**Abondance et répartition:** Au Québec, ce pic niche de façon très locale dans le sud des basses terres du Saint-Laurent et dans le sud des Appalaches (Ouellet 1974; David 1980; Godfrey 1986). L'espèce a de plus déjà été observée aux Iles-de-la-Madeleine, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, dans les Laurentides, au Lac-Saint-Jean et, à quelques reprises, dans les basses terres du Saint-Laurent à l'est du lac Saint-Pierre (David 1980). Depuis 1980, ce pic a niché à une douzaine de sites environ dans le sud-ouest du Québec (tableau 4). La population québécoise compte probablement moins de 15 couples nicheurs. Fondé sur les observations récentes, cet estimé peu élevé est en grande partie justifié par le fait que l'espèce est particulièrement facile à déceler.

Ailleurs au pays, ce pic niche dans le sud de la Saskatchewan (très localement), du Manitoba, de l'Ontario et (possiblement) dans le sud du Nouveau-Brunswick (AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). Il niche dans la moitié est des États-Unis.

**Habitat:** L'espèce fréquente les forêts décidues claisemées, les parcs urbains, le bord des rivières et des routes où de gros arbres dispersés se rencontrent, ainsi que les milieux marécageux (Bull 1974; DeGraff *et al.* 1980; Terres 1980; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). Le nid (cavité) est habituellement creusé dans un arbre mort ou une souche, dans un pieu de clôture ou dans un poteau de téléphone (Terres 1980; Godfrey 1986; Andrle et Carrol 1988).

**Tendance:** Les effectifs du Pic à tête rouge semblent avoir grandement fluctué depuis l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. L'espèce a apparemment bénéficié de la coupe forestière intensive qui s'est faite au moment de l'établissement des premiers colons (Cadman *et al.* 1987). Les effectifs ont par la suite diminué considérablement, notamment au cours du XXe siècle (Bull 1974; Ouellet 1974; Terres 1980; Robbins *et al.* 1986; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). La situation semble néanmoins s'être partiellement rétablie, du moins localement, puisqu' entre 1965 et 1979, les effectifs de l'espèce semblaient à la hausse dans le nord-est des États-Unis (Robbins *et al.* 1986; voir aussi Andrle et Carroll 1988).

Au Québec, le Pic à tête rouge était probablement plus abondant au début du siècle (Ouellet 1974; voir Wintle 1896). Il est de plus probable que la nidification de cette espèce chez nous soit actuellement moins fréquente qu'elle ne l'était il y une vingtaine d'années. L'espèce est en effet aujourd'hui absente de sites autrefois fréquentés régulièrement (*e.g.* Mont-Royal, Cartierville).

**Tableau 4**
Liste des principales mentions de nidification du Pic à tête rouge depuis1980.

| LOCALITÉ | DATE | RÉFÉRENCE |
|---|---|---|
| Ile Ronde (Berthier) | 1980 | FNOQ |
| Harrington (Argenteuil) | 1981 | FNOQ |
| Breckenridge (Gatineau) | 1981 | FNOQ |
| Saint-Pierre-de-Montmagny | 1982 | *Am. Birds* 36: 958 |
| Breckenridge (Gatineau) | 1982 | FNOQ |
| Dundee/Cazaville | 1983 | P.Q.S.P.B |
| Rockburn | 1984 | SCF |
| Saint-Justin | 1986 | SCF |
| Philipsburg | 1985 | SCF |
| Cap-Saint-Jacques (Montréal) | 1985 | SCF |
| Granby (golf Les Cèdres) | 1986 | SCF |
| Tingwick | 1988 | SCF |

**Facteurs responsables:** Les facteurs responsables du déclin du Pic à tête rouge au cours du XXe siècle sont nombreux. Il semble que l'omniprésence de l'Étourneau sansonnet et son agressivité pour l'obtention des cavités de nidification creusées par le Pic à tête rouge, ainsi que la hausse du nombre d'oiseaux frappés par les automobiles (augmentation du traffic routier), ressortent comme les deux principaux (Bull 1974; Ouellet 1974; Terres 1980; Robbins *et al.* 1986; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). Le taux élevé d'accidents routiers s'explique par l'habitude que l'espèce a, contrairement aux autres pics, de s'alimenter en vol (Bent 1939; Bull 1974 ).

La perte d'habitats, via la coupe des arbres morts et l'agriculture intensive, constitue un autre facteur d'importance pouvant être associé au déclin du Pic à tête rouge (voir Ouellet 1974; Cadman *et al.* 1987). Ouellet (1974) mentionne également que la chasse qu'on lui faisait au XIXe siècle a certainement contribué au déclin. Ce même auteur mentionne qu'on chassait l'espèce pour son plumage, mais il est probable qu'on la chassait également pour les dégats qu'elle cause à l'occasion aux cultures de fruits (Bent 1939; Andrle et Carroll 1988).

Cadman *et al.* (1987) mentionnent que l'augmentation du nombre d'ormes morts (maladie hollandaise de l'orme) a récemment entraîné une faible hausse des effectifs en Ontario en procurant à l'oiseau des sites de nidification et des ressources alimentaires.

**Informations manquantes:** Importance des effectifs nicheurs; importance des facteurs limitatifs.

**Statut de l'espèce:**
**Québec:** *Espèce vulnérable;* ce pic n'a probablement jamais été abondant au Québec mais la population actuelle est fort probablement moins nombreuse que celle d'autrefois. De plus, ce pic est particulièrement sensible à différents facteurs qui, actuellement, sont toujours omniprésents.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* le Pic à tête rouge niche régulièrement dans le corridor du Saint-Laurent.

## Troglodyte à bec court
*Cistothorus platensis*

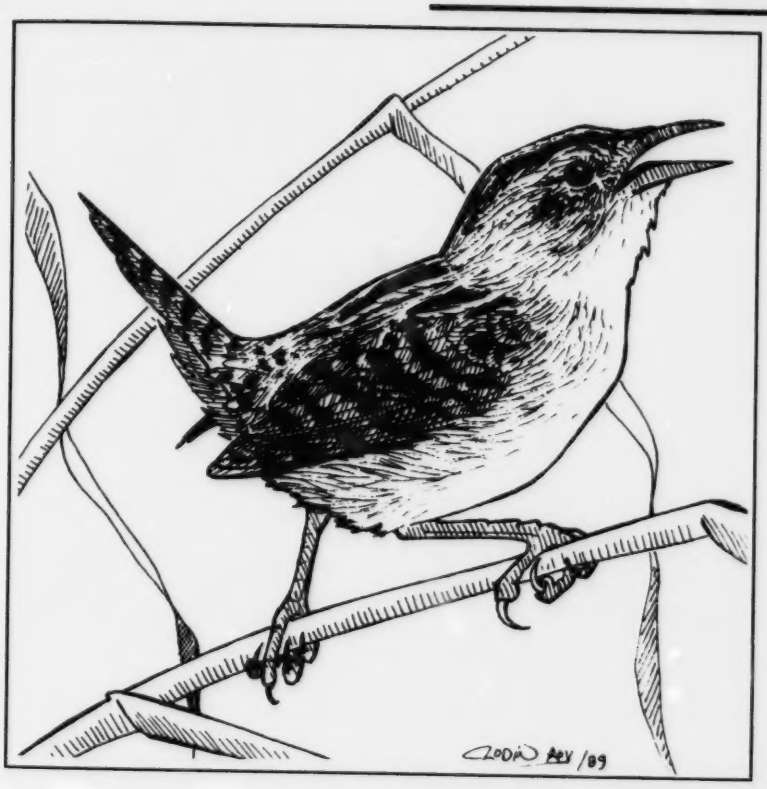

**Abondance et répartition:** Au Québec, le Troglodyte à bec court niche localement dans les basses terres du Saint-Laurent (jusqu'au cap Tourmente), dans le sud des Appalaches et possiblement dans le sud des Laurentides (Ouellet 1974; David 1980; Godfrey 1986). Très peu de sites de nidification sont actuellement connus. Entre 1984 et 1988, dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la nidification de cette espèce ne fut confirmée qu'à un seul endroit (Eardley). On sait toutefois que ce petit troglodyte niche probablement dans la région de Gatineau, de Plaisance, de Dundee, du Lac Saint-Pierre (île du Moine), de Saint-Ours, de Farham, de Val-Alain et en Estrie (lac Memphrémagog et lac Lovering) (SCF, données inédites; ÉPOQ). Les effectifs varient considérablement d'une année à l'autre, si bien qu'il est très difficile d'estimer l'abondance de la population québécoise.

Ailleurs au Canada, le Troglodyte à bec court niche dans le centre-est de l'Alberta, dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba, dans le sud et le nord-ouest (très localement) de l'Ontario et dans le sud du Nouveau-Brunswich (Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). Il niche également plus au sud jusqu'à l'Arkansas et au sud-est de la Virginie, au Mexique, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud (AOU 1983; Godfrey 1986).

**Habitat:** Le Troglodyte à bec court fréquente principalement les prés humides à carex où se rencontrent quelques buissons (*e.g.* aulnes et saules) dispersés, les marais (mais non les marais à quenouilles), les champs humides et les tourbières (Bull 1974; DeGraff *et al.* 1980; Terres 1980; AOU 1983; Laughlin et Kibbe 1985; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). L'espèce niche quelquefois en colonies (Terres 1980; Laughlin et Kibbe 1985). Celles-ci sont souvent instables, l'oiseau pouvant disparaître d'un site sans raison apparente.

**Tendance:** À l'échelle de l'Amérique du Nord, les effectifs de cette espèce apparaissaient à la baisse entre 1965 et 1979. Cette tendance fut notamment enregistrée pour la région des Grands Lacs et pour les États du nord-est de l'Amérique du Nord (Robbins *et al.* 1986). Il semble que l'aire de répartition de l'espèce ait également été réduite, du moins dans les États du nord-est des États-Unis (Farrand 1983).

En Ontario, où l'espèce se rencontre principalement dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, l'aire de nidification actuelle apparaît identique à celle d'autrefois (Cadman *et al.* 1987).

La population québécoise est peu connue. D'une part, il s'agit d'un oiseau assez difficile à localiser et d'autre part l'espèce n'utilise pas toujours les mêmes sites de nidification au cours des années, si bien qu'il est difficile de déterminer si les effectifs de l'espèce ont été réduits au fil des dernières décennies.

**Facteurs responsables:** Les facteurs responsables des baisses d'effectifs n'ont pas été clairement identifiés. Néanmoins, il se peut que la perte d'habitats reliée aux pratiques agricoles intensives et à l'urbanisation soit responsable, du moins partiellement, de la situation actuelle (Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988).

**Informations manquantes:** Importance des effectifs québécois; tendance de ces derniers; facteurs responsables de l'instabilité des colonies.

**Statut de l'espèce:** Le Troglodyte à bec court est respectivement classé menacé et *Special Concern Species* au Vermont et dans l'État de New York (Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988).

**Québec:** *Espèce vulnérable;* on ne connaît que quelques sites québécois où cette espèce se rencontre en période de nidification.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* certains des sites que fréquente l'espèce sont localisés dans le corridor du Saint-Laurent.

## Paruline azurée
*Dendroica cerulea*

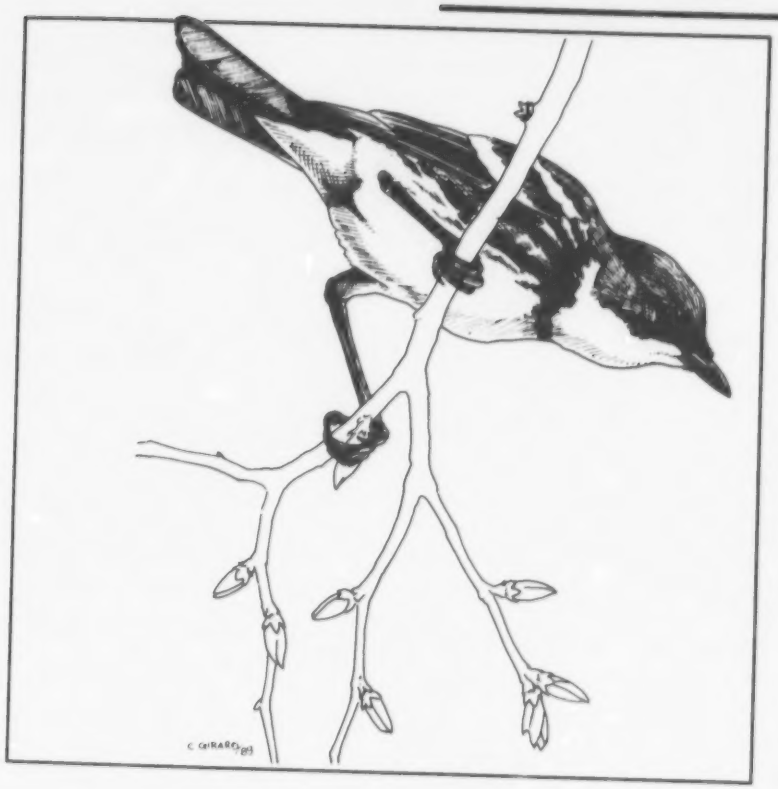

**Abondance et répartition:** Au Québec, la Paruline azurée niche uniquement dans le sud des basses terres du Saint-Laurent. L'espèce y est considérée comme un nicheur migrateur rare (Ouellet 1974; David 1980). La population québécoise compte probalement entre 5 et 10 couples nicheurs. Dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la présence de cette paruline fut notée à Rockburn (nidification confirmée), à Philipsburg et au mont Saint-Bruno (SCF, données inédites). La nidification de cette espèce fut de plus confirmée dans la région du lac La Blanche (comté Papineau) en 1987 (FNOQ).

De façon générale, l'aire de nidification de la Paruline azurée est limitée au centre-est et au nord-est des États-Unis. Ailleurs au Canada, l'espèce niche uniquement dans le sud de l'Ontario (Godfrey 1986). L'espèce s'y rencontre dans deux régions distinctes soit le long du Saint-Laurent et des Grands Lacs et dans la forêt carolinienne. La Paruline azurée est considérée peu commune dans cette province (Cadman *et al.* 1987).

**Habitat:** En période de nidification, la Paruline azurée fréquente principalement la strate supérieure des forêts décidues matures (Bent 1953; AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). L'espèce se rencontre régulièrement dans des forêts marécageuses et des forêts riparienes, du moins dans les États du nord-est des États-Unis (Bull 1974; DeGraff *et al.* 1980; Laughlin et Kibbe 1985).

**Tendance:** L'aire de nidification de cette paruline dans le nord-est des États-Unis s'est graduellement étendue depuis un siècle (Bull 1974; Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988). On croit qu'à partir du sud de l'Ontario, la Paruline azurée aurait atteint l'ouest de l'État de New-York et se serait ensuite répandue vers le sud, vers l'est et vers le nord (voir Bull 1974; Andrle et Carroll 1988). Ouellet (1966, 1967) croit que l'espèce est apparue au Québec via la vallée de la rivière Hudson et les basses terres du lac Champlain.

Bien que la présence de la Paruline azurée fut notée pour la première fois en 1950 au Québec, il est tout de même possible qu'elle ait été présente auparavant car elle est très discrète. En 1965, Henri Ouellet nota la présence de cette paruline sur les monts Saint-Hilaire, Rougemont et Yamaska (Ouellet 1966, 1967). L'espèce est depuis ce temps régulièrement observée dans la grande région de Montréal et ailleurs dans le sud-ouest de la province, mais le nombre de couples nicheurs y est minime. À titre d'ex-

emple, pour la période comprise entre 1962 à 1986, le fichier ÉFOQ ne compte que 28 mentions de présence de cette paruline. Il s'agit très certainement d'un des oiseaux nicheurs les plus rares de la province.

**Facteurs responsables:** Aucun facteur précis ne semble avoir été associé à l'expansion qu'a connue cette paruline au cours du XXe siècle.

**Informations manquantes:** Effectifs de la population québécoise.

**Statut de l'espèce:** La Paruline azurée est classée *Species of Special Concern* au Vermont, où seulement de 4 à 6 couples nichent (Laughlin et Kibbe 1985).

**Québec:** *Espèce vulnérable;* bien que cette espèce ne soit présente au Québec que depuis le début des années 1950, un petit nombre d'oiseaux y nichent probablement de façon régulière depuis ce temps. L'espèce est confinée à la grande région montréalaise et il est logique de croire que la population québécoise ne compte guère plus de 20 couples nicheurs. Les grandes forêts décidues matures associées à cette paruline sont aujourd'hui de plus en plus rares dans le sud-ouest de la province.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* cette paruline niche dans le corridor du Saint-Laurent.

## Bruant sauterelle
*Ammodramus savannarum*

**Abondance et répartition**: Au Québec, ce bruant niche uniquement dans le sud-ouest des basses terres du Saint-Laurent (Ouellet 1974; David 1980; Godfrey 1986). L'espèce y est considérée comme un nicheur migrateur rare (Ouellet 1974; David 1980). Dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la nidification de ce bruant ne fut confirmée qu'à deux reprises (Fort Coulonge et Melboro) (SCF, données inédites). Bien qu'il soit probable que l'espèce niche également ailleurs (*e.g.* Sainte-Marthe, Candiac, Franklin Centre, Mirabel), le nombre de couples nicheurs au Québec est certainement inférieur à 50.

Ce petit bruant nidifie principalement dans le centre et l'est des États-Unis, dans le sud du Mexique, en Amérique Centrale, dans les Antilles, en Colombie et en Équateur. Ailleurs au Canada, le Bruant sauterelle niche dans le centre-sud de la Colombie-Britannique, dans le sud de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario (AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987).

**Habitat:** Le Bruant sauterelle fréquente, en période de nidification, les champs abandonnés, les champs de foin et les prés. Il habite généralement des milieux plus secs que le Bruant des prés (AOU 1983; Laughlin et Kibbe 1985; Godfrey 1986). L'espèce se rencontre davantage dans les champs où les arbres sont absents et dans lesquels il y a alternance de zones à herbe courte et à herbe longue. En Ontario, le Bruant sauterelle fréquente souvent les champs sablonneux (Cadman *et al.* 1987).

**Tendance:** Les effectifs nord-américains de l'espèce ont apparemment grandement fluctué, notamment dans le nord-est du continent (Laughlin et Kibbe 1985; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). Entre 1965 et 1979, les effectifs de l'espèce, tels que dégagés par les BBS, apparaissaient à la baisse pour l'ensemble du continent. Un déclin était notamment enregistré dans la portion est du continent (Robbins *et al.* 1986). Depuis 1974, des tendances à la baisse furent également rapportées par de nombreux coordonnateurs régionaux de la revue *American Birds* (Tate 1986).

Au Québec, on sait que le Bruant sauterelle niche régulièrement dans la grande région de Montréal depuis plus de 60 ans (voir Ouellet 1974). Les oiseaux semblent toujours avoir été très peu nombreux et localisés. Depuis le début des années 1960, un pâturage situé sur le flanc sud du mont Rigaud est la seule station québécoise où ce bruant est régulièrement observé. En l'espace de 17 ans (de 1969 à 1985), la présence de cette espèce ne fut notée qu'à 71 reprises sur les feuillets d'observation utilisés par les ornitho-

logues québécois (ÉPOQ). Il est donc pratiquement impossible de déterminer si le Bruant sauterelle est actuellement moins abondant qu'autrefois.

**Facteurs responsables:** Le Bruant sauterelle a probablement bénéficié du déboisement et de la mise en culture de nombreuses terres à l'époque de la colonisation (Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988). Les fluctuations d'abondance sont attribuables à différents facteurs. La perte d'habitats associée à la regénération forestière, à l'urbanisation et à la culture intensive est probablement en partie responsable de cette situation (Bull 1974; Andrle et Carroll 1988). De plus, la coupe du foin tôt en saison force souvent les oiseaux à abandonner leurs nichées (Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988). Andrle et Carroll (1988) signalent également que l'usage intensif de pesticides contribue probablement à la situation actuelle.

**Informations manquantes:** Effectifs de la population québécoise.

**Statut de l'espèce:** Le Bruant sauterelle fut inscrit sur la Liste Bleue de la revue *American Birds* en 1974 et y apparaissait toujours en 1986 (Tate 1986). L'espèce est de plus classée *Species of Special Concern* dans les États de New-York et du Vermont (proposé) (Laughlin et Kibbe 1985; Andrle et Carroll 1988).

**Québec:** *Espèce vulnérable;* ce bruant ne niche au Québec que de façon très locale et la population compte très peu d'oiseaux. Il est probable que la population québécoise a toujours été très localisée et très peu abondante.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce vulnérable;* ce bruant niche dans le corridor du Saint-Laurent.

# Espèces menacées

Il s'agit des espèces présentes de façon régulière qui deviendront vraisemblablement en danger si les facteurs responsables de leur situation ne sont pas éliminés (*cf.* page 3). Les espèces menacées sont:

| | |
|---|---|
| Pygargue à tête blanche | *Haliaeetus leucocephalus* |
| Sterne de Dougall | *Sterna dougallii* |

## Pygargue à tête blanche
*Haliaeetus leucocephalus*

**Abondance et répartition:** Le Pygargue à tête blanche est confiné au continent nord-américain. Il niche localement depuis le nord-ouest de l'Alaska et le centre du Canada jusqu'au sud des États-Unis (Brownell et Oldham 1985; Godfrey 1986).

Au Québec, ce rapace nidifie très localement dans le centre et le sud de la province (AOU 1983; Godfrey 1986). Un certain nombre d'oiseaux hivernent dans le sud du Québec, principalement à l'île d'Anticosti, sur la Côte-Nord et dans le sud-ouest des Laurentides (David 1980; Brownell et Oldham 1985). Bien que l'aire de répartition québécoise soit assez vaste, très peu de sites de nidification sont connus. Au cours du projet de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, entre 1984 et 1988, la nidification du Pygargue à tête blanche ne fut confirmée qu'à l'île d'Anticosti (SCF, données inédites). Trois (3) nids y ont été localisés depuis le début des années 1980. On sait en outre que ce rapace se reproduit dans la région de Témiscamingue (1983), dans la Réserve faunique de la Vérendrye (1976), dans la région de Parent (1983), sur la Basse-Côte-Nord (années 1980) (FNOQ; Y. Aubry, comm. pers.).

Ailleurs au Canada, ce rapace niche de façon locale au Yukon, au Mackenzie (TNO), ainsi que dans toutes les provinces. La côte du Pacifique et les grands plans d'eau de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et du nord de l'Ontario constituent les principales zones de nidification du Pygargue à tête blanche au Canada. L'espèce hiverne principalement en Colombie-Britannique (notamment le long de la côte du Pacifique), dans l'ouest de l'Alberta, dans la région de l'Atlantique et en Ontario (Brownell et Oldham 1985; Gerrard et Ingram 1985; Godfrey 1986; Root 1988).

L'Alaska et la Colombie-Britannique comptent actuellement les populations de loin les plus abondantes en Amérique du Nord: environ 7 500 oiseaux nichent dans chacune de ces deux régions et il a déjà été estimé qu'entre 35 000 et 45 000 individus hivernent en Alaska (voir Brownell et Oldham 1985). Entre 500 et 1 000 couples nichent apparemment dans le nord de l'Ontario (*e.g.* Lake of the Woods) (voir Cadman *et al.* 1987). Au début des années 1980, 83 et 78 nids de pygargues furent respectivement dénombrés en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve (Austin-Smith 1985; Brazil 1985). Le nombre de couples nicheurs au Québec est probablement inférieur à 40.

**Habitat:** Le Pygargue à tête blanche niche en bordure ou à proximité de grands plans d'eau (lacs, rivières, fleuves, estuaires et côtes). L'espèce se rencontre souvent sur des îles. Le nid est habituellement construit dans un arbre de grande taille surplombant le milieu environnant. Le pygargue niche occasionnellement sur une corniche (AOU 1983; Brownell et Oldham 1985; Godfrey 1986; Andrle et Carroll 1988). Il semble que la distance séparant le site de nidification du plan d'eau soit fonction de la disponibilité d'arbres ou de falaises favorables à la localisation du nid (Brownell et Oldham 1985).

Le Pygargue à tête blanche hiverne à proximité de plans d'eau qui demeurent libres de glace (DeGraff *et al.* 1980; Brownell et Oldham 1985).

**Tendance:** Il est fort probable que ce rapace nichait autrefois dans tous les États américains, excepté Hawaï (Brownell et Oldham 1985). On croit que le nombre d'oiseaux a lentement décliné au fur et à mesure que l'urbanisation s'est amplifiée. De plus, à la suite de la Deuxième Guerre Mondiale, le nombre de Pygargues à tête blanche a chuté rapidement et drastiquement dans de nombreuses sections de l'aire de nidification de l'oiseau. Des études alors effectuées en Floride montrèrent que le succès de reproduction de l'espèce dégringolait de façon alarmante: en 1947, 41% des couples nicheurs n'avaient pas produit de jeunes et en 1950 ainsi que 1957, cette proportion passa respectivement à 78% et 86%. La même tendance fut par la suite observée dans plusieurs régions américaines. Le nombre de couples nicheurs passa par exemple de 35 (1937) à 2 (1965) au New Jersey, de 20 (1959) à 5 (1979) dans l'Ohio et d'environ 40 à 4 dans l'État de New York (voir Sprunt 1969; Brownell et Oldham 1985; Andrle et Caroll 1988). La nidification de ce rapace est aujourd'hui chose du passé dans quelque 17 États américains (Brownell et Oldham 1985).

Le déclin des effectifs fut également remarquable en période de migration et sur les aires d'hivernage. Le nombre de pygargues observés à deux sites de migration d'importance dans l'est des États-Unis, Hawk Mountain (Pennsylvanie) et Cape May (New Jersey), baissa de façon substantielle au cours des années 1950 et 1960. De plus, la proportion d'immatures observés au premier de ces sites passa de 36,5%, entre 1931 et 1945, à seulement 23,1% entre 1954 et 1960 (Spofford 1969a; Sprunt 1969).

De façon générale, le déclin de l'espèce au Canada ne s'est pas fait sentir aussi fortement que chez nos voisins du sud. Une tendance semblable à celle observée aux États-Unis fut tout de même enregistrée à certains endroits. Le nombre d'oiseaux hivernant dans certaines régions du Nouveau-Brunswick (*e.g.* rivière Saint-Jean) a par exemple considérablement chuté (Stocek 1985). Des baisses du succès de reproduction de l'espèce furent de plus notées dans le nord-ouest de l'Ontario de 1966 à 1974 (Grier 1985). Le sud de cette province représente la région canadienne où le déclin du Pygargue à tête blanche fut le plus drastique. L'espèce y était considérée commune jusqu'au début des années 1950 et, en l'espace d'une dizaine d'années, la population nicheuse fut réduite à moins de 10 couples (Cadman *et al.* 1987).

Depuis quelques années, la situation de cet oiseau semble s'améliorer, du moins régionalement. On sait par exemple que le succès de reproduction de certaines populations (*e.g.* nord de l'Ontario, Michigan, baie Chesapeake) est à la hausse depuis plusieurs années. Au Canada, les effectifs des populations de la Nouvelle-Écosse, du nord de l'Ontario, du centre de la Saskatchewan et de la côte de la Colombie-Britannique sont stables ou à la hausse (voir Fyfe 1976; Brownell et Oldham 1985; Gerrard et Ingram 1985). Au Québec, on connaît peu de chose quant à l'abondance historique de cette espèce. Ouellet (1974) croit néanmoins que le Pygargue à tête blanche nichait dans la région de Montréal, le long du Saint-Laurent et du Richelieu, au moment où l'activité humaine y était faible. On sait de plus que l'espèce était autrefois assez commune et nichait dans la région de Godbout (Dionne 1906). L'espèce est probablement beaucoup plus rare de nos jours qu'elle ne l'était autrefois.

**Facteurs responsables:** De nombreux facteurs peuvent être associés au déclin qu'a subi le Pygargue à tête blanche en Amérique du Nord. Néanmoins, parmi l'ensemble de ces derniers, l'accumulation des pesticides organochlorés dans les tissus de l'oiseau constitue le principal responsable des baisses d'effectifs survenues à partir des années 1950 (Andrle et Carroll 1988). La baisse du succès de reproduction de l'espèce dans le nord de l'Ontario fut notamment causée par ce facteur (Grier 1985). Certains de ces pesticides, particulièrement le DDE (métabolite du DDT) et la dieldrine, peuvent en effet entraîner, selon leur concentration, l'amincissement de la coquille de l'oeuf, la mort de l'embryon ou tout simplement l'empoisonnement des adultes (voir Brownell et Oldham 1985). La concentration de ces produits s'intensifiant via la chaîne alimentaire, on comprend facilement que le Pygargue à tête blanche, qui se nourrit principalement de poissons, ait été sérieusement affecté par leurs effets néfastes.

De plus, le Pygargue à tête blanche, tout comme l'Aigle royal, fut longtemps considéré comme un oiseau nuisible. Plusieurs furent ainsi abattus par les francs-tireurs au cours du XXe siècle. Au Canada comme aux États-Unis, des primes furent longtemps versées à qui abattait une de ces espèces. À titre d'exemple, plus de 100 000 de ces rapaces furent abattus en Alaska entre 1917 et 1952 (Sprunt 1969; Mackenzie 1977). La disparition presque totale du pygargue dans le sud de l'Ontario est partiellement attribuable à ce facteur (Cadman *et al.* 1987). Bien que l'espèce soit aujourd'hui protégée partout en Amérique du Nord, le nombre d'individus abattus à chaque année demeure considérable (Sprunt 1969; Brownell et Oldham 1985).

Un certain nombre d'oiseaux meurent également à la suite de collisions avec des lignes de transport électrique. On sait de plus que l'espèce est à l'occasion électrocutée, capturée accidentellement par des trappeurs et empoisonnée suite à l'ingestion d'appâts mortels destinés à certains animaux (*e.g.* loups, coyotes). La perte d'habitats et les dérangements associés à l'Homme sont également des facteurs ayant affecté l'espèce (Sprunt 1969; Mackenzie 1977; Brownell et Oldham 1985).

**Informations manquantes:** Localisation et nombre de couples reproducteurs; importance actuelle des facteurs limitatifs (*e.g.* francs-tireurs, dérangements humains); tendance québécoise des effectifs; succès de reproduction.

**Statut de l'espèce:** Mis à part le Washington, l'Orégon, le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan, où le Pygargue à tête blanche est classé comme une espèce menacée, tous les États américains (sauf l'Alaska) considèrent l'oiseau comme une espèce en danger de disparition. Au Canada, le pygargue est classé en danger de disparition dans les deux seules provinces possédant une législation relative aux espèces menacées, à savoir en Ontario et au Nouveau-Brunswick (Stocek 1985; Cadman *et al.* 1987).

**Québec:** *Espèce menacée*; la nidification de cette espèce au Québec ne fut confirmée qu'à très peu de sites au cours des dernières années. Il est probable que le pygargue nidifie à quelques endroits qui nous sont inconnus mais il est tout de même juste de croire qu'il s'agit d'un des oiseaux dont

la population nicheuse est parmi les moins nombreuses sur le territoire québécois. De plus, la population québécoise est certainement moins abondante aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Différents facteurs ont probablement contribué à la baisse d'effectifs et il est permis de croire que les mortalités attribuables aux francs-tireurs et aux captures accidentelles par les trappeurs constituent chez cet oiseau un facteur limitatif inquiétant.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce menacée;* ce rapace niche et se rencontre régulièrement dans le corridor du Saint-Laurent (*e.g.* île d'Anticosti).

## Sterne de Dougall
*Sterna dougallii*

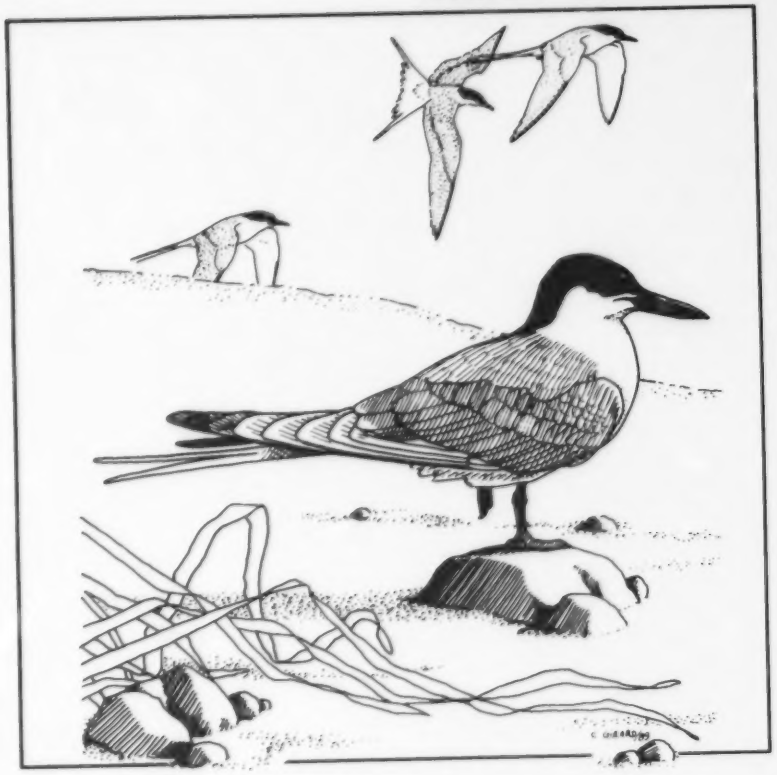

**Abondance et répartition:** Au Québec, la Sterne de Dougall se reproduit uniquement aux Iles-de-la-Madeleine. Bien que l'espèce y est observée plus ou moins régulièrement depuis 1972, la nidification n'y fut confirmée que récemment. Un nid contenant des oeufs fut localisé en 1987 à l'île d'Entrée et des jeunes incapables de voler furent photographiés à l'île aux Cochons en 1988 (tableau 5). Cette espèce n'a jamais été observée dans d'autres régions du Québec.

La Sterne de Dougall niche localement sur les rives est et ouest de l'Atlantique-Nord, de l'océan Indien et sur certaines îles du sud du Pacifique (Cramp *et al.* 1985; Godfrey 1986). Ailleurs au Canada, elle niche localement en Nouvelle-Écosse et possiblement au Nouveau-Brunswick (une nidification en 1979). De plus, des oiseaux ont été observés exceptionnellement à Terre-Neuve et en Ontario. Aux États-Unis, les plus grosses colonies sont situées au Massachusetts et dans l'État de New York (Buckley et Buckley 1981; Kirkham et Nettleship 1985; Andrle et Carroll 1988).

Cette sterne représente un des oiseaux les moins abondants au pays. On y évalue la population à quelque 100 ou 125 couples nicheurs (environ 3 100 en Amérique du Nord), dont la presque totalité est confinée à 3 sites de la Nouvelle-Écosse. La population québécoise compte probablement moins de 5 couples (Kirkham et Nettleship 1985, 1986).

**Habitat:** La Sterne de Dougall niche habituellement sur des îles côtières et plus rarement sur le continent. L'espèce niche en colonies, le plus souvent en compagnie d'autres espèces de sternes et ne représente habituellement qu'un faible pourcentage de la colonie. En Amérique du Nord, la Sterne de Dougall nidifie toujours en compagnie de la Sterne pierregarin (Kirkham et Nettleship 1985; Godfrey 1986; voir aussi Bent 1921).

L'habitat de nidification comprend habituellement une végétation dense permettant à l'oiseau de s'abriter. Le nid est localisé à même le sol et est assez rudimentaire. La Sterne de Dougall niche à l'occasion sous les roches et dans les marais salants. En Nouvelle-Écosse, l'habitat de nidification varie. À l'île de Sable, on retrouve par exemple des nids au travers les touffes de graminées (ammophiles) et sous de grosse pierres (Kirkham et Nettleship 1985).

**Tableau 5**
Liste des mentions de présence et de nidification de la Sterne de Dougall aux Iles-de-la-Madeleine*.

| DATE | OBSERVATION | SITE |
|---|---|---|
| 22-06-1972 | 11 adultes | Pointe-au-Loup |
| 22-08-1972 | 3 individus | Pointe-au-Loup |
| 28-06-1973 | 1 ou 2 individus | Pointe-au-Loup |
| 02 et 05-07-1973 | 1 ou 2 individus | Pointe-au-Loup |
| 13-07-1973 | 1 femelle (collectionnée) | Pointe-au-Loup |
| 16-07-1973 | 4 individus | Pointe-au-Loup |
| 14-08-1973 | 2 individus | Pointe-au-Loup |
| 22-08-1973 | 2 individus | Dune du Sud |
| 26-06-1974 | 2 individus | Dune du Sud |
| 15, 29 et 30-06-1974 | 2 individus | Pointe-au-Loup |
| 30-08-1980 | 1 individu | ? |
| 01-08-1981 | 2 individus | Pointe-au-Loup |
| 14-07-1982 | 1 individu | Havre-aux Basques |
| 23-07-1982 | 2 individus | Havre-aux Basques |
| 04-08-1982 | 3 individus | ? |
| 15-06-1983 | 1 individu | Havre-aux Basques |
| 06-08-1983 | 2 individus | Sandy Hook |
| 30-07-1984 | ? | Sandy Hook |
| été 1987 | 1 nid | Grande-Entrée |
| été 1988 | 6 adultes et 2 poussins | Ile aux Cochons |

* Les informations contenues dans ce tableau proviennent principalement de Hardy (1979), de Kirkham et Nettleship (1985), du Bulletin ornithologique (Club des ornithologues du Québec), et de la revue *American Birds*.

**Tendance:** Depuis les années 1930, les effectifs nord-américains de cette sterne ont été réduits de 70%. Ils chutèrent de façon particulièrement marquée entre 1941-52 et 1972-78. À titre d'exemple, le nombre de couples nicheurs au Massachusetts est passé d'environ 6 500, en 1941, à moins de 4 000 en 1952. Il a par la suite chuté rapidement pour atteindre 1 600 en 1978 (Nisbet 1983). Durant la même période, la Sterne de Dougall disparut de la Virginie (1927), du Maryland (fin des années 1930) et du New Hampshire (1955) (voir Buckley et Buckley 1981; Kress *et al.* 1983; Kirkham et Nettleship 1985). Une tendance similaire fut notée dans le nord-ouest de l'Europe au cours des années 1970 (Cramp *et al.* 1985).

Depuis le début des années 1980, la situation sur la côte est des États-Unis semble néanmoins s'être améliorée. Des hausses ont par exemple été notées au Massachusetts, où 1 980 couples nichaient en 1982 (Nisbet 1983; Kress *et al.* 1983). En Nouvelle-Écosse, où la population a décliné depuis le tournant du siècle, notamment entre 1971 et 1976, le nombre de Sternes de Dougall apparaît assez constant depuis quelques années (Kirkham et Nettleship 1986).

Au Québec, il est impossible d'être certain depuis combien de temps cette sterne niche aux Iles-de-la-Madeleine. Il est néanmoins probable qu'elle s'y

reproduit depuis le début des années 1970, période à partir de laquelle des oiseaux y ont été régulièrement observés.

**Facteurs responsables:** On croit que la récolte des oeufs et des adultes par l'Homme est en partie responsable du déclin de la Sterne de Dougall. Cet oiseau, comme de nombreuses autres espèces coloniales, fut en effet considérablement exploité pour ses oeufs et ses plumes jusqu'au début du XXe siècle. De plus, beaucoup de sternes sont encore capturées sur les aires d'hivernage, notamment en Guyane (aussi en Afrique), et il est probable que la chute des effectifs notée au cours des années 1970 ait été causée par ce braconnage. (voir Buckley et Buckley 1981; Cramp *et al.* 1985; Kirkham et Nettleship 1985, 1986; Andrle et Carroll 1988).

L'expansion de certains goélands (G. argenté, G. à manteau noir) depuis plus de 50 ans a également nui à la Sterne de Dougall. Cette expansion a entraîné le déplacement de nombreuses colonies de sternes et une hausse importante du taux de prédation (Nisbet 1983). Kirkham et Nettleship (1986) croient que cette omniprésence des goélands a sérieusement affecté la population de Sternes de Dougall de la Nouvelle-Écosse. On peut toutefois difficilement savoir si la qualité et le nombre d'habitats favorables à cette espèce ont diminué. Il existe, par exemple, de nombreux sites de nidification utilisés par la Sterne pierregarin et la Sterne arctique où la Sterne de Dougall est absente. Cette dernière apparaît plus sélective dans le choix de ses sites de nidification et d'alimentation et il est possible que cette spécialisation limite en quelque sorte la répartition de l'espèce (Kirkham et Nettleship 1985).

**Informations manquantes:** Nombre exact de couples nicheurs; tendance québécoise des effectifs; facteurs responsables de l'instabilité des couples nicheurs.

**Statut de l'espèce:** La Sterne de Dougall est considérée comme une espèce menacée par le COSEWIC.

**Québec:** *Espèce menacée*; nos connaissances sur le statut québécois de la Sterne de Dougall sont très réduites. Bien que la nidification n'ait été confirmée que récemment, l'espèce niche probablement aux Iles-de-la-Madeleine depuis plusieurs années (années 1970). La répartition de l'espèce sur le pourtour de l'Atlantique-Nord peut laisser croire que l'espèce était jadis présente aux Iles-de-la-Madeleine, mais était passée inaperçue jusqu'au début des années 1970. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de juger si le nombre d'oiseaux a varié au cours des années. Nous savons seulement que le nombre d'oiseaux observés annuellement est très faible. Nous croyons que cette petite population pourrait, dans les années qui viennent, aussi bien augmenter que disparaître.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce menacée*; la Sterne de Dougall niche uniquement dans le corridor du Saint-Laurent (Iles-de-la-Madeleine).

# Espèces en danger

Il s'agit des espèces présentes de façon régulière qui sont vraisemblablement appelées à disparaître à plus ou moins brève échéance (*cf.* page 3). Les espèces en danger sont:

| | |
|---|---|
| Pluvier siffleur | *Charadrius melodus* |
| Sterne caspienne | *Sterna caspia* |
| Pie-grièche migratrice | *Lanius ludovicianus* |

## Pluvier siffleur
*Charadrius melodus*

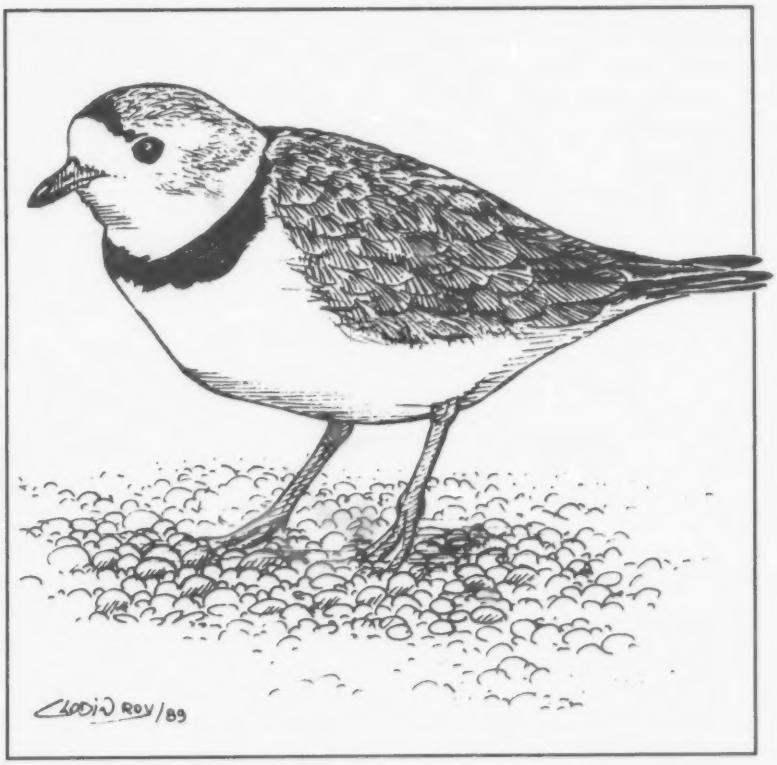


**Abondance et répartition:** Au Québec, ce petit pluvier niche aux Iles-de-la-Madeleine. En 1987, on y recensa 37 couples nicheurs (Shaffer et Pineau 1987). Ces îles constituent actuellement l'unique site de nidification d'importance de la province.

L'espèce niche également de façon très locale sur la Basse-Côte-Nord et possiblement en Gaspésie. Dans le premier cas, les mentions les plus récentes proviennent de Chevery, de Moisie et de l'archipel de Mingan, alors que pour la Gaspésie, les seules mentions de nidification datent de 1929 et de 1968 (tableau 6). Il faut en outre noter qu'aucun Pluvier siffleur ne fut observé en 1988 lors d'un recensement des plages de la Côte-Nord (entre Port Cartier et Kégashka) et de la baie des Chaleurs (Demers et Laporte 1988; *Am. Birds* 42: 1271).

Le Pluvier siffleur niche uniquement au Canada et aux États-Unis. Au Canada, ailleurs qu'au Québec, il niche dans le sud-est de l'Alberta, dans le centre-sud de la Saskatchewan et du Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve (Haig 1985; Godfrey 1986). L'espèce nichait autrefois en Ontario, où la dernière mention de nidification fut notée en 1977 (Cadman *et al.* 1987). Aux États-Unis, l'espèce niche localement dans 18 États, dont seulement 7 comptaient 100 oiseaux ou plus en 1984 (Nebraska 600; Dakota du Nord 376; Massachusetts 250; Virginie 200; New York 200; New Jersey 160; Dakota du Sud 160). Au Canada, on évalue la population entre 1 447 et 2 046 individus, dont environ la moitié niche en Saskatchewan. Aux États-Unis, le nombre d'oiseaux nicheurs est d'environ 2 183 à 2 196. La population mondiale de Pluviers siffleurs est donc estimée à quelque 4 000 oiseaux (entre 3 630 et 4 242)(Haig 1985).

**Habitat:** Le Pluvier siffleur niche principalement sur les plages sablonneuses des lacs de grande superficie (dans les Prairies), du golfe du Saint-Laurent et de la côte Atlantique. Dans les Prairies, l'oiseau fréquente souvent les lacs alcalins peu profonds et les étangs à substrat de cailloux, de graviers ou de boue. Aux États-Unis, et possiblement au Québec, l'espèce se rencontre également sur les barres de sable formées à l'embouchure des rivières. Les habitats fréquentés par ce pluvier sont souvent modifiés par les changements du niveau d'eau, détruits et recréés par les orages et les tempêtes (voir Wilcox 1959; Haig 1985; Cadman *et al.* 1987).

Aux Iles-de-la-Madeleine, le Pluvier siffleur niche sur les plages, là où le sable est parsemé de cailloux et de coquillages (Shaffer et Pineau 1987).

**Tableau 6**
Liste des principales mentions de présence et de nidification du Pluvier siffleur sur la Basse-Côte-Nord et en Gaspésie (compilées par P. Laporte, Service canadien de la faune).

| LOCALITÉS | DATE | OBSERVATION | RÉFÉRENCE |
|---|---|---|---|
| Natashquan | 31-05-1909 | 2 ad. | Towsend (*Auk* 30: 4) |
| Natashquan | 25-07-1912 | 2 ad.; 2 j. | Towsend (*Auk* 30: 4) |
| Natashquan | 03-07-1915 | 1 ind. | Towsend (*Auk* 30: 4) |
| Pointe Natashquan | 04-06-1928 | 1 ad. | Todd (1963) |
| Natashquan | 27-06-1928 | 1 ad. | Lewis (1928) |
| Natashquan | 29-06-1932 | 2 ad. | Lewis (1934) |
| Sept-Iles | ? (1947) | 1 ind. | Todd (1963) |
| Havre Saint-Pierre | juillet 1979 | 6 ind. | *Am. Birds* 35: 922 |
| Ile aux Goélands | 28-06-1981 | 2 ind. | Bull. Ornithol. 26: 62 |
| Havre Saint-Pierre | 22-07-1981 | 2 ind. | *Am. Birds* 35: 922 |
| Moisie | 30-07-1982 | 2 ad.; 2 j. | *Am. Birds* 37: 159 |
| Chevery | 07-07- 1986 | 2 ad.; 3 j. | *Am. Birds* 40: 1181 |
| New-Carlisle | 22-06-1929 | 1 nid (4 oeufs) | Bisson et Poulin (1982) |
| Coin-du-Banc | 14-07-1955 | 1 ind. | P.Q.S.P.B.(1955) |
| Coin-du-Banc | 16-07-1955 | 1 ind. | P.Q.S.P.B. (1955) |
| Paspébiac | 12-07-1968 | 1 ad.; 3 j. | Bisson et Poulin (1982) |
| Paspébiac | 01-06-1970 | 2 ad. | David (1980) |
| Carleton | 05-08-1973 | 1 ind. | Bull. Ornithol. 18: 42 |

**Tendance:** Il est difficile d'évaluer avec certitude les effectifs de cette espèce au siècle dernier. On estime cependant que le Pluvier siffleur était une espèce abondante, ou commune, avant la fin du XIXe siècle. Le nombre d'oiseaux a par la suite grandement diminué et, par suite de la protection qui lui fut accordée en 1913, les effectifs augmentèrent (voir Bent 1929; Bull 1974; Cadman *et al.* 1987).

Depuis quelques décennies toutefois, la population de ce petit pluvier apparaît sérieusement en déclin. Les baisses les plus drastiques ont été enregistrées dans la région des Grands Lacs, où l'espèce a été extirpée de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio et de la Pennsylvanie (Haig 1985). De plus, le Pluvier siffleur ne niche apparemment plus en Ontario, où la population comptait autrefois de 152 à 162 couples nicheurs (Cadman *et al.* 1987). La situation est pratiquement identique dans l'État de New York, où le Pluvier siffleur nichait jadis sur les rives du lac Ontario. Au milieu des années 1930, 52 pluviers (26 couples) nichaient dans cette région et, mis à part une nichée rapportée en 1984, l'espèce ne s'y est pas reproduite depuis 1955 (voir Bull 1974; Andrle et Carroll 1988).

Il est beaucoup plus difficile d'évaluer la tendance des effectifs de l'espèce dans les provinces des Prairies puisque le suivi des populations ne se fait que depuis quelques années. On sait néanmoins que le succès de reproduction et la répartition du Pluvier siffleur au lac Manitoba ont été grandement réduits ces derniers temps (Haig 1985). Haig (1985) mentionne de plus que

seulement 20% des sites manitobains autrefois fréquentés par les pluviers le sont aujourd'hui.

La situation dans les Maritimes n'est guère plus reluisante. En Nouvelle-Écosse, où nichaient entre 64 et 69 couples en 1983, il a été estimé que le déclin de l'espèce se faisait au rythme de 1 couple par année depuis 1975. Le succès de reproduction des oiseaux nichant dans le Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard apparaît de plus très faible. Finalement, l'aire de répartition de l'espèce à Terre-Neuve semble avoir été considérablement réduite (voir Haig 1985).

Au Québec, le seul site de nidification relativement bien connu demeure les Îles-de-la-Madeleine. Il est fort possible que le nombre d'oiseaux fréquentant cet archipel ait décliné depuis quelques années. À la fin des années 1800 et au début du XXe siècle, le Pluvier siffleur y était apparemment «abondant». En 1969, on estimait que la population ne comptait pas moins de 50 couples et, en 1970 et 1971, le nombre de pluviers (jeunes inclus) présents sur les plages entre le 15 juillet et le 15 août fut évalué à plus de 250 (voir McNeil *et al.* 1973). Mousseau *et al.* (1976) évaluaient qu'entre 50 et 70 couples nichaient aux Îles-de-la-Madeleine au milieu des années 1970. Il faut toutefois être conscient du fait que les *estimés* réalisés au cours des années 1970 peuvent difficilement être comparés à l'*inventaire exhaustif* de 1987 (37 couples nicheurs), si bien qu'il est à toute fin pratique impossible d'affirmer que la population des Îles-de-la-Madeleine est aujourd'hui moins nombreuse que dans les années 1970, bien qu'on puisse le soupçonner.

Ailleurs au Québec, il est impossible de parler de tendance puisque les informations ne sont que fragmentaires. Bien que le Pluvier siffleur a niché sur la Basse-Côte-Nord, cette région, située à l'extrême limite nord de l'aire de l'espèce, n'est peut-être fréquentée que de façon irrégulière ou par peu d'individus. Quant à la côte gaspésienne de la baie des Chaleurs (tableau 6), le nombre très faible de présences dans une région aussi facilement accessible laisse croire qu'il ne s'agit que d'une aire marginale.

**Facteurs responsables**: Le déclin du Pluvier siffleur est attribuable à différents facteurs. Les plus souvent mentionnés sont la hausse des activités de récréation sur les sites favorables à la nidification de l'oiseau, le contrôle artificiel des niveaux d'eau et la prédation (Haig 1985).

Le premier de ces facteurs a grandement affecté l'espèce, notamment dans la région des Grands Lacs. La circulation des véhicules motorisés (tout terrain, trimotos, autos) et des piétons sur les plages habitées par le Pluvier siffleur peut par exemple entraîner la destruction des oeufs et des jeunes. Elle constitue de plus une cause importante de dérangement pouvant affecter le succès de reproduction des oiseaux et augmenter la vulnérabilité de ces derniers à d'autres facteurs comme la prédation (Bull 1974; Haig 1985; Hayman *et al.* 1986; Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988; Paquin 1988).

Le contrôle des niveaux d'eau est également évoqué souvent. On sait que de nombreux habitats ont disparu en raison de ce facteur. Au Mexique par exemple, où un certain nombre de pluviers hivernent, le niveau d'eau de

nombreuses lagunes fut stabilisé pour y permettre le développement de pêcheries. Le même phénomène s'est de plus produit aux États-Unis en raison des nombreux développements domiciliaires côtiers. Cette stabilisation des niveaux d'eau affecte directement le Pluvier siffleur puisque qu'elle entraîne la disparition des plages et des bandes de sable naturellement formées par les marées et le vent. Évidemment, l'espèce est de plus affectée par la perte directe d'habitats associée à la construction domiciliaire (Haig 1985; voir aussi Cadman *et al.* 1987).

Aux Iles-de-la-Madeleine, le dérangement humain constitue une menace importante: en 1987, 9% des nids de Pluviers siffleurs furent écrasés par des véhicules motorisés. De plus, il est fort probable que les dérangements humains affectent indirectement les oiseaux (abandon des nids, hausse de la vulnérabilité des oiseaux, etc.). Il faut également noter qu'environ 17% des nids furent détruits par des facteurs naturels comme les hautes marées et les tempêtes en 1987 (voir Shaffer et Pineau 1987; Paquin 1988).

**Informations manquantes:** Effectifs nicheurs sur la Côte-Nord; importance véritable du déclin aux Iles-de-la-Madeleine; facteurs limitatifs locaux qui empêchent la population de croître.

**Statut de l'espèce:** Ce petit pluvier fait partie des quelque 1 000 oiseaux du monde considérés comme menacés de disparition par l'*International Council for Bird Preservation* (Collar et Andrew 1988). Le Pluvier siffleur est également inscrit sur la liste des espèces en danger de disparition des États de New York, de l'Illinois, de l'Indiana, du Missouri, du Minnesota, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du Wisconsin (Haig 1985). Il est de plus inscrit sur la Liste Bleue d'*American Birds* depuis 1973 (voir Tate 1986).

À l'échelle du Canada, ce petit pluvier est officiellement désigné comme une espèce en danger de disparition. La classification de l'oiseau est similaire en Ontario.

**Québec:** *Espèce en danger;* on est en droit de soupçonner que les effectifs de l'espèce aux Iles-de-la-Madeleine ont été réduits au cours des dernières décennies. Les autres régions du Québec propices à la nidification de ce petit pluvier sont limitées à la Basse-Côte-Nord et à la baie des Chaleurs, où l'espèce est à toute fin pratique absente. Les dérangements humains constituent une menace pour les oiseaux nicheurs des Iles-de-la-Madeleine. La situation québécoise de cette espèce apparaît toutefois moins précaire qu'ailleurs en Amérique du Nord. On sait par exemple que ce petit pluvier occupe, aux Iles-de-la-Madeleine, toutes les sections de plages où son habitat se rencontre (Shaffer et Pineau 1987). Nous croyons que le présent statut de l'espèce devra être revisé si les inventaires futurs montrent une stabilité ou une hausse des effectifs.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce en danger;* tous les sites de nidification actuellement connus sont localisés dans le corridor du Saint-Laurent.

## Sterne caspienne
*Sterna caspia*

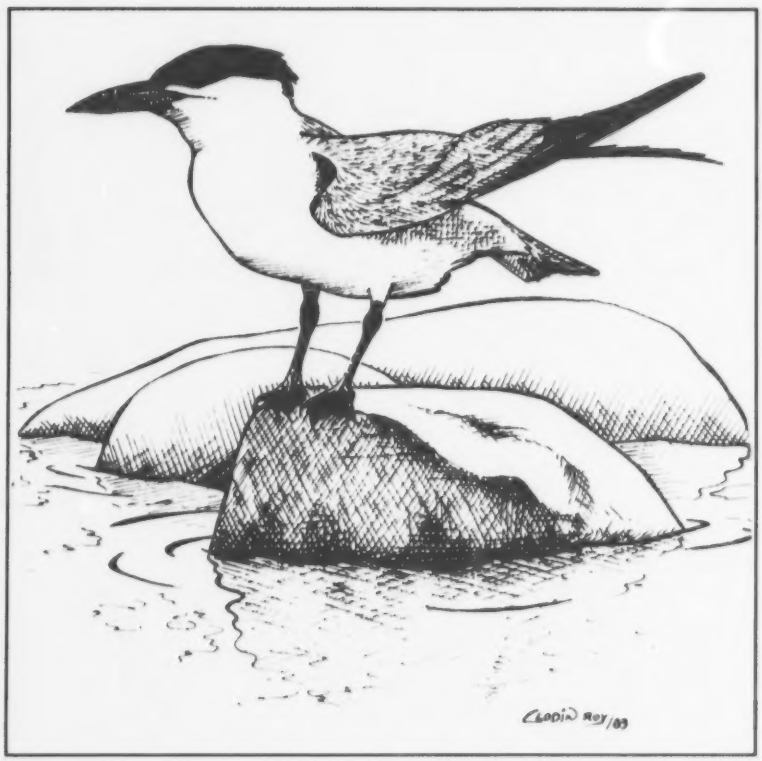

**Abondance et répartition:** La Sterne caspienne est une espèce très cosmopolite. Elle se rencontre localement sur tous les continents, excepté l'Amérique du Sud et l'Antarctique (Martin 1978b; Cramp *et al.* 1985).

Au Québec, la Sterne caspienne niche uniquement sur l'île à la Brume (Fog Island), sur la Basse-Côte-Nord. On sait cependant qu'un couple a niché sur les îles Galibois (Basse-Côte-Nord) en 1976 (*Am. Birds* 30: 931). De plus, il est possible que l'espèce ait niché aux Iles-de-la-Madeleine en 1972 (voir McNeil *et al.* 1973). Il existe en outre quelques mentions de présence estivale dans le Haut-Saint-Laurent, le Bas-Saint-Laurent, la baie des Chaleurs (Chandler) et à l'intérieur des terres (*Am. Birds* 29: 946, 31: 1115, 32: 1141, 33: 847, 36: 957, 39: 889, 40: 1181, 41: 1413). Il n'existe toutefois aucun indice de nidification de l'espèce dans ces régions. La population nicheuse du Québec ne compte que quelques individus, fort probablement moins de 30.

Ailleurs au pays, la Sterne caspienne niche très localement dans le sud du Mackenzie (TNO) et dans le nord de l'Alberta. Elle niche également dans le centre de la Saskatchewan, dans le centre et le sud du Manitoba, en Ontario, au Labrador et à Terre-Neuve (Martin 1978b; Lock 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). La population canadienne, qui comptait un peu plus de 5 000 couples à la fin des années 1970, est principalement concentrée au Manitoba (59,0%) et dans le sud de l'Ontario (35,5%)(Martin 1978b; Lock 1983).

**Habitat:** En Amérique du Nord, la Sterne caspienne niche presque toujours sur de petites îles situées à une certaine distance de la terre ferme. Elle se rencontre à la fois sur les grands lacs, les rivières et les côtes. Elle niche le plus souvent en colonies là où la végétation est absente ou peu abondante (*e.g.* îles sablonneuses ou rocailleuses). L'espèce niche habituellement en compagnie de d'autres espèces de sternes et de goélands (Martin 1978b; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987).

La Sterne caspienne s'alimente exclusivement de poissons, qu'elle capture la plupart du temps en plongeant (Martin 1978b).

**Tendance:** Contrairement à l'Europe, où l'aire de nidification de la Sterne caspienne fut considérablement réduite au cours du XXe siècle (Cramp *et al.* 1985), les régions fréquentées par l'oiseau au Canada ne semblent pas avoir beaucoup varié au cours de la même période. Les effectifs de la

population canadienne ont toutefois grandement varié dans certaines régions (Martin 1978b).

Le nombre de Sternes caspiennes nichant dans la région canadienne des Grands Lacs a par exemple décliné entre 1925 et 1960. Néanmoins, les effectifs de la population ont augmenté de 50% au cours des années 1970 et du début des années 1980 (Ludwig 1965; Blokpoel 1983; Cadman *et al.* 1987). Du côté américain des Grands Lacs, une hausse des effectifs fut également notée au cours de la même période (Shugart et Scharf 1983).

Dans l'Ouest et à Terre-Neuve, il ne semble pas exister suffisamment de données relatives aux différentes colonies pour dégager une tendance générale. On sait néanmoins que les effectifs de certaines colonies du Manitoba (*e.g.* Little George Is.) sont à la hausse depuis les années 1970 (Martin 1978b; Montevecchi 1983).

La situation apparaît beaucoup plus problématique au Québec, où les effectifs de l'unique colonie (île à la Brume) ont fortement chuté depuis 100 ans (tableau 7, figure 2). Quelque 200 couples nichaient apparemment sur cette île de la Basse-Côte-Nord à la fin du siècle dernier (voir Todd 1963). Depuis 1925, le nombre de Sternes caspiennes qui fréquentent le site est régulièrement recensé par le Service canadien de la faune. Entre 60 et 90 individus furent dénombrés de 1925 à 1945 et, en 1950, aucune Sterne caspienne ne nichait apparemment sur l'île (Lewis 1925, 1931, 1937, 1942; Hewitt 1950; Tener 1951). En 1955, le nombre d'oiseaux augmenta à 76, mais au cours des années qui suivirent, les effectifs dégringolèrent pour atteindre seulement 3 individus en 1977 (Lemieux 1956; Moisan 1962; Moisan et Fyfe 1965; Nettleship et Lock 1973; Chapdelaine 1980). Depuis ce temps, le site fut visité à deux reprises et le nombre de Sternes caspiennes recensées fut de 7 en 1982 et de 15 en 1988 (Chapdelaine et Brousseau 1984; G. Chapdelaine, comm. pers.). Bien qu'il soit probable qu'un certain nombre d'oiseaux qui nichaient autrefois sur l'île à la Brume se soient établis sur d'autres îles de la Basse-Côte-Nord au cours des années, la tendance à la baisse notée depuis quelques décennies ne devrait pas être uniquement associée à ces déplacements hypothétiques. Nous croyons qu'elle reflète au contraire un véritable problème.

**Facteurs responsables:** Il se peut que la répartition localisée de la Sterne caspienne soit reliée à la rareté des sites favorables à sa nidification et à son alimentation (voir Väisänen 1973; Martin 1978b). Ludwig (1965) croit que le déclin qu'a autrefois connu l'espèce dans la région des Grands Lacs était dû à la disparition des principales espèces de poissons dont l'espèce s'alimentait.

D'autres facteurs peuvent affecter l'espèce et, parmi ceux-ci, les dérangements et la mortalité associés à l'Homme s'avèrent très importants. On sait par exemple que le récolte des oeufs d'oiseaux coloniaux sur la Côte-Nord a grandement affecté de nombreuses espèces (*e.g.* Alcidés), en particulier la Sterne caspienne (voir Tuck 1960; Martin 1978b). Nettleship et Lock (1973) croient d'ailleurs que la «traditionnelle» récolte des oeufs à l'île à la Brume est probablement responsable de l'extirpation presque totale de la Sterne caspienne de ce site.

**Tableau 7**
Nombre de Sternes caspiennes recensées à l'Ile à la Brume (Basse-Côte-Nord) de 1884 à 1988.

| ANNÉE | NOMBRE D'INDIVIDUS | RÉFÉRENCE |
|---|---|---|
| 1884 | 400 (environ 200 couples) | Frazar (*in* Todd 1963) |
| 1925 | 60 | Lewis (1925) |
| 1930 | 90 | Lewis (1931) |
| 1935 | 84 | Lewis (1937) |
| 1940 | 66 | Lewis (1942) |
| 1945 | 90 | Hewitt (1950) |
| 1947 | 30 (4 nids) | Gabrielson (1952) |
| 1950 | 0 | Tener (1951) |
| 1955 | 76 | Lemieux(1956) |
| 1960 | 45 | Moisan (1962) |
| 1965 | 10 | Moisan et Fyfe (1967) |
| 1972 | 2 | Nettleship et Lock (1973) |
| 1977 | 3 | Chapdelaine (1980) |
| 1982 | 7 | Chapdelaine et Brousseau (1984) |
| 1988 | 15 (1 nid) | *Am. Birds* 42: 1271 |

Figure 2. Nombre de Sternes caspiennes recensées à l'Île à la Brume (Basse-Côte-Nord) de 1884 à 1988

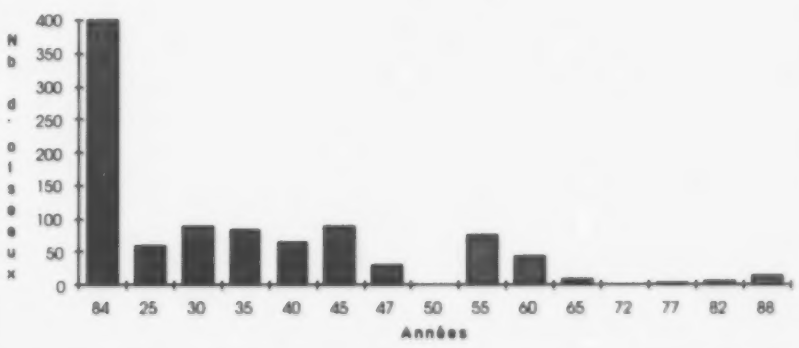

Ludwig (1965) mentionne d'autre part qu'environ le quart des reprises de Sternes caspiennes marquées sont dues à des oiseaux abattus par des chasseurs et des collectionneurs. Les dérangements associés à la visite des colonies en période de nidification peuvent également nuire à l'espèce et entraîner des déplacements de colonies (Väisänen 1973; Martin 1978b).

La pollution des eaux devrait, selon Martin (1978b), être considérée comme un facteur pouvant sérieusement affecter la Sterne caspienne. Bien que l'importance réelle de ce facteur ne semble pas encore avoir été déterminée, on sait néanmoins que certains contaminants ont été retrouvés chez des oiseaux des Grands Lacs et de l'Ouest (Martin 1978b). Certains auteurs croient de plus que l'expansion du Goéland à bec cerclé dans la région des Grands Lacs limite la disponibilité des sites de nidification utilisés par la Sterne caspienne (Martin 1978b; Cadman *et al.* 1987). Mentionnons finalement que la hausse récente du niveau des Grands Lacs et la prédation (mammifères et goélands) ont également été mentionnés comme des facteurs pouvant affecter la Sterne caspienne (Cadman *et al.* 1987; Andrle et Carroll 1988).

**Informations manquantes:** Nombre exact de couples reproducteurs à l'île à la Brume; présence ou non d'autres colonies ailleurs au Québec; intensité des dérangements; exigences écologiques de l'espèce; importance du déplacement temporel des colonies.

**Statut de l'espèce:** Au Canada, la Sterne caspienne est considérée comme un espèce vulnérable par le COSEWIC. L'espèce est de plus désignée rare en Ontario.

**Québec:** *Espèce en danger;* bien que l'île à la Brume soit officiellement protégée depuis maintenant plus de 60 ans (1925), le nombre de Sternes caspiennes qui y nichent a considérablement diminué durant cette même période. Il est théoriquement possible que cette sterne niche ailleurs dans le corridor du Saint-Laurent, mais nous ne possédons aucun indice à ce sujet. Le très faible nombre d'oiseaux recensés ces dernières années reflète en quelque sorte la sensibilité de cette espèce à différents facteurs (dérangements, braconnage, etc.) et nous laisse croire que sa disparition est envisageable, d'autant plus que la population québécoise n'a pas montré les mêmes signes de rétablissement que celle des Grands Lacs depuis les années 1970.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce en danger;* cette espèce ne fréquente, à toute fin pratique, que le corridor du Saint-Laurent.

## Pie-grièche migratrice
*Lanius ludovicianus*

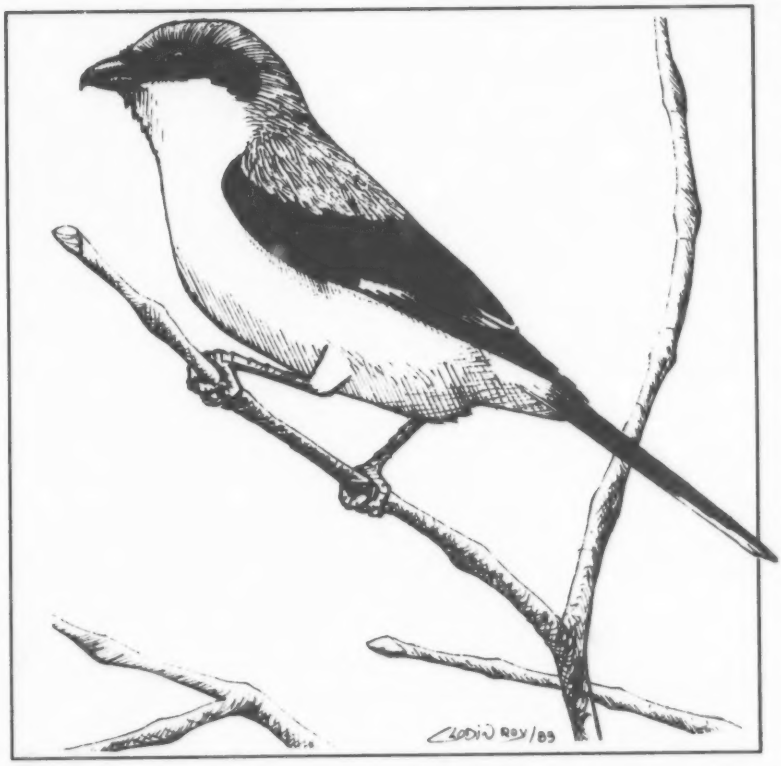

**Abondance et répartition:** Au Québec, la Pie-grièche migratrice niche uniquement dans le sud-ouest de la province. À la fin des années 1970, l'espèce y était considérée comme un nicheur migrateur rare (David 1980). Depuis 1980, l'espèce n'a été trouvée nicheuse qu'à une dizaine de localités différentes (tableau 8) .

Ailleurs au pays, l'espèce nidifie dans le centre et le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, ainsi que dans le sud du Manitoba et de l'Ontario (AOU 1983; Godfrey 1986; Cadman *et al.* 1987). L'espèce a également déjà niché au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (Godfrey 1986). Cadman (1986) mentionne néanmoins que l'espèce ne s'est pas reproduite à ces endroits depuis quelques années. La Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta représentent les 3 provinces où les effectifs de l'espèce sont les plus élevés au pays (Cadman 1986). De façon générale, cette pie-grièche niche du sud du Canada jusqu'au sud du Mexique.

**Habitat:** La Pie-grièche migratrice fréquente le plus souvent des terrains découverts, parsemés d'arbres et de buissons (Cadman 1986). L'habitat comprend également des perchoirs (poteaux de clôture, de téléphone, fils électriques ou autres) que l'oiseau utilise comme postes d'observation pour localiser ses proies (AOU 1983; Godfrey 1986). Les sites de nidification sont souvent localisés en périphérie des milieux agricoles (champs abandonnés, prés, pâturages) et sur le bord des routes. Dans nos régions, les principales espèces végétales associées à la présence de la Pie-grièche migratrice sont les aubépines (*Crataegus* sp.) et les pommiers (*Malus* sp.) (Cadman 1986; Bull 1974; Andrle et Carroll 1988).

Sur les aires de nidification, l'espèce s'alimente principalement d'insectes. La Pie-grièche migratrice se nourrit également de petits rongeurs et de petits oiseaux qu'elle empale à l'occasion sur des épines ou des fils barbelés (ce comportement est moins fréquent que chez la Pie-grièche grise) (Taverner 1934; Bent 1950; Terres 1980; Andrle et Carroll 1988).

**Tendance:** La Pie-grièche migratrice était probablement absente de l'est du Canada avant le XVIIIe siècle. L'aire de nidification de l'espèce s'est apparemment étendue vers le nord et vers l'est depuis le siècle dernier, jusqu'au début du XXe siècle (Cadman 1986; voir aussi Bull 1974). Au Québec, on sait que la Pie-grièche migratrice était déjà assez commune dès la fin des années 1800 (Wintle 1896).

**Tableau 8**
Liste des principales mentions de nidification de la Pie-grièche migratrice depuis 1980.

| LOCALITÉ | ANNÉE | RÉFÉRENCE |
|---|---|---|
| Ile d'Orléans | 1980 | *fide* J. Vincent |
| Batiscan (Champlain) | 1980 | *fide* P. Laporte |
| Saint-Rédempteur (Vaudreuil) | 1982 | FNOQ |
| Como (Vaudreuil) | 1982 | FNOQ |
| Vinton (Pontiac) | 1983 | *Am. Birds* 37: 970 |
| Pointe-aux-Trembles | 1984 | SCF |
| Sorel/Tracy | 1985 | SCF |
| Arundel (lac des Écorces) | 1986 | SCF |
| Sainte-Croix (Lotbinière) | 1987 | SCF |
| Philipsburg (Missisquoi) | 1987 | *Am. Birds* 41: 1413 |

De façon générale, les effectifs de l'espèce, dans les régions du Nord-Est, étaient assez nombreux de la fin du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, époque à partir de laquelle des déclins ont commencé à être notés (Cadman 1986; voir Ouellet 1974). À l'échelle de l'Amérique du Nord, l'analyse des *Breeding Bird Surveys* (BBS) entre 1965 et 1979 fit ressortir des déclins significatifs dans les 3 grandes régions (Est, Centre et Ouest)(Robbins *et al.* 1986). Une analyse des effectifs de l'espèce en hiver aux États-Unis, via les Recensements des Oiseaux de Noël, fit également ressortir une tendance à la baisse pour la plupart des régions entre 1955 et 1978 (Cadman 1986).

Au Canada, la situation de la Pie-grièche migratrice est également précaire. Cadman (1986) mentionne que les effectifs de l'espèce ont probablement décliné depuis le début des années 1900, et ce de façon particulièrement rapide depuis 25 ans. L'analyse des BBS de 1966 à 1982 fait d'ailleurs ressortir des déclins significatifs pour l'Ontario et la Saskatchewan. L'espèce semble de plus avoir disparu de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où les dernières observations rapportées datent respectivement de 1981 et de 1973 (Cadman 1986).

À l'échelle du Québec, l'analyse des BBS de 1966 à 1982, qui indique une baisse des effectifs, ne peut être considérée en raison de la quantité trop faible de données (Cadman 1986). Néanmoins, le déclin de la Pie-grièche migratrice au Québec est bel et bien réel. En 1896, Wintle écrivait que cette espèce était commune dans la région de Montréal. Néanmoins, la situation a depuis bien changé. Ouellet mentionnait, en 1974, que l'espèce avait considérablement diminué depuis la fin des années 1950 et David, en 1980, considérait la Pie-grièche migratrice comme une espèce rare. De plus, entre 1984 et 1988, dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, la présence de cette espèce ne fut notée qu'à 22 reprises et la nidification ne fut confirmée qu'à 4 sites (*cf.* tableau 8).

L'analyse des mentions de présence du fichier ÉPOQ fait ressortir l'ampleur du déclin qu'a subi cette espèce dans le sud du Québec. La constance d'observation de la Pie-grièche migratrice a en effet considérablement chuté depuis le début des années 1970 (figure 3). Malgré le fait que le nombre de feuillets d'observation ne cesse d'augmenter depuis la fin des années 1960 (figure 4), le nombre de mentions de présence de cette espèce dans le sud du Québec ne cesse de chuter (figure 5). Nous sommes de plus en mesure de croire que la tendance notée depuis la fin des années 1970 se maintient encore aujourd'hui puisque la présence de cette espèce ne fut rapportée qu'à 3 et 2 reprises respectivement en 1987 et en 1988 (*Am. Birds* 41: 1413; SCF, données inédites).

Figure 3. Constance d'observation de la Pie-grièche migratrice dans le sud du Québec de 1968 à 1986.

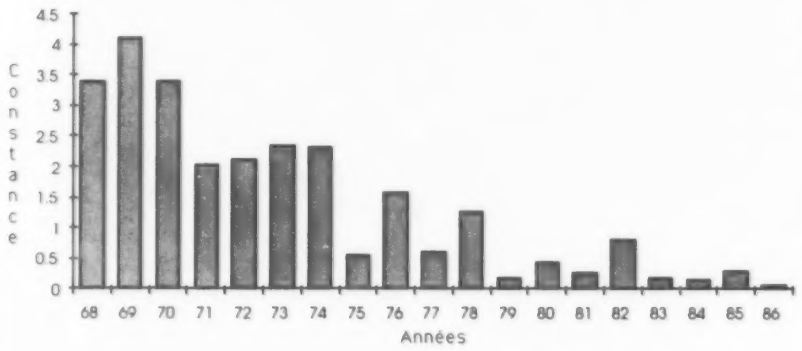


**N.B.** La constance d'observation est définie comme la proportion des feuillets d'observation sur lesquels la présence de l'espèce fut notée. Le sud du Québec réfère ici au territoire québécois compris entre les latitudes 45° et 48°. La période de l'année considérée s'échelonne du 1 avril au 31 juillet. Ces données sont tirées du fichier ÉPOQ.

Figure 4. Nombre de feuillets d'observations remplis dans le sud du Québec entre 1969-74, 1975-80 et 1981-86

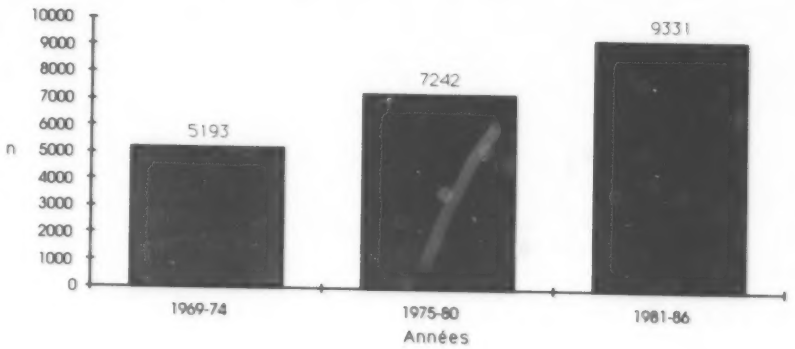


**N.B.** Le sud du Québec réfère ici au territoire québécois compris entre les latitudes 45° et 48°. La période de l'année considérée s'échelonne du 1 avril au 31 juillet. Ces données sont tirées du fichier ÉPOQ.

Figure 5. Nombre de mentions de présence et de sites où la Pie-grièche migratrice fut observée dans le sud du Québec entre 1969-74, 1975-80 et 1981-86.

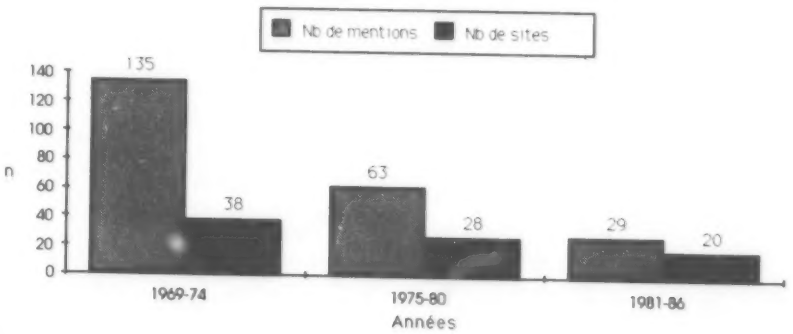


**N.B.** Le sud du Québec réfère ici au territoire québécois compris entre les latitudes 45° et 48°. La période de l'année considérée s'échelonne du 1 avril au 31 juillet. Le nombre de sites correspond au nombre de zones de 10' de latitude par 12' de longitude. Ces données sont tirées du fichier ÉPOQ.

**Facteurs responsables:** L'expansion de la Pie-grièche migratrice au cours du XIXe siècle est probablement attribuable au déboisement intensif de l'époque et à la création d'habitats propices à l'espèce qui y fut associée (Cadman 1986; Andrle et Carroll 1988).

On ne connaît pas la ou les raisons exactes de la baisse marquée des effectifs de l'espèce depuis quelques décennies (Cadman 1986). Il est probable que la perte d'habitat associée aux activités agricoles modernes

ait affecté l'espèce (Robbins *et al.* 1986; Andrle et Carroll 1988). On sait néanmoins que la baisse des effectifs de l'espèce se fait plus rapidement que le taux de disparition des habitats ce qui fait croire à Cadman (1986) qu'il ne s'agit pas d'un facteur limitatif important, du moins en ce qui concerne les sites de nidification.

Les deux autres facteurs le plus souvent mentionnés sont l'utilisation des pesticides organochlorés et les collisions routières (voir Bent 1950; Bull 1974; Terres 1980; Robbins *et al.* 1986; Andrle et Carroll 1988). On sait en effet que des concentrations élevées de produits toxiques (DDT, BPC et DDE) ont été trouvées dans les oeufs et les poussins de cet oiseau dans le sud de l'Ontario et que diverses études (voir Cadman 1986) ont mis en évidence l'importance de l'accumulation des organochlorés dans les tissus de ce prédateur. On sait de plus que la Pie-grièche migratrice, en raison du fait qu'elle s'alimente souvent à proximité ou directement sur la route, est fréquemment happée par les automobiles. Des données récoltées en 1920 faisaient d'ailleurs ressortir le fait que de 2% à 7% des oiseaux d'une petite population de Californie était annuellement tués par les voitures (voir Cadman 1986). Cadman (1986) mentionne toutefois qu'aucun de ces deux facteurs ne peut être directement associé au déclin de la Pie-grièche migratrice avant que des études plus approfondies soient réalisées.

Mentionnons finalement que la compétition, la prédation et le climat ont déjà été mis en relation avec la situation actuelle de cette espèce (voir Cadman 1986).

**Informations manquantes:** causes exactes du déclin; localisation actuelle des couples nicheurs.

**Statut de l'espèce:** La Pie-grièche migratrice fut inscrite sur la Liste Bleue d'*American Birds* en 1972 et ne fut pas retirée depuis. Tate (1986) mentionne que depuis cette date, des déclins, parfois très sévères, ont été notés dans toutes les régions à l'est du Mississipi. Dans l'État de New York, la Pie-grièche migratrice constitue probablement l'espèce la plus sérieusement en déclin. Elle y est classée en danger (Andrle et Carroll 1988).

Au Canada, cette espèce est désignée menacée. Le statut ontarien de la Pie-grièche migratrice est identique.

**Québec:** *Espèce en danger;* cette espèce, autrefois assez commune dans le sud de la province, est de moins en moins fréquemment observée au Québec. La situation de l'espèce au Québec apparaît identique aux tendances rapportées dans différentes régions de l'est du continent. La situation est d'autant plus problématique que les facteurs responsables du déclin de l'espèce n'ont pas été clairement identifiés. Il n'existe actuellement aucune donnée laissant entrevoir une quelconque tendance à la hausse.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce en danger;* la Pie-grièche migratrice niche dans le corridor du Saint-Laurent.

# Espèces extirpées

Il s'agit des espèces autrefois présentes de façon régulière qui n'existent plus à l'état sauvage au Québec, mais qui existent encore ailleurs (*cf.* page 3). Les espèces extirpées sont:

| | |
|---|---|
| Cygne trompette | *Cygnus buccinator* |
| Courlis esquimau | *Numenius borealis* |

## Cygne trompette
*Cygnus buccinator*

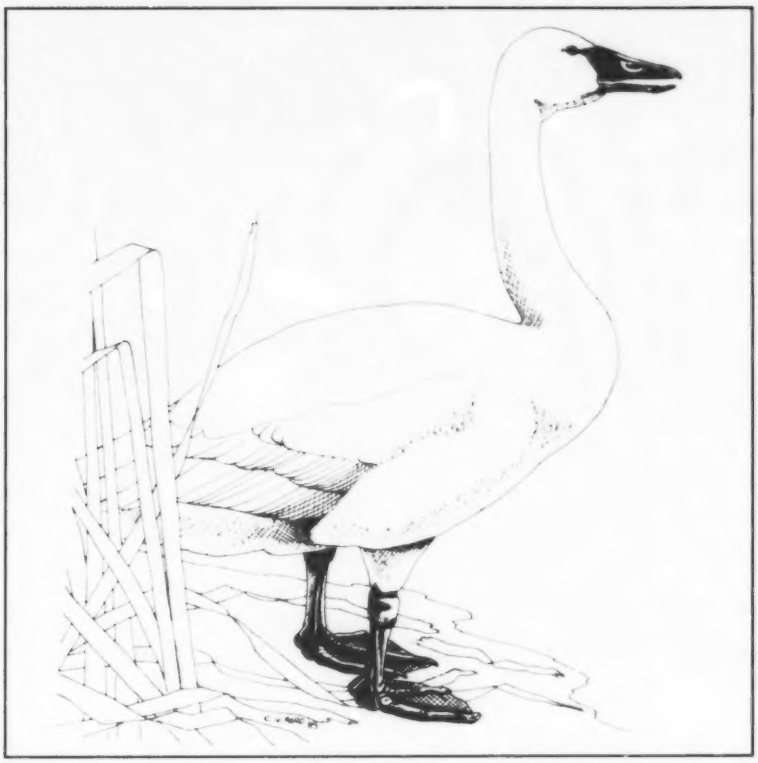

**Abondance et répartition:** L'Alaska constitue aujourd'hui la principale zone de nidification du Cygne trompette. L'espèce niche aussi de façon locale au Yukon, dans l'extrême sud-ouest du Mackenzie (TNO), en Colombie-Britannique, en Alberta, dans l'extrême sud-ouest de la Saskatchewan ainsi que dans quelques États américains (Oregon, Idaho, Montana et Wyoming) (AOU 1983; Godfrey 1986).

L'aire de nidification du Cygne trompette était autrefois beaucoup plus vaste. Elle s'étendait du nord du Yukon, du nord du Mackenzie (TNO), du nord du Manitoba et de la baie James jusqu'au Nebraska, au Missouri et en Indiana (AOU 1983; voir aussi Bellrose 1976; Palmer 1976a). On croit que l'espèce nichait à l'époque sur les côtes ontariennes et québécoises (Eastmain) de la baie James (voir Todd 1963; Lumsden 1984). De plus, un cygne appartenant à cette espèce fut capturé dans la région de Montréal (Longueuil), fort probablement entre 1835 et 1839, et des ossements ont été découverts à Coteau-du-Lac (Ouellet 1974; Lumsden 1984).

À la fin des années 1960, la population de Cygne trompette comptait entre 4000 et 5000 oiseaux (voir Terres 1980). On compte aujourd'hui quelque 12 000 Cygnes trompettes en Amérique du Nord (Anonyme 1986a).

**Habitat:** En période de nidification, le Cygne trompette fréquente des étendues d'eau douce de surfaces variables. Il se rencontre davantage sur les étangs et les lacs partiellement entourés de plantes aquatiques, les terrains marécageux et les marais. En raison de son régime alimentaire, l'espèce niche toujours à proximité de zones où la végétation aquatique est abondante. Le nid est habituellement construit dans une zone de végétation émergente (*e.g.* carex, scirpes ou quenouilles), sur un îlot ou sur une hutte de Rat musqué (Palmer 1976a; Terres 1980; Godfrey 1986).

L'espèce hiverne le plus souvent à proximité des aires de nidification sur les étendues d'eau douce demeurant libres de glace mais également, à l'occasion, le long de la côte du Pacifique (Bellrose 1976; Palmer 1976a; Terres 1980; Godfrey 1986).

**Tendance:** Selon Palmer (1976a), la réduction des effectifs de cette espèce débuta quelque temps après l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Le nombre d'oiseaux, qui semble avoir été assez élevé jusqu'au milieu du XIXe siècle, déclina fortement à partir de 1870. Au début du siècle suivant, de nombreuses personnes croyaient que le Cygne trompette allait

disparaître à tout jamais (voir Bent 1925; Bellrose 1976). En 1932, la population (connue) ne comptait plus que 69 oiseaux (voir Bellrose 1976; Terres 1980).

En 1935, on créa le *Red Rock Lakes National Wildlife Refuge* dans le sud-ouest du Montana, afin de protéger une petite population de l'espèce. De plus, afin d'implanter de nouvelles colonies, on transféra quelques cygnes de Red Rock Lakes vers divers sites protégés du Nevada, de l'Oregon et du Wyoming. Depuis ce temps, le nombre de Cygnes trompettes en Amérique du Nord a graduellement augmenté et, en 1954, pour la première fois au cours du XXe siècle, on découvrait que l'espèce nichait en Alaska (voir Bellrose 1976). Depuis ce temps, les effectifs de l'espèce ont considérablement augmenté.

**Facteurs responsables:** Le déclin des effectifs est probablement attribuable à la chasse qu'on faisait aux cygnes au cours du XIXe siècle. De 1853 à 1877, la Compagnie de la baie d'Hudson vendit quelque 17 671 peaux de cygnes sur les marchés, ce qui correspond en moyenne à 707 peaux par année. Il semble que plusieurs des oiseaux abattus, sinon la majorité, étaient des Cygnes trompettes (voir Bellrose 1976; Terres 1980). Les peaux étaient vouées à différents usages, notamment à la fabrication de vêtements. Les oeufs et les oisillons étaient également récoltés et mangés (Terres 1980).

**Statut de l'espèce:** Le Cygne trompette est considéré comme une espèce vulnérable par le COSEWIC.

**Québec:** *Espèce extirpée;* ce cygne nichait autrefois de façon locale sur la côte de la baie James. L'espèce ne fréquente plus cette région. La dernière mention de présence du Cygne trompette au Québec date d'avant 1862.

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce extirpée;* le Cygne trompette fréquentait autrefois le corridor du Saint-Laurent.

## Courlis esquimau
*Numenius borealis*

**Abondance et répartition:** Le Courlis esquimau est aujourd'hui presque disparu. On sait qu'il nichait autrefois dans le nord-ouest du Mackenzie (TNO) et possiblement en Alaska (AOU 1983).

Au printemps, les oiseaux accédaient aux aires de nidification en survolant principalement le centre des États-Unis (fleuve Mississipi et rivière Missouri) ainsi que les régions à l'ouest des Grands Lacs et de la baie d'Hudson. La migration automnale se faisait beaucoup plus à l'est. Les courlis survolaient le sud-est du Canada, la Nouvelle-Angleterre et l'Atlantique pour atteindre les Antilles et le nord-est de l'Amérique du Sud, puis les aires d'hivernage situés depuis le sud du Brésil jusqu'au centre de l'Argentine (Banks 1977; Gollop et Shier 1978; Cramp *et al.* 1983).

Godfrey (1986) mentionne que le Courlis esquimau était autrefois abondant en migration sur la côte du Labrador, sur la Côte-Nord, aux Iles-de-la-Madeleine, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, à l'Ile-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick (voir aussi Todd 1963; Gollop 1986). Des attroupements de plusieurs milliers d'oiseaux, qui noircissaient le ciel, ont par exemple déjà été observés à Terre-Neuve et aux Iles-de-la-Madeleine. On sait que l'espèce était également très abondante lors de la migration printanière puisque les gens qui habitaient les Prairies avaient surnommé le Courlis esquimau le *prairie pigeon*, un nom qui faisait évidemment référence à la Tourte (Terres 1980).

**Habitat:** En période de nidification, ce courlis habitait la toundra arctique. Le nid était une simple dépression à même le sol. En migration, l'espèce fréquentait habituellement les prairies, les prés et les champs labourés et se rencontrait souvent avec le Pluvier doré d'Amérique. Ce courlis fréquentait également, à l'occasion, les vasières et les marais. Sur les aires d'hivernage, le Courlis esquimau se rencontrait principalement dans les pampas d'Argentine (Greenway 1967; Gollop et Shier 1978; Terres 1980; AOU 1983; Hayman *et al.* 1986).

**Tendance:** Les effectifs de cette espèce ont grandement décliné entre 1875 et 1891 (voir Banks 1977). Todd (1963) mentionne que le nombre de courlis en migration au Labrador déclina rapidement entre 1888 et 1890 et que l'espèce était pratiquement disparue au tournant du siècle. Le dernier spécimen américain fut abattu en 1915, au Nebraska (Terres 1980). Le dernier Courlis esquimau à avoir été capturé au Canada fut tué au Labrador, en 1932 (Godfrey 1986; voir aussi Todd 1963).

Depuis 1945, le Courlis esquimau à été observé à une quarantaine de reprises. À titre d'exemple, 23 oiseaux furent observés au Texas en 1981, et un adulte et un jeune le furent en Alaska, en août 1983. Six (6) courlis furent également observés en juillet 1985 dans les Territoires-du-Nord-Ouest (Gollop 1986; Collar et Andrew 1988). Le dernier Courlis esquimau à avoir été capturé fut abattu à La Barbade en septembre 1963 (AOU 1983).

**Facteurs responsables:** Bien que plusieurs facteurs aient déjà été invoqués, il semble que la disparition presque totale du Courlis esquimau soit d'abord et avant tout attribuable à la chasse faite à cet oiseau au cours du XIXe siècle (Bent 1929; Greenway 1967; Bull 1974; Cramp *et al.* 1983). Ce petit courlis fut en effet exploité pour sa chair de façon tout à fait inconsciente. L'espèce était poursuivie et chassée au cours de ses migrations printanière et automnale et des quantités phénoménales d'oiseaux étaient ainsi récoltées. À titre d'exemple, 7 000 courlis ont été abattus en une journée sur une seule île du Massachusetts (Terres 1980). Banks (1977) estime qu'entre 1,5 et 2 millions d'oiseaux étaient récoltés à chaque automne. Au printemps, des wagons étaient apparemment remplis de Courlis esquimau par les chasseurs des Prairies. Le Courlis esquimau fut également chassé sur ses aires d'hivernage, en Amérique du Sud.

D'autres facteurs ont souvent été associés au déclin de l'espèce. Hayman *et al.* (1986) croient par exemple que la transformation des pampas en terres agricoles a certainement affecté l'espèce. Les habitats fréquentés lors de la migration printanière ont également été grandement modifiés depuis plus de 100 ans (Gollop et Shier 1978). Les tempêtes maritimes (ouragans, cyclones, etc.) et les maladies ont également été associées à la situation actuelle du Courlis esquimau (voir Taverner 1934; Greenway 1967; Banks 1977; Gollop et Shier 1978). Banks (1977) estime pour sa part qu'il est simpliste d'associer uniquement la disparition de cette espèce à la chasse qu'on lui faisait à l'époque. Il croit que différents changements climatiques sont en partie responsables de la situation actuelle de l'espèce.

**Statut de l'espèce:** Au Canada et en Ontario, le Courlis esquimau est classé «en danger». Ce petit courlis est de plus considéré comme une espèce menacée de disparition par l'*International Council for Bird Preservation* (Collar et Andrew 1988).

**Québec:** *Espèce extirpée;* au Québec, le dernier spécimen de l'espèce fut probablement capturé en 1906, aux Iles-de-la-Madeleine. Bien qu'il soit théoriquement possible que quelques individus aient, depuis ce temps, fréquenté le Québec, nous croyons qu'il est préférable d'inscrire cet oiseau sur la liste des espèces extirpées. À l'heure actuelle, aucune action ne peut de toute façon être envisagée pour tenter de «sauver» cet oiseau (du moins au Québec).

**Corridor du Saint-Laurent:** *Espèce extirpée;* le Courlis esquimau fréquentait d'abord et avant tout le corridor du Saint-Laurent.

# Espèces disparues

Il s'agit des espèces autrefois présentes de façon régulière qui n'existent plus à l'état sauvage ni au Québec ni ailleurs (*cf.* page 3). Les espèces disparues sont:

| | |
|---|---|
| Canard du Labrador | *Camptorhynchus labradorius* |
| Grand Pingouin | *Pinguinus impennis* |
| Tourte | *Ectopistes migratorius* |

## Canard du Labrador
*Camptorhynchus labradorius*

**Abondance et répartition:** L'aire de nidification ancestrale du Canard du Labrador est inconnue (AOU 1983). Il est possible que l'espèce ait autrefois niché au Labrador et dans le secteur québécois de la Côte-Nord qu'on nommait anciennement «le Labrador» (Godfrey 1986; voir aussi Bent 1925; Todd 1963; Palmer 1976b).

En hiver, ce canard se rencontrait le long de la côte est de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick jusqu'à Long Island (NY) et au New Jersey (AOU 1983). L'espèce a également été signalée dans le sud-ouest du Québec mais sa présence y était probablement inusitée. Un mâle fut en effet abattu à Laprairie au printemps 1862 et le spécimen fait aujourd'hui partie des collections de l'American Museum of Natural History de New York (Ouellet 1974; Godfrey 1986). La présence du Canard du Labrador fut également signalée dans le centre-sud de l'État de New-York (Elmira) et dans la baie Chesapeake (Maryland) (Bull 1974; Palmer 1976b; AOU 1983).

On connaît peu de choses quant à l'abondance de l'espèce. On croit néanmoins que la population de ce canard a toujours été relativement peu nombreuse et répartie localement (Bent 1925; Greenway 1967; Terres 1980; Godfrey 1986).

**Habitat:** L'habitat de nidification du Canard du Labrador est inconnu (Greenway 1967; AOU 1983). Certaines personnes ont néanmoins prétendu que l'oiseau nichait sur des îlots rocheux alors que d'autres croyaient qu'il nichait à l'intérieur des terres (voir Todd 1963). En hiver, le Canard du Labrador fréquentait les baies sablonneuses et les estuaires (Greenway 1967; Bull 1974; Palmer 1976b; AOU 1983).

**Tendance:** Comme il a été mentionné plus haut, les effectifs de l'espèce ne semblent jamais avoir été très élevés. De petits groupes d'oiseaux se rencontraient, en automne et en hiver, dans la baie de Fundy, à Long Island (NY) et sur la côte du New Jersey. Un certain nombre d'individus étaient abattus et se retrouvaient dans les marchés de New York, de Baltimore et du New Jersey (Bent 1925; Greenway 1967). Entre 1850 et 1870, les effectifs sur les aires d'hivernage déclinèrent et le nombre d'oiseaux qui se retrouvaient dans les marchés diminua de façon analogue (Greenway 1967).

Au Canada, le dernier Canard du Labrador fut abattu près de l'île Grand-Manan (Nouveau-Brunswick) en 1871 (Greenway 1967; Terres 1980; Godfrey 1986). Le dernier spécimen de l'espèce fut capturé le long de la

côte de Long Island (NY) à l'automne 1875 (Bent 1925; Bull 1974; Greenway 1967). Il est possible qu'un Canard du Labrador ait été abattu à Elmira (NY) en décembre 1878, mais l'authenticité de cette mention ne semble pas faire l'unanimité parmi les auteurs (voir Bent 1925; Greenway 1967; Palmer 1976b; Terres 1980).

**Facteurs responsables:** On a déjà suggéré, en raison de certaines particularités du bec de ce canard, que la disparition de l'espèce pourrait être associée à un régime alimentaire très spécialisé (moules et palourdes) (voir Greenway 1967; Palmer 1976b; Terres 1980; Godfrey 1986). On a également postulé que les ramasseurs d'oeufs et les chasseurs de plumes pouvaient être responsables de la disparition de ce canard (voir Bellrose 1976; Godfrey 1986). Il ne s'agit là néanmoins que de spéculations et en raison du court laps de temps séparant la découverte de cet oiseau par les scientifiques et sa disparition, les raisons exactes de la disparition du Canard du Labrador sont inconnues et le demeureront probablement à tout jamais (Greenway 1967; Godfrey 1986).

On sait néanmoins que l'extinction de l'espèce n'est probablement pas attribuable à la chasse proprement dite puisque sa chair était peu prisée en raison de son goût de poisson. Ainsi, les oiseaux qui se retrouvaient dans les marchés pourrissaient souvent avant d'être vendus (Bent 1925; Greenway 1967; Bellrose 1976; Terres 1980; Godfrey 1986).

**Statut de l'espèce:** *Espèce disparue.*

## Grand Pingouin
*Pinguinus impennis*

**Abondance et répartition:** Au Québec, il est probable que le Grand Pingouin nichait autrefois aux Iles-de-la-Madeleine (Rocher aux Oiseaux) (AOU 1983; Nettleship et Evans 1985; Godfrey 1986).

Ailleurs au pays, l'espèce nichait sur l'île Funk, au large de la côte est de Terre-Neuve (Greenway 1967; AOU 1983; Nettleship et Evans 1985; Godfrey 1986). Mis à part les colonies connues du Rocher aux Oiseaux et de l'île Funk, cet alcidé nichait de façon sûre en Islande (3 colonies) et en Écosse (2 colonies). Il est possible que le Grand Pingouin se reproduisait également sur les îles Pinguins (Terre-Neuve), sur l'île du Cap Breton (Nouvelle-Écosse), au Groenland, dans les îles Féroés et dans la Mer d'Irlande (Bent 1919; Cramp *et al.* 1985; Nettleship et Evans 1985).

Sur la base de relevés archéologiques et d'observations, le Grand Pingouin hivernait apparemment depuis le sud du Groenland jusqu'en Floride et au sud de l'Espagne (voir Brown 1985; Godfrey 1986). Néanmoins, l'aire de répartition hivernale de l'espèce était en grande partie limitée aux eaux arctiques-méridionales, boréales et subtropicales froides (Greenway 1967; AOU 1983; Nettleship et Evans 1985).

Le nombre d'oiseaux qui nichaient aux différentes colonies est inconnu. On sait toutefois que la colonie de l'île Funk était la plus abondante (de l'ordre de 100 000 couples). D'ailleurs, entre 1671 et 1803, on conseillait aux navigateurs anglais d'utiliser la présence de cette espèce comme un indice pour la localisation des Grands Bancs de Terre-Neuve (voir Greenway 1967; Nettleship et Evans 1985).

**Habitat:** Le Grand Pingouin nichait en colonies sur les îles et les grèves rocailleuses (AOU 1983; Godfrey 1986). La plupart des colonies étaient localisées sur des îles où le rivage est en pente douce. Elles étaient ainsi accesssibles à l'oiseau qui était incapable de voler (Harris et Birkhead 1985). L'unique oeuf était déposé directement sur le roc. Le Grand Pingouin s'alimentait de poissons (Bent 1919; Terres 1980; Bradstreet et Brown 1985; Harris et Birkhead 1985).

**Tendance:** Il semble que les effectifs de la population de l'île Funk aient été assez nombreux jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, bien qu'à l'époque, le nombre d'oiseaux qui y nichaient était probablement déjà en déclin. Quelques années plus tard (entre 1770 et 1780), le nombre d'oiseaux chuta très rapidement et la colonie en question avait disparu en l'an 1800 (Nettleship et Evans 1985).

Les effectifs des autres colonies étaient apparemment moins élevés que ceux de Terre-Neuve, du moins au moment de leur découverte. En Islande, le Grand Pingouin fut un nicheur régulier au cours du XVIIIe siècle. L'espèce devint plus rare au début des années 1800. Le dernier site de nidification connu fut l'île Eldey, en Islande, où les 2 derniers Grands Pingouins furent tués le 3 juin 1844 (Bent 1919; Nettleship et Evans 1985).

**Facteurs responsables:** Bien que les facteurs reliés à l'extinction du Grand Pingouin soient multiples, il semble qu'ils soient tous associés à la chasse. De l'époque de la découverte de la colonie de l'île Funk (vers 1520) jusqu'au

milieu du XVIIIe siècle, le nombre de Grands Pingouins a probablement décliné à cause des navigateurs et des pêcheurs qui abattaient de nombreux oiseaux pour s'alimenter, pour en faire des appâts et pour l'huile qu'ils en tiraient. En outre, des oiseaux étaient abattus en mer (Bent 1919; Greenway 1967; Nettleship et Evans 1985). Néanmoins, la forme d'exploitation s'est par la suite transformée et l'espèce fut exploitée pour ses plumes, avec lesquelles on fabriquait des oreillers et des matelas (Bent 1919; Nettleship et Evans 1985).

La disparition du Grand Pingouin du dernier site de nidification connu (île Eldey en Islande) est attribuable aux collectionneurs d'oiseaux (Bent 1919; Cramp *et al.* 1985; Nettleship et Evans 1985). L'espèce s'y établit en 1830 et les collectionneurs récoltèrent 21 oiseaux en 1830, 24 oiseaux en 1831, 9 oiseaux et plusieurs oeufs en 1834, un oeuf en 1840 et 3 oiseaux et un oeuf en 1841. Deux (2) oiseaux et un oeuf furent les derniers collectionnés en 1844 (Nettleship et Evans, 1985).

**Statut de l'espèce:** *Espèce disparue.*

## Tourte

*Ectopistes migratorius*

**Abondance et répartition:** La Tourte s'est éteinte avant que l'on connaisse avec exactitude les limites de son aire de nidification. Au Québec, il est probable qu'elle nichait depuis la baie James jusqu'en Gaspésie (Godfrey 1986; AOU 1983).

Aux États-Unis, l'aire de nidification de la Tourte s'étendait du centre du Montana à l'ouest, jusqu'à la côte est et était délimitée au sud par le Kansas, l'Oklahoma, le Mississipi et la Georgie. L'espèce hivernait dans le sud-est des États-Unis (Godfrey 1986; AOU 1983). Ailleurs au Canada, on sait que la Tourte nichait dans l'est central de la Saskatchewan, dans le sud (au moins) du Manitoba et de l'Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et probablement à l'Ile-du-Prince-Édouard. Il est de plus vraisemblable qu'elle ait pu nicher en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa présence fut signalée dans le Mackenzie (TNO) (Godfrey 1986).

Il s'agissait probablement de l'oiseau le plus abondant en Amérique du Nord. On a estimé que la population devait compter, au moment de la découverte du continent, entre 3 et 5 milliards d'individus (25% à 40% de tous les oiseaux) (voir Terres 1980). Godfrey (1986) mentionne que lors des migrations, d'innombrables volées (plusieurs millions d'oiseaux) de Tourtes assombrissaient le ciel et que les branches brisaient sous le poids des oiseaux lorsque ces derniers se perchaient (voir aussi Taverner 1934; Greenway 1967; Terres 1980).

**Habitat:** La Tourte nichait en mileu forestier, le plus souvent dans les forêts de hêtres, de chênes et d'érables. L'espèce était omnivore et se nourrissait principalement de graines, de fruits et d'invertébrés (Greenway 1967; Terres 1980). Elle s'alimentait aussi bien en forêt qu'en milieu ouvert (*e.g.* terres cultivées adjacentes au site de nidification). Elle était avant tout coloniale bien qu'elle nichait à l'occasion en couples isolés. L'oeuf unique était pondu dans un nid fragile, situé à une hauteur variable (Greenway 1967; Terres 1980; AOU 1983; Godfrey 1986).

Les colonies occupaient parfois des surfaces tout à fait incroyables. Godfrey (1986) mentionne que les plus grandes occupaient plusieurs centaines de kilomètres carrés. La plus grande colonie jamais découverte (136 millions d'oiseaux) était localisée au Wisconsin et était longue de 160 kilomètres et large de 5 à 16 kilomètres. Un seul arbre pouvait parfois contenir plus de 300 nids (Greenway 1967; Terres 1980).

**Tendance:** Bien que les colonies et les volées d'oiseaux en migration comptaient quelquefois des quantités phénoménales d'individus, il semble que les effectifs dans une région donnée étaient très variables d'une année à l'autre (Greenway 1967). Les effectifs déclinèrent d'abord dans le nord-est de l'aire de nidification, où la dernière colonie d'envergure fut observée en 1851 et le dernier nid en 1880. Le déclin frappa par la suite les populations du centre et de l'est des États-Unis. La dernière région touchée fut celle des Grands Lacs où le dernier nid de Tourte fut observé en 1894 (Greenway 1967; voir aussi Terres 1980).

Le dernier spécimen sauvage de l'espèce fut capturé le 24 mars 1900, à Sargento en Ohio. Le dernière Tourte est morte en captivité le 1er septembre 1914, au zoo de Cincinnati (AOU 1983; Godfrey 1986).

**Facteurs responsables:** Les principaux facteurs responsables de la disparistion de la Tourte sont la chasse commerciale dont l'espèce a fait l'objet et la coupe des forêts où l'oiseau nichait (Terres 1980).
La grégarité de l'espèce, aussi bien sur les aires de nidification qu'en période de migration, a grandement facilité le massacre dont elle a été victime (Bull 1974; Godfrey 1986). Au cours du XIXe siècle, de nombreuses colonies ont été massivement exploitées à coups de bâtons, de fusils et à l'aide de filets. En 1874, dans une seule colonie du Michigan, quelque 25 000 oiseaux étaient capturés quotidiennement(à l'aide de filets) et envoyés aux marchés (voir Terres 1980). En sachant que la Tourte ne pondait habituellement qu'un seul oeuf (plusieurs Columbiformes pondent 2 oeufs), il n'est pas surprenant de constater que l'espèce est aujourd'hui disparue (Bull 1974; Godfrey 1986). De plus, il est probable que le succès de reproduction de l'espèce était supérieur dans les colonies très nombreuses (peut-être à cause d'un taux différentiel de prédation et d'un renforcement du comportement de nidification amené par la présence des autres nichées) puisque la Tourte ne put se reproduire suffisamment pour survivre à l'époque où les grandes colonies avaient été détruites (voir Bull 1974; Terres 1980).

**Statut de l'espèce:** *Espèce disparue.*

# Tableau synoptique

Les rapaces constituent le groupe d'oiseaux le mieux représenté parmi les espèces retenues (*cf.* tableau 9). Cinq (5) espèces, à savoir le Pygargue à tête blanche, l'Épervier de Cooper, l'Aigle royal, le Faucon pèlerin et la Chouette lapone apparaissent en effet sur la liste. Cela s'explique facilement du fait que les rapaces sont naturellement peu abondants et qu'ils font face à des menaces multiples depuis plusieurs décennies, les principales étant les effets des pesticides, l'envahissement de leurs habitats par l'Homme et les préjugés. Ces derniers sont particulièrement pernicieux puisqu'ils originent en partie de campagnes «officielles» de dénigrement telles que les primes à l'abattage et la désignation «espèces nuisibles», avec le résultat que ces oiseaux sont encore abattus à l'occasion par des francs-tireurs. Certains de ces rapaces ont en outre un taux de reproduction naturellement peu élevé et ne commencent à se reproduire qu'à l'âge de 4 ou 5 ans, ce qui limite en quelque sorte leur capacité de récupération.

Il faut également souligner que la majorité (15/17) des espèces retenues fréquentent le corridor du Saint-Laurent. En plus des 4 espèces dont les seules stations québécoises s'y trouvent, à savoir la Sterne caspienne, le Pluvier siffleur, la Sterne de Dougall et le Grèbe cornu, 11 s'y reproduisent régulièrement (Petit Butor, Pygargue à tête blanche, Faucon pèlerin, Épervier de Cooper, Dindon sauvage, Râle jaune, Pic à tête rouge, Troglodyte à bec court, Pie-grièche migratrice, Paruline azurée et Bruant sauterelle).

Il faut finalement noter que les Iles-de-la-Madeleine sont fréquentées régulièrement par 5 des 15 espèces rencontrées dans le corridor. Cet archipel abrite à toute fin pratique tous les effectifs nicheurs du Pluvier siffleur, du Grèbe cornu et de la Sterne de Dougall; le Râle jaune s'y rencontre en période de nidification; la Sterne caspienne y passe régulièrement en période de migration et pourrait bien y nicher. Le Pygargue à tête blanche et le Faucon pèlerin y ont en outre déjà été observés et pourraient éventuellement y nicher.

**Tableau 9**

**Liste des espèces d'oiseaux «menacées» du Québec et du corridor du Saint-Laurent***

| VULNÉRABLES | MENACÉES | EN DANGER | EXTIRPÉES | DISPARUES |
|---|---|---|---|---|
| Grèbe cornu* | Pygargue à tête blanche* | Pluvier siffleur* | Cygne trompette* | Canard du Labrador* |
| Petit Butor* | Sterne de Dougall* | Sterne caspienne* | Courlis esquimau* | Grand Pingouin* |
| Épervier de Cooper* | | Pie-grieche migratrice* | | Tourte* |
| Aigle royal | | | | |
| Faucon pèlerin* | | | | |
| Dindon sauvage* | | | | |
| Râle jaune* | | | | |
| Chouette lapone | | | | |
| Pic à tête rouge* | | | | |
| Troglodyte à bec court* | | | | |
| Paruline azurée* | | | | |
| Bruant sauterelle* | | | | |

*Espèce vulnérable:* Espèce présente de façon régulière et particulièrement exposée à devenir menacée ou en danger parce que ses effectifs sont faibles ou en déclin, parce qu'elle se trouve aux confins de son aire de répartition ou en des stations restreintes, ou pour toute autre raison.
*Espèce menacée:* Espèce présente de façon régulière qui deviendra vraisemblablement en danger si les facteurs responsables de sa situation ne sont pas éliminés.
*Espèce en danger:* Espèce présente de façon régulière qui est vraisemblablement appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance.
*Espèce extirpée:* Espèce autrefois présente de façon régulière qui n'existe plus à l'état sauvage au Québec, mais qui existe encore ailleurs.
*Espèce disparue:* Espèce autrefois présente de façon régulière qui n'existe plus à l'état sauvage ni au Québec ni ailleurs.

*** Les espèces marquées d'un astérisque ont un statut identique à la fois à l'échelle du Québec et du corridor du Saint-Laurent (*cf.* page 3). L'astérisque ne réfère en aucun cas à une quelconque priorité.**

# Discussion

La liste des espèces retenues regroupe les oiseaux qui, à l'heure actuelle, sont les plus «problématiques» au Québec. Cet ensemble est pourtant constitué d'espèces dont la situation est fort différente, et ce même si on considère uniquement les oiseaux de statut identique. Il serait donc hasardeux d'y référer simplement pour comparer la situation des espèces entre elles. Il nous est malgré tout apparu évident que la démarcation qui existe entre les espèces vulnérables et les espèces menacées est plus grande que celle existant entre ces dernières et les espèces en danger. À ce titre, il serait intéressant d'évaluer la pertinence de limiter, dans le futur, la classification à deux catégories: les espèces vulnérables et les espèces menacées (qui incluraient les espèces actuellement classées en danger).

L'établissement et la compréhension de la classification des espèces retenues sont tributaires de plusieurs contraintes, dont les principales sont le cadre géographique étudié, le manque de connaissances et l'évolution de l'état des espèces.

La frontière du Québec coupe arbitrairement l'extrême limite nord de l'aire de répartition de plusieurs espèces. La régularité de la présence comme critère de sélection devient donc indispensable pour traiter de ces cas. Il permet d'éliminer les espèces qui, à la lumière des connaissances actuelles, semblent naturellement incapables de se maintenir à l'intérieur des frontières du Québec. On trouve, par ailleurs, à l'intérieur du cadre géopolitique québécois, des espèces dont les populations, contrairement à la situation dans les États voisins, sont stables ou en augmentation. La classification reflète ces réalités.

En second lieu, il faut souligner que nos connaissances sur la répartition et les niveaux de population des espèces retenues sont pour la plupart incomplètes, de sorte que leur classification repose sur un jugement porté à la fois sur les données disponibles pour le territoire étudié et pour les territoires voisins. Ce manque de connaissances constitue toutefois un obstacle mineur en comparaison de ce qu'il représente chez les autres groupes de Vertébrés.

Finalement, la situation des espèces évolue constamment, si bien que le présent travail pourrait se comparer à l'une des images d'un film: il fige le mouvement et arrête le temps. Pour ces raisons, il est évident que la liste des «espèces menacées» du Québec doit être revue périodiquement, de façon à refléter adéquatement l'état toujours changeant de l'avifaune et des connaissances que nous en avons. Cette réévaluation, qui pourrait par exemple se faire à tous les 5 ans, devrait nécessairement suivre la procédure qui a été utilisée dans la présente étude.

La pertinence de se préoccuper des espèces «menacées» est évidente. Ce qui est beaucoup moins évident, c'est la procédure qui doit être utilisée pour établir la liste de ces dernières, particulièrement à l'intérieur d'un cadre géopolitique arbitraire. La réalisation de la présente étude nous a convaincu que l'identification de chacune des espèces «menacées» ne doit pas se faire de façon séparée (à la pièce). Toutes les espèces devraient plutôt être identifiées en bloc, et ce indépendamment pour chacun des

grands groupes taxonomiques traditionnels (Poissons, Oiseaux, Mammifères, etc.). Cette procédure permet l'établissement de listes plus cohérentes, lesquelles devraient minimalement servir de points de départ pour l'identification de priorités.

# Bibliographie


AMERICAN ORNITHOLOGISTS' UNION 1983. Check-list of North American birds, 6e édition. A.O.U., Washington, 877 pages.

ANDRLE, R. F. & J. R. CARROLL (éds) 1988. The atlas of breeding birds in New York State. Cornell University Press, Ithaca et London, 551pages.

ANONYME 1986a. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. United States Department of the Interior et Ministère de l'Environnement du Canada, 21 pages.

— 1986b. Plan de gestion de la sauvagine au Québec. Service canadien de la faune (Environnement Canada) et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 108 pages.

— 1986c. The Wild Turkey. Ministry of Natural Resources et The Ontario Federation of Anglers and Hunters (miméographie).

— 1988. Le Faucon pèlerin. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (miméographie).

AUSTIN-SMITH, P. 1985. Current status of Bald Eagles in Nova Scotia. Pp 39-43 *in* The Bald Eagle in Canada. Proceedings of Bald Eagle days, Winnipeg, Août 1983, White Horse Plains Publishers et The Eagle Foundation, Manitoba et Illinois.

BAILLIE, J. L. 1955. The Golden Eagle nesting in the Gaspé Peninsula, Quebec. Canadian Field-Nat. 69: 13-14.

BANKS, R. C. 1977. The decline and fall of the Eskimo Curlew, or why did the curlew go extaille? Am. Birds 31: 127-134.

BART, J., R. A. STEHN, J. A. HERRICK, N. A. HEASLIP, T. A. BOOKHOUT & J. R. STENZEL 1984. Survey methods for breeding Yellow Rails. J. Wildl. Manage. 48: 1382-1386.

BELLROSE, F. C. 1976. Ducks, geese and swans of North America. Wildlife Management Institute et Illinois Natural History Survey, Stackpole Books, Pennsylvanie, 543 pages.

BENT, A. C. 1919. Life histories of North American diving birds. Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 107.

— 1921. Life histories of North American gulls and terns. Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 113.

— 1925. Life histories of North American wild fowl (part 2). Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 130.

— 1929. Life histories of North American shore birds (part 2). Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 146.

— 1937. Life histories of North American birds of prey (part 1). Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 167.

— 1938. Life histories of North American birds of prey (part 2). Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 170.

— 1939. Life histories of North American woodpeckers. Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 174.

— 1950. Life histories of North American wagtails, shrikes, vireos, and their allies. Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 197.

— 1953. Life histories of North American wood warblers. Smithsonian Institution United States National Museum Bulletin 203.

BISSON, R. & P. POULIN 1982. Les oiseaux de la Gaspésie, liste annotée et bibliographie. Club des ornithologues de la Gaspésie, Percé, 57 pages.

BLOKPOEL, H. 1983. The Canadian Great Lakes. Pp 86-87 *in* The status of tern populations in northeastern United States and adjacent Canada (S.W. Kress, E. H. Weinstein et I. C. T. Nisbet, éds). Colonial Waterbirds 6: 84-106.

BOUCHARD, A., D. BARABE, M. DUMAIS & S. HAY 1983. Les plantes vasculaires rares

du Québec. Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Syllogeus #48, Ottawa, 79 pages.

BRADSTREET, M. S. W. & R. G. B. BROWN 1985. Feeding ecology of the Atlantic Alcidae. Pp 264-318 *in* The Atlantic Alcidae (D. N. Nettleship et T. R. Birkhead, éds), Academic Press, London.

BRAUN, C. E., J. H. ENDERSON, C. J. HENNY, H. MENG & A. G. NYE JR 1977. Falconry: effects on raptor populations and management in North America. Wilson Bull. 89: 360-369.

BRAZIL, J. 1985. The "Eagle Watch" program in Newfounland and Labrador. Pp 36-38 *in* The Bald Eagle in Canada (J. M. Gerrard et T. M. Ingram, éds). Proceedings of Bald Eagle days, Winnipeg, Août 1983, White Horse Plains Publishers et The Eagle Foundation, Manitoba et Illinois.

BROWN, R. G. B. 1985. The Atlantic Alcidae at sea. Pp 384-426 *in* The Atlantic Alcidae (D. N. Nettleship et T. R. Birkhead, éds), Academic Press, London.

BROWN, R. G. B., D. N. NETTLESHIP, P. GERMAIN, C. E. TULL & T. DAVIS 1975. Atlas of eastern canadian seabirds. Service canadien de la faune (Environnement Canada), Ottawa, 220 pages.

BROWNELL, V. R. & M. J. OLDHAM 1985. Status report on the Bald Eagle (*Haliaeetus leucocephalus*) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 81 pages.

BUCKLEY, P. A. & F. G. BUCKLEY 1981. The endangered status of North American Roseate Terns. Colonial Waterbirds 4: 166-173.

BULL, J. 1974. Birds of New York State. Doubleday/Natural History Press, Garden City, New York, 655 pages.

CADE, T. J. 1982. The falcons of the world. Cornell University Press, Ithaca, New York, 192 pages.

— 1988. City-dwelling peregrines: the pros and cons. The Peregrine Fund Newsletter 16: 6-7.

CADMAN, M. D. 1986. Status report on the Loggerhead Shrike in Canada *Lanius ludovicianus*. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 95 pages.

CADMAN, M. D., P. F. J. EAGLES & F. M. HELLEINER (éds) 1987. Atlas of breeding birds of Ontario. Federation of Ontario naturalists et Long Point bird observatory, University of Waterloo Press, 617 pages.

CAYOUETTE, R. 1947. Barn Owl in Quebec. Auk 64: 631.

CAYOUETTE, R. & J.-L. GRONDIN 1977. Les oiseaux du Québec. La Société zoologique de Québec, Orsainville, Québec, 117 pages.

CHAPDELAINE, G. 1980. Onzième inventaire et analyse des fluctuations des populations d'oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord du Golfe St-Laurent. Canadian Field-Nat. 94: 34-42.

CHAPDELAINE, G. & P. BLAIS 1979. Inventaire de l'avifaune de la Réserve de l'Est (Iles-de-la-Madeleine) en 1977. Service canadien de la faune (Environnement Canada), 35 pages.

CHAPDELAINE, G. & P. BROUSSEAU 1984. Douzième inventaire des populations d'oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord du Golfe St-Laurent. Canadian Field-Nat. 98: 178-183.

COLLAR, N. J. & P. ANDREW 1988. Birds to watch: the ICBP world checklist of threatened birds. ICBP Technical Publication No. 8, Smithsonian Institution Press, Washington, D. C., 303 pages.

CRAMP, S. (éditeur en chef) 1977. Handbook of birds of Europe, the Middle East, and North Africa: the birds of the western Paleartic, Volume 1

(Ostrich to Ducks). Oxford University Press, Oxford, 722 pages.
— 1980. Handbook of birds of Europe, the Middle East, and North Africa: the birds of the western Paleartic, Volume 2 (Hawks to Bustards). Oxford University Press, Oxford, 695 pages.
— 1983. Handbook of birds of Europe, the Middle East, and North Africa: the birds of the western Paleartic, Volume 3 (Waders to Gulls). Oxford University Press, Oxford, 913 pages.
— 1985. Handbook of birds of Europe, the Middle East, and North Africa: the birds of the western Paleartic, Volume 4 (Terns to Woodpeckers). Oxford University Press, Oxford, 960 pages.

CSEMDC (COSEWIC) 1987. Organisation et modalités du CSEMDC. Ottawa, 22 pages + annexes.

DAVID, N. 1979. Barn Owls in Quebec. Canadian Field-Nat. 93: 323-324.
— 1980. État et distribution des oiseaux du Québec méridional. Cahier d'ornithologie Victor-Gaboriault #3, Club des ornithologues du Québec, 213 pages.

DEGRAFF, R. M., G. M. WITMAN, J. W. LANIER, B. J. HILL & J. M. KENISTON 1980. Forest habitat for birds of the northeast. Northeast Forest Experiment Station et Eastern Region, Forest Service, U. S. Department of Agriculture, 598 pages.

DEMERS, A. & P. LAPORTE 1988. Inventaire des habitats du Pluvier siffleur sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Environnement Canada, Service canadien de la faune (Région du Québec), 44 pages.

DE SMET, K. D. 1987. Status report on the Golden Eagle (*Aquila chrysaetos*) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 37 pages.

DIONNE, C. E. 1906. Les oiseaux de la Province de Québec. Dussault & Proulx, Québec, 414 pages.

FARRAND, J. JR (éd) 1983. The Audubon Society master guide to birding. Volume 2 (Gulls to Dippers), A. A. Knopf, New York, 398 pages.

FYFE, R. W. 1969. The Peregrine Falcon in northern Canada. Pp 101-114 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, ed.), The University of Wisconsin Press, Madison.
— 1976. Status of canadian raptor populations. Canadian Field-Nat. 90: 370-375.

GABORIAULT, W. 1961. Les oiseaux aux Iles-de-la-Madeleine. Le Naturaliste canadien 88: 166-224.

GABRIELSON, I. N. 1952. Notes on the birds of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 66: 44-59.

GERRARD, J. M. & T. M. INGRAM (éds). The Bald Eagle in Canada. Proceedings of Bald Eagle days, Winnipeg, Août 1983, White Horse Plains Publishers et The Eagle Foundation, Manitoba et Illinois, 272 pages.

GODFREY, W. E. 1986. Les oiseaux du Canada (édition révisée). Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, 650 pages.

GOLLOP, J. B., T. W. BARRY & E. H. IVERSEN 1986. Eskimo Curlew, a vanishing species? Saskatchewan Natural History Society, Special Publication #17, Regina, 160 pages.

GOLLOP, J. B. & C. E. P. SHIER 1978. Status report on Eskimo Curlew (*Numenius borealis*) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 55 pages.

GOSSELIN, M. 1975. Faisan à collier, domestique ou sauvage? Bull. Ornithol. 20: 51-52.

GREENWAY, J. C. JR 1967. Extinct and vanishing birds of the world. Dover Publications, New York, 520 pages.

GRIER, J. 1985. The status of Bald Eagles nesting in northwestern Ontario. Pp 49-51 *in* The Bald Eagle in Canada (J. M. Gerrard et T. M. Ingram, éds). Proceedings of Bald Eagle days, Winnipeg, Août 1983, White Horse Plains Publishers et The Eagle Foundation, Manitoba et Illinois.

GROSSMAN, M. L. & J. HAMLET 1964. Birds of prey of the world. Bonanza Books, New York, 496 pages.

HAIG, S. 1985. The status of the Piping Plover in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 23 pages.

HARDY, J. 1979. Statut de la Sterne rosée au Québec. Bull. Ornithol. 24: 70-74.

HARRIS, M. P. & T. R. BIRKHEAD 1985. Breeding ecology of the Atlantic Alcidae. Pp 156-204 *in* The Atlantic Alcidae (D. N. Nettleship et T. R. Birkhead, éds), Academic Press, London.

HAYMAN, P., J. MARCHANT & T. PRATER 1986. Shorebirds: an identification guide to the waders of the world. Houghton Mifflin Company, Boston, 412 pages.

HEWITT, O. H. 1950. Fifth census of non-passerine birds in the bird sanctuaries of the nc ⁴h shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 64: 73-76.

HICKEY, J. J. (éd.) 1969. Peregrine Falcon populations: their biology and decline. The University of Wisconsin Press, Madison, 596 pages.

HICKEY, J. J. & D. W. ANDERSON 1969. The Peregrine Falcon: life history and population literature. Pp 3-42 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, éd.), The University of Wisconsin Press, Madison.

HUDSON, R. (éd.) 1975. Threatened birds of Europe. Macmillan London Limited, London, 128 pages.

KIRKHAM, R. & D. N. NETTLESHIP 1985. Status of the Roseate Tern *Sterna dougallii* (Montagu) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 57 pages.

— 1986. Status of the Roseate Tern in Canada. J. Field Ornithol. 58: 505-515.

KRESS, S. W., E. H. WEINSTEIN & I. C. T. NISBET (éds) 1983. The status of tern populations in northeastern United States and adjacent Canada. Colonial Waterbirds 6: 84-106.

LARIVÉE, J. 1986. Le projet d'étude des populations d'oiseaux du Québec. 16 pages + annexes.

LAVOIE, J.-G. 1987. Typologie des divers statuts utilisés pour désigner des espèces biologiques. Direction du patrimoine écologique, Ministère de l'Environnement du Québec, Québec, 9 pages.

LAUGHLIN, S. B. & D. P. KIBBE (éds) 1985. The atlas of breeding birds of Vermont. University Press of New England, Hannover et London, 456 pages.

LEHOUX, D., A. BOURGET, P. DUPUIS & J. ROSA 1985. La sauvagine dans le système du St-Laurent. Service canadien de la faune (Environnement Canada), 76 pages + annexes.

LEMIEUX, L. 1956. Seventh census of nonpasserine birds in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 70: 183-185.

LEPAGE, M. & M. CARON 1986. Quatrième inventaire quinquennal (1985) du Faucon pèlerin au Québec. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la

Pêche, Québec, 24 pages.
Lewis H. F. 1925. The new bird sanctuaries in the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 39: 177-179.
— 1931. Five years' progress in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 45: 73-78.
— 1937. A decade of progress in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 51: 51-55.
— 1942. Fourth census of non-passerine birds in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 56: 5-8.
Lewis, J. C. 1973. The world of the Wild Turkey. J. B. Lippincott, Philadelphia et New York, 158 pages.
Lock, A. R. 1983. Caspian Terns, *Sterna caspia* , breeding in Labrador. Canadian Field-Nat. 97: 448.
Ludwig, J. P. 1965. Biology and structure of the Caspian Tern (*Hydroprogne caspia*) population of the Great Lakes from 1896-1964. Bird-Banding 36: 217-233.
Lumsden, H. G. 1984. The pre-settlement breeding distribution of Trumpeter, *Cygnus buccinator*, and Tundra Swans, *C. columbianus* , in eastern Canada. Canadian Field-Nat. 98: 415-424.
Mackenzie, J. P. S. 1977. Birds in peril: a guide to the endangered birds of the United States and Canada. Houghton Mifflin Company, Boston, 191 pages.
Martin, M. 1978a. Status report on Peregrine Falcon *Falco peregrinus* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC). Ottawa, 45 pages.
— 1978b. Status report on Caspian Tern *Sterna caspia* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC). Ottawa, 43 pages.
McNeil, R., J. Boulva, W. Gaboriault & J. G. Strauch Jr. 1973. Observations récentes sur les oiseaux aux Iles-de-la-Madeleine, Québec. La Revue de Géographie de Montréal 17:157-171.
Meredith, R. 1935. The Yellow Rail in the Province of Quebec. Canadian Field-Nat. 49: 58-59.
Moisan, G. 1962. Eighth census of non-passerine birds in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 76: 78-82.
Moisan, G. & R. W. Fyfe 1967. Ninth census of non-passerine birds in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 81: 67-70.
Montevecchi, W. A. 1983. Newfoundland. Pp 90 *in* The status of tern populations in northeastern United States and adjacent Canada (S.W. Kress, E. H. Weinstein et I. C. T. Nisbet, éds). Colonial Waterbirds 6: 84-106.
Mousseau, P., N. David, R. McNeil & J. Burton 1976. Les Iles-de-la-Madeleine: sites de nidification et d'alimentation des oiseaux aquatiques. Centre de recherches écologiques de Montréal et Centre de recherches en sciences de l'environnement, 204 pages.
Nero, R. W. 1979. Status report on Great Gray Owl *Strix nebulosa* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 13 pages.
Nettleship, D. N. 1977. Seabird resources of eastern Canada: status, problems and prospects. Pages 96-108 *in* Canada's endangered species and

habitats (T. Mosquin et C. Suchal, éds), Can. Nat. Fed. Spec. Publ. #6, Ottawa.

Nettleship, D. N. & P. G. H. Evans 1985. Distribution and status of the Atlantic Alcidae. Pp 54-154 *in* The Atlantic Alcidae (D. N. Nettleship et T. R. Birkhead, éds), Academic Press, London.

Nettleship, D. N. & A. R. Lock 1973. Tenth census of seabirds in the sanctuaries of the north shore of the Gulf of St. Lawrence. Canadian Field-Nat. 87: 395-402.

Nisbet, I. C. T. 1983. Massachusetts. Pp 94-95 *in* The status of tern populations in northeastern United States and adjacent Canada (S.W. Kress, E. H. Weinstein et I. C. T. Nisbet, éds). Colonial Waterbirds 6: 84-106.

Olendorff, R. R. 1976. The food habits of North American Golden Eagles. Am. Midl. Nat. 95: 231-236.

Ouellet, H. 1966. Histoire et dispersion de la Fauvette azurée *Dendroica cerulea* (Wilson) dans la Province de Québec, Canada. Le Naturaliste Canadien 93:335-337.

— 1967. The distribution of the Cerulean Warbler in the Province of Quebec, Canada. Auk 84: 272-274.

— 1969. Les oiseaux de l'Ile Anticosti, province de Québec, Canada. Publications en zoologie #1, Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 79 pages.

— 1974. Les oiseaux des collines montérégiennes et de la région de Montréal, Québec, Canada. Publications en zoologie #5, Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 167 pages.

Ouellet, H. & M. Gosselin 1983. Les noms français des oiseaux d'Amérique du Nord. Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Syllogeus #43, Ottawa, 36 pages.

— 1987. Fichier de nidification des oiseaux du Québec. 19e rapport annuel, Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 18 pages.

Ouellet, H. & R. Ouellet 1963. Birds notes from Lac Ste. Anne, Saguenay County, Quebec. Canadian Field-Nat. 77: 146-153.

Palmer, R. S. (éd) 1962. Handbook of North American birds, Volume 1 (Loons through Flamingos). New Haven and London, Yale University Press, 567 pages.

— 1976a. Handbook of North American birds, Volume 2 (Waterfowl, first part). New Haven and London, Yale University Press, 521 pages.

— 1976b. Handbook of North American birds, Volume 3 (Waterfowl, concluded). New Haven and London, Yale University Press, 560 pages.

Paquin, J. 1988. Pitié pour le Pluvier siffleur. Franc Nord 5: 10-13.

Peck, G. K. & R. D. James 1983. Breeding birds of Ontario, nidiology and distribution. Vol. 1 (Nonpasserines). Royal Ontario Museum (ROM), Toronto, 320 pages.

Penak, B. 1981. The status of the Cooper's Hawk (*Accipiter cooperii*) in Ontario, with an overview of the status in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 69 pages.

Ratcliffe, D. A. 1969. Population trends of the Peregrine Falcon in Great Britain. Pp 239-269 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, éd.), The University of Wisconsin Press, Madison.

Reed, A. & A. Bourget 1977. Distribution and abundance of waterfowl winte-

ring in southern Quebec. Canadian Field-Nat. 91: 1-7.

RISLEY, C. J. 1981. The status of the Eastern Bluebird (*Sialia sialis*) in Canada with particular reference to Ontario. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 48 pages.

ROBBINS, C. S., D. BYSTRAK & P. H. GEISSLER 1986. The breeding bird survey: its first fifteen years, 1965-1979. Resource Publication 157, United States Fish and Wildlife Service, Washington, D. C., 196 pages.

ROBERT, M. 1988. Abondance et répartition du Dindon sauvage dans le sud-ouest du Québec. Association québécoise des groupes d'ornithologues, 40 pages + annexes.

ROOT, T. 1988. Atlas of wintering North American birds: an analysis of Christmas Bird Count data. The University of Chicago Press, Chicago et London, 312 pages.

SANDILANDS, A. P. & C. A. CAMPBELL 1988. Status report on the Least Bittern, *Ixobrychus exilis* , in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC), Ottawa, 34 pages.

SAVARD, J.-P. L. 1988. Population de sauvagine hivernant dans l'estuaire du St-Laurent: distribution, abondance et comportement. Service canadien de la faune (Environnement Canada), 52 pages + annexes.

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE 1988. Plan de rétablissement du Faucon pèlerin *anatum*. Rapport préparé par le Comité technique chargé de la protection des rapaces de l'Ouest, Environnement Canada, 54 pages.

SCHORGER, A. W. 1966. The Wild Turkey: its history and domestication. University of Oklahoma Press, Norman, 625 pages.

SCHRIVER, E. C. JR 1969. The status of Cooper's Hawks in western Pennsylvania. Pp 356-359 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, ed.), The University of Wisconsin Press, Madison.

SHAFFER, F. & C. PINEAU 1987. État du Pluvier siffleur aux Iles-de-la-Madeleine. Association québécoise des groupes d'ornithologues, 15 pages + annexes.

SHUGART, G. W. & W. C. SCHARF 1983. The U.S. Great Lakes. Pp 85-86 *in* The status of tern populations in northeastern United States and adjacent Canada (S.W. Kress, E. H. Weinstein et I. C. T. Nisbet, éds). Colonial Waterbirds 6: 84-106.

SPOFFORD, W. R. 1969a. Hawk Mountain counts as population indices in northeastern America. Pp 323-332 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, éd.), The University of Wisconsin Press, Madison.

— 1969b. Problems of the Golden Eagle in North America. Pp 345-347 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, éd.), The University of Wisconsin Press, Madison.

— 1971. The breeding status of the Golden Eagle in the Appalachians. Am. Birds 25: 3-7.

SPRUNT, A. IV 1969. Population trends of the Bald Eagle in North America. Pp 347-351 *in* Peregrine Falcon populations: their biology and decline (J. J. Hickey, éd.), The University of Wisconsin Press, Madison.

STOCEK, R. F. 1985. The Bald Eagle in New Brunswick in the 80's. Pp 44-47 *in* The Bald Eagle in Canada (J. M. Gerrard et T. M. Ingram, éds). Proceedings of Bald Eagle days, Winnipeg, Août 1983, White Horse Plains Publishers et The Eagle Foundation, Manitoba et Illinois.

SUGDEN, L. G. 1977. Horned Grebe breeding habitat in Saskatchewan parklands. Canadian Field-Nat. 91: 372-376.

TATE, J. JR 1981. The Blue List for 1981. Am. Birds 35: 3-10.
— 1986. The blue list for 1986. Am. Birds 40: 227-236.
TAVERNER, P. A. 1934. Birds of Canada. Département des mines et Musées nationaux du Canada, Ottawa, 445 pages.
TENER, J. S. 1951. Sixth census of non-passerine birds in the bird sanctuaries of the north shore of the gulf of St-Lawrence. Canadian Field-Nat. 65: 65-68.
TERRES, J. K. 1980. The Audubon Society encyclopedia of North American birds. Alfred A. Knopf, New York, 1109 pages.
TERRILL, L. M. 1943. Nesting habits of the Yellow Rail in Gaspé County, Quebec. Auk 60: 171-180.
TODD, W. E. C. 1963. Birds of the Labrador Peninsula and adjacent areas. Carnegie Museum et University of Toronto Press, Canada, 819 pages.
TUCK, L. M. 1960. The murres: their distribution, populations and biology (a study a the genus *Uria*). Monographie #1, Service canadien de la faune, Ottawa, 260 pages.
VÄISÄNEN, R. A. 1973. Establishment of colonies of Caspian Tern *Hydroprogne caspia* by deserting flights in the northern gulf of Bothnia. Ornis Scand. 4: 47-53.
VICKERY, P. D. 1988. Distribution and population status of Harlequin Ducks (*Histrionicus histrionicus*) wintering in eastern North America. Wilson Bull. 100: 119-126.
WILCOX, L. 1959. A twenty year banding study of the Piping Plover. Auk 76: 129-152.
WINTLE, E. D. 1896. The birds of Montreal. W. Drysdale & CO., Montréal, 281 pages.

# Annexe 1

**Statuts et définitions utilisés par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (COSEWIC).**

**Species:** "Species" means any species, subspecies, or geographically separate population.
**Espèce:** Toute espèce, sous-espèce ou population géographiquement isolée.

**Vulnerable:** Any indigenous species of fauna or flora that is particularly at risk because of low or declining numbers, occurence at the fringe of its range or in restricted areas, or for some other reason, but is not a threatened species.
**Vulnérable:** Toute espèce indigène de faune ou de flore sur laquelle pèse un risque particulier parce que son effectif est réduit ou en déclin, parce qu'elle est confinée à la périphérie de son aire de répartition ou dans des zones peu étendues, ou pour tout autre raison, mais qui n'est pas une espèce menacée.

**Threatened:** Any indigenous species of fauna or flora that is likely to become endangered in Canada if the factors affecting its vulnerability do not become reversed.
**Menacée:** Toute espèce indigène de faune ou de flore qui sera vraisemblablement en danger de disparition au Canada si les facteurs qui la rendent vulnérable ne sont pas éliminés.

**Endangered:** Any indigenous species of fauna or flora whose existence in Canada is threatened with immediate extirpation or extinction through all or a significant portion of its range, owing to the action of man.
**En danger de disparition:** Toute espèce indigène de faune ou de flore menacée immédiatement de disparition au Canada ou dans une partie importante de celui-ci en raison de l'action de l'homme.

**Extirpated:** Any indigenous species of fauna or flora no longer existing in the wild in Canada but existing elsewhere.
**Disparue au Canada:** Toute espèce indigène de faune ou de flore qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada mais qui existe ailleurs.

**Extinct:** Any indigenous species of fauna or flora formely indigenous to Canada but no longer existing anywhere.
**Disparue:** Toute espèce de faune ou de flore autrefois indigène au Canada mais qui n'existe plus nulle part ailleurs.

# Annexe 2

**Liste des oiseaux «menacés» du Canada (COSEWIC, avril 1988)**

| Vulnérables | Menacés | En danger de disparition |
|---|---|---|
| Petit Butor | Buse rouilleuse | Faucon pèlerin *(anatum)* |
| Cygne trompette | Faucon pèlerin *(tundrius)* | Grande Poule-des-Prairies |
| Épervier de Cooper | Sterne de Dougall | Grue blanche d'Amérique |
| Buse à épaulettes | Chouette des terriers | Pluvier siffleur |
| Faucon pèlerin *(pealei)* | Pie-grièche migratrice | Pluvier montagnard |
| Râle élégant | Bruant de Henslow | Courlis esquimau |
| Mouette rosée | | Paruline de Kirtland |
| Mouette blanche | | |
| Sterne caspienne | | |
| Effraie des clochers | | |
| Petit-duc nain | | |
| Chouette tachetée | | |
| Chouette lapone | | |
| Merle-bleu de l'Est | | |
| Paruline des prés | | |
| Paruline orangée | | |
| Bruant des prés *(princeps)* | | |

**Espèces disparues:** Grand Pingouin, Canard du Labrador et Tourte.

**N.B.** Les définitions des différents statuts correspondent à celles présentées à l'annexe 1.

# Annexe 3

**Liste des oiseaux «menacés» de l'Ontario (MRN, mai 1987)***

| Rares | Menacés | En danger de disparition |
|---|---|---|
| Épervier de Cooper | Effraie des clochers | Pélican blanc d'Amérique |
| Buse à épaulettes | Pie-grièche migratrice | Pygargue à tête blanche |
| Râle élégant | Bruant de Henslow | Aigle royal |
| Mouette blanche | | Faucon pèlerin |
| Sterne caspienne | | Pluvier siffleur |
| Chouette lapone | | Courlis esquimau |
| Merle-bleu de l'Est | | |
| Paruline des prés | | |
| Paruline orangée | | |

**Espèce disparue de l'Ontario:** Grande Poule-des-Prairies
**Espèce disparue:** Tourte

* Cette liste est celle établie par le Ministère des Ressources Naturelles de l'Ontario et est tirée de Cadman *et al.* (1987). Les définitions qui réfèrent aux différents statuts sont les suivantes:

**Rare (rare):** Any indigenous species of fauna or flora which is represented in Ontario by small but relatively stable populations, and/or which occurs at the fringe of its range, and which should be monitored periodically for evidence of a possible decline.

**Threatened (menacée):** Any indigenous species of fauna or flora which, on the basis of the best available scientific evidence, is indicated to be experiencing a definite non-cyclical decline throughout all or a major portion of its Ontario range, and which is likely to become endangered species if the factors responsible for the decline continue unabated.

**Endangered (en danger de disparition):** Any indigenous species of fauna or flora which, on the basis of the best available scientific evidence, is indicated to be threatened with immediate extinction throughout all or a significant portion of its Ontario range.

**Extirpated (disparue de l'Ontario):** Any indigenous species of fauna or flora no longer existing in the wild in Ontario, but existing elsewhere in that species' range.

**Extinct (disparue):** Any indigenous species of fauna or flora formely indigenous to Ontario which no longer exists anywhere in its former range.